

RAPPORT D'INTERVENTION

Aire-la-Ville, nécropole

Fouille de sauvetage

28 juin – 12 août 2022

Gionata Consagra et Isabelle Plan, avril 2024



Les rapports de fouilles du Service cantonal d'archéologie sont des documents protégés au sens de l'article 2 de la Loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins, du 9 octobre 1992 (LDA – RS 231.1).

A ce titre, toute reproduction et/ou utilisation excédent celle(s) autorisée(s) par l'article 19 LDA est soumise à l'autorisation écrite du Service cantonal d'archéologie.

Table des matières

Fiche technique	5
Mots clés	6
1. Cadre de l'intervention.....	7
1.1. Motif de l'intervention	7
1.2. Contexte géographique.....	7
1.3. Contexte géologique	8
1.4. Contexte archéologique	9
1.5. Contexte historique.....	12
2. Méthode de l'intervention	14
3. Présentation des résultats	17
3.1. Stratigraphie générale	17
3.2. Présentation des vestiges.....	18
3.2.1. Les structures funéraires.....	18
3.2.1.1. Tombes en fosses simples	18
3.2.1.2. Tombes avec aménagements « en dur »	20
3.2.1.3. Tombes avec aménagements périssables.....	23
3.2.1.4. Les fosses-réduction	25
3.2.2. Les autres structures	26
3.2.2.1. En planimétrie	26
3.2.2.2. En stratigraphie	27
4. Organisation de la nécropole.....	28
4.1. Emprise et configuration originelles	28
4.2. Organisation en rangées	28
4.3. Signalements de surface	29
4.4. Cheminements	30
5. Essai de datation.....	31
5.1. La chronologie relative	31
5.2. Le mobilier (pl. 12).....	31
5.3. La typologie des tombes.....	33
6. Conclusion.....	33
7. Catalogue des structures funéraires.....	35
7.1. Remarques préliminaires au catalogue.....	35
7.2. Catalogue des tombes (voir annexe, figures 108 à 213)	36
8. Glossaire*.....	37

9. Remerciements	38
10. Bibliographie et sources historiques	39
11. Annexes	41
11.1. Inventaire des fiches (US, ST, TP, T)	41
11.2. Inventaire des Unités stratigraphiques (US)	41
11.3. Inventaire du mobilier	48
11.4. Inventaire des échantillons	49
11.5. Inventaire de la documentation graphique numérique	49
11.6. Inventaire des relevés de terrain	50
11.7. Inventaire de la documentation anthropologique	50
11.8. Liste des illustrations (planches - format A3)	51
11.9. Crédits des illustrations	52
Figures	52
Planches	52

Fiche technique

N° carte archéologique et campagne : Ai 04-01

Commune : Aire-la-Ville

Date de l'intervention : Du 28 juin au 22 juillet et du 2 au 12 août 2022

Localisation/adresse : Route de Verbois 40, chemin du Muchillon, 1288 Aire-la-Ville

Coordonnées (MN95) : 2'491'518 E / 1'116'692 N

Altitude : 369.80 m

Carte nationale : 1300

Parcelles : 1:993

Propriétaire : SIG

Exploitant : Soreval SA

Commanditaire de l'intervention : Service d'archéologie de Genève (SAGe)

Nature de l'aménagement : Exploitation d'une gravière

Intervenants Service cantonale d'archéologie (SAGe) : Isabelle Plan, Gionata Consagra, Thibaud Constantin

Intervenants externes :

Archéologues auxiliaires : Malika Brigadoi et Gregory Christinaz

Université de Genève (UniGe), Faculté des Sciences, Laboratoire d'archéologie africaine et anthropologie ARCAN (Jocelyne Desideri anthropologue chargée de cours; Deborah Rosselet anthropologues et doctorante, Anaïs Deville, anthropologue et collaboratrice externe, étudiants et collaborateurs en anthropologie¹)

Entreprise Cuénod Construction SA (Federico Almeida Marques et Matthieu Le Saux)

Type d'opération : Fouille de sauvetage

Surface fouillée : Environ 200 m²

¹ Tous les participants à la fouille et à l'élaboration de l'étude sont énumérés dans les remerciements.

Mots clés

Structure funéraire, Sépulture, Nécropole, haut Moyen Age

Chronologie	Sujets et thèmes	Mobilier
☐ Paléolithique	☐ Edifice public	☐ Industrie lithique
☐ ☐ Inférieur	☐ Edifice religieux	☐ Industrie osseuse
☐ ☐ Moyen	☐ Edifice militaire	☐ Céramique
☐ ☐ Supérieur	☐ Bâtiment	☐ Restes végétaux
☐ ☐ Mésolithique et Epipaléolithique	☒ Structure funéraire	☐ Verre
☐ Néolithique	☐ Voirie	☐ Faune
☐ ☐ Ancien	☐ Hydraulique	☐ Flore
☐ ☐ Moyen	☐ Habitat rural	☐ Objet métallique
☐ ☐ Final	☐ Villa	☐ Arme
☐ Âge du Bronze	☐ Bâtiment agricole	☒ Outil
☐ ☐ Ancien	☐ Structure agraire	☒ Parure
☐ ☐ Moyen	☐ Urbanisme	☒ Habillement
☐ ☐ Final	☐ Maison	☐ Trésor
☐ Âge du Fer	☐ Foyer	☐ Monnaie
☐ ☐ Hallstatt (premier Âge du Fer)	☐ Fosse	☐ Verre
☐ ☐ La Tène (second Âge du Fer)	☐ Fossé	☐ Mosaïque
☐ Antiquité romaine (gallo-romain)	☒ Sépulture	☐ Peinture
☐ ☐ République romaine	☐ Grotte	☐ Sculpture
☐ ☐ Empire romain	☐ Abri	☐ Inscription
☐ ☐ ☐ Haut-Empire (jusqu'en 284)	☐ Mégalithe	☐ Autre
☐ ☐ ☐ Bas-Empire (de 285 à 476)	☐ Artisanat	
☒ Epoque médiévale	☐ Atelier	
☒ ☒ haut Moyen Âge	☐ Autre	
☐ ☐ bas Moyen Âge		
☐ Temps modernes		
☐ Epoque contemporaine		

Etudes annexes
☐ Géologie/pédologie
☐ Datation
☐ Anthropologie
☐ Paléontologie
☐ Zoologie
☐ Botanique
☐ Palynologie
☐ Macro-restes
☐ Céramologie
☐ Métallurgie
☐ Acquisition des données
☐ Numismatique
☐ Conservation
☐ Tracéologie
☐ Autre

1. Cadre de l'intervention

1.1. Motif de l'intervention

Le 28 juin 2022 vers 13h00, des ossements humains sont mis au jour par un machiniste de l'entreprise Soreval SA exploitant la gravière située sur la parcelle 993 à Aire-la-Ville. La police cantonale rapidement alertée (commissaire Keller et inspecteur Demierre) se rend immédiatement sur place et confirme la découverte. La protection civile appelée en renfort met à disposition plusieurs personnes pour dégager la zone, et le Centre Universitaire Romand de Médecine Légale (CURML) délègue Madame Negahnaz Moghaddam qui dénombrera les ossements de plusieurs individus (**fig. 1-3**).

En fin de journée, le secrétariat du Service cantonal d'archéologie (SAGe) reçoit un appel du commissaire qui demande qu'un archéologue se rende sur le terrain afin d'examiner le contexte de découverte des ossements. Sur place, l'archéologue constate la présence d'un fond de coffre en dalles de molasse sous les ossements, rendant compte d'un type d'inhumation du haut Moyen Âge (à priori des VI^e-VIII^e siècles) connu dans notre région (**fig. 4**). Dès lors, l'autorité judiciaire se dessaisit du dossier au profit du SAGe.

Deux archéologues du SAGe et deux anthropologues de l'UniGe sont dépêchés sur place le lendemain pour dégager les trois sépultures (T1, T2 et T3) mises au jour. La fouille, la documentation et le prélèvement des ossements sont effectués dans la journée.

Afin d'évaluer et circonscrire le potentiel archéologique, un décapage rapide de la zone jouxtant les vestiges est planifié. La matinée du jeudi 30 juin, l'entreprise Soreval met gracieusement un machiniste chevronné et une pelleteuse à la disposition des archéologues. Les résultats ne se font guère attendre : des « taches » de sédiment brun-rouge sont bientôt observées, qui se distinguent nettement, par leurs contrastes de texture et de couleur, du terrain naturel (**fig. 5**). Ce sont des structures en creux qui, après de ponctuelles vérifications, indiquent la présence de fosses de tombes, alors que de nouvelles sépultures en coffres de dalles de molasse sont repérées. Une nécropole*² inconnue émerge au grand jour.

Ce qui aurait pu constituer le polar de l'été 2022 se transforme en une fouille de sauvetage menée par une petite fourmilière constituée d'archéologues et d'anthropologues.

1.2. Contexte géographique

La commune d'Aire-la-Ville, située sur la rive gauche du Rhône dans la *Champagne* genevoise, est limitrophe des communes de Satigny, Bernex, Cartigny et Russin. Le site archéologique Ai 04-01 est situé sur l'actuelle parcelle cadastrale n° 1:993, dans un terrain qui porte aujourd'hui le toponyme de *Prés de Chien*³, à l'ouest du village (**fig. 7**). Les 214 m² du site fouillé pendant l'été 2022 se trouvent plus précisément à l'est du Chemin du Muchillon (parcelle 1147), qui constitue sa limite occidentale, entre la Route de Verbois au nord et la Réserve du nant de la Dronde au sud (**fig. 8**). Le terrain compris entre ces deux dernières limites présente une légère pente vers le sud (de 370,30 m d'altitude au nord à 369,10 m au sud, soit 1,20 m de dénivelé). Sur son axe est-ouest le terrain est pratiquement plat (369,80 m - 369,70 m). On remarque par ailleurs une

² Chaque terme marqué d'un astérisque figure dans un glossaire en fin de document.

³ *Pré du Chier* (sic !) sur l'Atlas Mayer (1828-1831), *Les Prés de Chien* sur le cadastre de 1849.

dénivellation d'environ 1,20 m entre le Chemin du Muchillon et le terrain qui le borde immédiatement à l'ouest, sur la parcelle 1:992. L'explication de cette curieuse rupture de pente sera donnée dans le paragraphe suivant (1.3. Contexte géologique, **fig. 31 et 32**). Le niveau moyen à la surface du terrain fouillé est de 370 m, soit 9 mètres plus bas que le centre du village d'Aire-la-Ville, et 2,30 m plus haut que le niveau du Rhône en amont du barrage de Verbois.

1.3. Contexte géologique

Du point de vue géologique, le sol et le sous-sol de la commune d'Aire-la-Ville se caractérisent par une couche de terre agricole peu profonde, pouvant atteindre 0,90 m d'épaisseur (**fig. 39 et pl. 2**) recouvrant une succession de couches d'alluvions constituées de gravier et sable et pouvant atteindre 70 mètres d'épaisseur (profil D-D', **fig. 37-38 et pl. 14**)⁴. Le site archéologique Ai 04-01 est situé sur une terrasse alluviale (ou alluvionnaire) postglaciaire (**fig. 33 et 34**). Chaque terrasse alluviale est une zone plane créée par un système fluvio-glaciaire, constituée par des sédiments (alluvions) déposés par le Rhône à une certaine période. Les études géologiques dans cette région révèlent quatre phases de formation chronologiquement distinctes : trois terrasses postglaciaires (n° 1, n° 2 et n° 3) et une couche d'alluvions récentes (n° 4)⁵. La terrasse n° 1, la plus ancienne et la plus éloignée de l'actuel lit du Rhône, se trouve aussi à l'altitude la plus élevée ; la terrasse la plus récente (n° 4) se situe à proximité du Rhône et au niveau le plus bas.

La terrasse n° 2, sur laquelle est située la nécropole Ai 04-01, se serait formée entre 18'000 et 14'000 av. J. -C., soit légèrement avant la période appelée Magdalénien (paléolithique supérieur). Le Chemin du Muchillon, qui marque la limite occidentale du site fouillé, se situe exactement sur un bord érodé intermédiaire de la terrasse n° 2 (**fig. 33 et 34**). L'atlas géologique et les mesures précises du relief topographique actuel, montrent un dénivelé de 1 à 1,20 m correspondant au bord de cette terrasse intermédiaire n° 2 (profil 3, **fig. 35-36 et pl. 13**).

L'absence de travaux d'extraction de gravier sur la parcelle 992, à l'ouest du Chemin du Muchillon et la présence d'un bord de terrasse alluviale, nous réconfortent quant à la conservation du potentiel archéologique de la parcelle contiguë à celle partiellement fouillée en été 2022. Nous pouvons désormais exclure toute action anthropique qui aurait pu détruire la partie ouest du site. Cela nous pousse à dire que le potentiel archéologique du Chemin du Muchillon (1147) et de la parcelle adjacente (992) est extrêmement élevé.

Au niveau pédologique le sol est classé comme "sensible à la sécheresse" et "à ressuyage rapide". Ce terrain est donc idéal pour la culture de la vigne, comme en attestent les sources historiques, et plus récemment pour les grandes cultures (voir 1.5. contexte historique). Le choix d'installer un cimetière dans un terrain drainant, semble délibéré. La vaste nécropole de Sézegnin (sur la commune d'Avusy) est également sise sur un sous-sol drainant de même nature, ce qui renforce cette hypothèse

⁴ Ces données sont celles du sondage géologique n° 17398 (**fig. 39**). Sur le site de fouille, l'épaisseur de terre recouvrant le gravier est bien moindre, elle atteint au maximum 0,30 m (voir **pl.2**).

⁵ Paréjas 1938, mises à jour récemment par Brentini 2021.

embryonnaire⁶. Certes régional, cet exemple nécessite d'être complété par d'autres éléments de comparaison, ce qui permettra d'avoir une vision plus globale des nécropoles à inhumation du canton et de la région avoisinante.

1.4. Contexte archéologique

Pour la commune d'Aire-la-Ville, la carte archéologique du SAGe répertorie un seul autre site connu. En effet, mis à part le centre du village (Ai 02), qui pourrait correspondre à l'emplacement d'une ancienne *villa* gallo-romaine (mais qui n'a livré aucun vestige jusqu'à présent)⁷, et la découverte isolée d'une pointe de flèche en fer dans le lit du Rhône en 1926 (Ai 03), seuls les lieux d'inhumation signalés à partir des années 1870 sont recensés dans la base de données cantonale en tant qu'entité unique : Ai 01.

Avant la rédaction de ce rapport, le site archéologique Ai 01, correspondant aux découvertes fortuites attestées dès 1870 aux lieux-dits *La Place* et *Sous Missel*, avait été localisé dans les terrains près de l'actuel cimetière, entre le Chemin de Mussel et la Route d'Aire-la-Ville (**fig. 45** et **46**). Nous verrons par la suite que la lecture attentive des documents à disposition permet désormais de revoir la localisation du site archéologique, en la déplaçant plus au nord. Ces documents rendent compte de découvertes successives de sépultures, qui mettent en évidence deux types distincts : les tombes *en dalles* et les tombes *en pleine terre*. Une tombe construite en tuile se démarque, considérée par les auteurs comme « romaine ».

La relecture des documents mentionnant les découvertes anciennes nous a amené à reconsidérer quelque peu l'actuel emplacement attribué à Ai 01. Les documents (D1 à D5) vont être brièvement résumés ici, afin d'éclairer le raisonnement qui a conduit à cette nouvelle proposition.

D1 : En 1891 la découverte « d'un squelette de femme de l'époque gallo-romaine est signalée (...) à 1,20 m de profondeur »⁸. Au bras droit de celui-ci, un bracelet en bronze. Dans cet article la découverte n'est pas localisée précisément⁹ (**pl. 11**).

D2 : Une année plus tard, il est rapporté de fréquentes découvertes de « vieux tombeaux » dans le village d'Aire-la-Ville¹⁰. L'auteur relate également d'autres découvertes anciennes qui se situeraient à environ 200 mètres du cimetière local, « à gauche de la route en venant du pont de Peney ». Pour situer correctement les découvertes, il s'agit de se baser sur des repères connus, à savoir le cimetière et le pont. Pour ce faire, il est indispensable de consulter les plans antérieurs à 1942, année de la reconstruction du pont 170 mètres en amont du précédent (**fig. 43**). Si l'on se réfère au

⁶ Privati 1983, p. 20.

⁷ Paunier 1981, p. 111, note 8.

⁸ Brun 1891, p. 538.

⁹ Nous remercions vivement Mme Béatrice Blandin, conservatrice des collections archéologiques du MAH de nous avoir transmis les fiches des objets provenant d'Aire-la-Ville, inventoriés dans la base de données du Musée. Nous remercions également M. Gilles Perret, conservateur du cabinet de numismatique du MAH pour la vérification de la base de données qui atteste l'absence de ces monnaies dans les collections du musée.

¹⁰ Reber 1892, p. 313-315.

plan cadastral de 1849 (**fig. 46**), l'emplacement de l'ancien pont fait face aux parcelles connues sous les noms de *Au Port* et *Au Vernet*. Dans ce document, il est mentionné que, depuis 1880 environ, d'autres tombes ont été mises au jour dans la gravière de *M. Ant. Christin*, au lieu-dit *La Place*¹¹. Ce lieu-dit, absent des cadastres anciens et récents, pourrait relever d'une appellation de la fin du XIX^e siècle, rapidement tombée en désuétude. Dans un espace évalué à 22 mètres carrés, plusieurs types de tombes ont été observées : des squelettes posés directement sur le gravier avec un entourage et une couverture en dalles, très probablement de molasse ; des entourages en galets, ainsi que l'utilisation de pierres comme « coussin » ou calage pour les têtes des défunts. Le 5 juillet 1891, l'auteur constate également la présence d'une tombe sans entourage visible, à 0,80 m de profondeur, dans du gravier recouvert par 0,20 m de terre végétale. Le squelette, en excellent état de conservation, est orienté nord-sud, la tête au nord. Le défunt portait au bras droit un « bracelet-anneau » en bronze de 6,5 cm de diamètre extérieur et 0,5 cm d'épaisseur (**pl. 11**). Il s'agit sans doute de la tombe mentionnée par Brun en 1891 (voir document D1). D'autres découvertes de mobilier provenant du même terrain sont signalées, notamment un peson en terre cuite nommé « poids romain ».

D3 : En 1901 on mentionne la découverte, dix ans plus tôt, d'une tombe constituée de tuiles romaines, renfermant ossements et mobilier céramique¹². L'auteur, qui situe cette découverte *au même endroit que les premiers*, soit dans le lieu-dit *La Place*, relève aussi la mise au jour de trois monnaies, dont une FAUSTINA, sans spécifier clairement si elles étaient dans le même contexte archéologique que le mobilier céramique ou dans la tombe constituée de tuiles romaines. Sachant que le monnayage représentant Faustina I est daté entre 141 et 161 apr. J.-C. et celui de Faustina II entre 148 et 175 apr. J.-C. nous pouvons raisonnablement situer sa frappe au milieu du 2^e siècle apr. J.-C. Une poterie, conservée au Musée d'Art et d'Histoire (MAH), probablement aussi issue des découvertes du lieu-dit *La Place*, a été publiée par D. Paunier¹³. Elle est classée parmi les céramiques à revêtement argileux et datée entre le IV^e et le début du V^e siècle apr. J.-C. (**fig. 44** et **pl. 8**) Nous aimerions souligner que la présence de monnaies frappées à l'effigie de Faustina I ou II pourrait s'expliquer par la thésaurisation de ces pièces. Ceci donnerait un sens au décalage de quelques siècles entre le moment de sa mise en circulation et son dépôt dans la tombe, datable grâce à l'étude du mobilier céramique associé.

D4 : Toujours en 1901, l'auteur des documents D2 et D3 mentionne « qu'à l'endroit appelé *Sous Missel*¹⁴, vers le nouveau cimetière, près du Rhône, de nombreux tombeaux construits très exactement avec des dalles en molasse ont été constatés »¹⁵. Il s'agit d'un témoignage – le plus ancien dont nous disposons – donné par des enfants de la commune, effrayés par la vue de ces cercueils « suspendus en l'air », trente ans auparavant, donc vers 1870. Cela dénote qu'un nombre non quantifiable de sépultures n'a pas été documenté par le passé. Il faudra attendre la création du Musée d'Art et

¹¹ Il s'agit de Jean Antoine Christin. Nous remercions vivement Vincent Christin d'avoir consulté le livre familial et de nous avoir confirmé cette lecture.

¹² Reber 1901, p. 54.

¹³ Paunier 1981, cat. 370.

¹⁴ «sous et sur Missel», d'après la toponymie le terme Missel (ou Mussel) signifie «petite colline, petit monticule», du latin *monticellu* (Atlas toponymique VD et Sutter 2009).

¹⁵ Reber 1901, p. 186.

d'Histoire en 1910, puis la création du service « du Vieux-Genève » en 1913, et enfin la nomination de Louis Blondel en 1923 comme premier archéologue cantonal de Genève, pour qu'une certaine systématique et une certaine rigueur s'imposent dans les publications des études et des vestiges archéologiques retrouvés sur sol genevois.

D5 : En 1919, nous apprenons que Monsieur *M. Christin-Blanc*, a mis au jour une sépulture en pleine terre en exploitant du gravier « au bord de la falaise qui domine le Rhône, et à quelques mètres à droite de la route menant d'Aire-la-Ville à Peney »¹⁶. Il pourrait s'agir d'une des exploitations de gravier encore visibles sur la photo aérienne de 1932, située au pied du monticule entre le Rhône et le cimetière actuel (**fig. 40 et 41**), ou d'une autre exploitation située plus proche du pont, dans le lieu-dit *Au Port*, non visible sur la photo (**fig. 45, 5**). Le squelette, orienté est-ouest, possédait du mobilier en alliage cuivreux qui a été déposé au Musée d'Art et d'Histoire : « quelques petits tubes en bronze », constituant très probablement un collier dont la datation, comprise entre le premier ou le second âge du Fer¹⁷ et le Haut Moyen Âge¹⁸, n'a pas pu être précisée par nous-même. Deonna mentionne la découverte d'autres tombes en fosse avec entourage en dalles « le long de cette même falaise » et une autre série dans un « champ voisin ». En outre, il signale la découverte de monnaies impériales romaines « en particulier deux monnaies au type de Faustine », sans doute celles qui ont été mentionnées par Reber (D3) pour le lieu-dit *La Place*. Ce lieu-dit semble donc être à proximité d'un terrain sis le long de la falaise.

Si l'on examine la répartition géographique des trouvailles, on peut mentionner, pour le lieu-dit *Sous-Missel* (*d'après le cadastre de 1849*), appelé *Sous Mont* dans l'atlas Mayer de 1828-31 (**fig. 9, 45 et 46**), des tombes en dalles de molasse découvertes en 1870. Ce lieu-dit, qui signifie bien au-dessous d'un monticule (missel ou mussel), désigne un champ actuellement cultivé, situé au nord du parking de l'actuel cimetière et sur la rive gauche du Rhône.

Au lieu-dit *La Place*, soit un champ à côté du lieu-dit *Sous-Missel*, se trouvent d'autres tombes en fosse avec un entourage en dalles de molasse, une tombe « romaine », des céramiques et trois monnaies frappées au milieu du II^e siècle apr. J.-C.

Dans un autre terrain dont on ne mentionne jamais le lieu-dit, mais qu'il est possible de localiser à droite de la route menant au pont de Peney, près de ce dernier et à environ 200 mètres du cimetière local, on retrouve un certain nombre de tombes. Ce terrain, jadis utilisé comme gravière par Monsieur Christin, pourrait bien se situer au lieu-dit *Au Port*, car l'Atlas géologique, édité en 1938, signale à cet endroit un front d'exploitation de gravier (**fig. 48**)

En conclusion et d'après les renseignements glanés dans les écrits (D1-D5), trois lieux contigus ont livré des sépultures, ainsi qu'un quatrième emplacement mal identifié mais probablement proche, tous à proximité de sites d'extraction de gravier (**fig. 40, 41, 43 et 47**). La carte géologique du canton est assez explicite et atteste, pour les trois lieux ayant livré des sépultures, la présence d'un bord de terrasse alluvionnaire

¹⁶ Deonna 1919.

¹⁷ Deonna 1919, p. 127 et Montandon 1922, p. 165.

¹⁸ Paunier 1981, p. 109-111.

(plus précisément la terrasse n°1, **fig. 33 et 34**). Nous serions tentés de rattacher toutes les autres trouvailles, pour lesquelles un lieu exact de découverte n'est pas explicité, au bord de cette terrasse dominant le Rhône. Cela nous amène à la conclusion selon laquelle nous serions face à un seul et unique cimetière, daté entre la fin de l'Époque romaine¹⁹ et le haut Moyen Âge et situé en bordure de terrasse. Cette situation topographique et géologique est en tous points semblable à celle de la nécropole de Sézegnin qui s'étendait en bordure d'une falaise dominant la rivière La Lère, sur environ 200 mètres de long et 60 mètres de large. La nécropole était à l'origine plus vaste, puisqu'une partie de celle-ci avait disparu (par l'exploitation de gravier) avant l'intervention du Service d'archéologie en 1973. La surface étudiée par B. Privati couvrait 0,85 ha et accueillait 710 sépultures (soit 835 sépultures par hectare) datées entre le IV^e et le VIII^e siècle apr. J. -C²⁰. L'emprise complète de cette nécropole à Aire-la-Ville pourrait avoir atteint une surface de 600 m de long par 100 m de large,

Le terrain réunissant les trois lieux-dits *Sous-Missel*, *Au Vernet* et *Au Port* (ce dernier pouvant être assimilé à *La Place*) s'étend sur une vaste zone mesurant 4,3 hectares, que nous proposons comme zone à haut potentiel archéologique en dépit du fait que d'anciennes extractions de gravier ont déjà détruit certains vestiges de ce cimetière rural du haut Moyen Âge. Avec des mesures de protection adéquates, une partie encore intacte de ce cimetière pourrait être découverte et faire l'objet d'une fouille archéologique utilisant une méthodologie et des techniques de relevés modernes.

1.5. Contexte historique

L'analyse des cadastres anciens à disposition (plan de la délimitation entre Genève et la Savoie de 1756 ; plan cadastral de 1849), des cartes géographiques (Atlas Mayer de 1828-1830, carte Siegfried de 1926 et carte Dufour de 1864) et des images aériennes historiques (de 1932 à nos jours) nous informe sur la nature de l'exploitation de cette partie du territoire comprise entre le deuxième grand méandre formé par le Rhône, séparant la commune d'Aire-la-Ville sur la rive gauche à celles de Satigny et Russin, sur la rive droite.

La parcelle 1:993 était encore, au milieu du XVIII^e siècle, une exploitation agricole et majoritairement viticole en hutins²¹ (**fig. 23, 27 et 47**) et cela jusqu'à la crise viticole qui toucha l'ensemble du territoire helvétique dès le dernier quart du XIX^e siècle²².

Un chemin communal secondaire (« chemin vicinal ») passant à l'ouest de l'emplacement du site archéologique Ai 04-01 est déjà attesté dans le plan cadastral de 1849. Il permettait l'accès autant aux parcelles orientées selon l'axe est-ouest (844 à 854) au lieu-dit *À la Bâtie*, que les parcelles orientées nord-sud, dans un terrain connu sous le toponyme *Au Vuat*. On remarquera que le toponyme *Prés de Chien*, en vigueur

¹⁹ Voir à partir de l'Âge du Bronze (D5 et pl. 8)

²⁰ Privati 1983, p.78.

²¹ Les hutins, ou hautins, sont des terres ouvertes cultivées par bandes séparées par les alignements d'arbres, fruitiers ou non, servant de support à des vignes cultivées en hauteur. Les terres hutinées ont été très en vogue avant le XIX^e siècle, notamment grâce aux avantages fiscaux dont elles bénéficiaient sous l'Ancien Régime : le vin des hutins, appelé Salvagnin, était franc de dîme jusqu'à la Révolution française (Zumkeller 2009).

²² Flutsch & Lüdi 2014.

depuis le début du XIX^e siècle (**fig. 30 et 31**), est situé nettement plus au sud-est autant sur l'Atlas Mayer (**fig. 9**) que sur le plan cadastral de 1849. Le toponyme *Au Vuat*, qui se réfère au champ concerné par le site archéologique (**fig. 10**), indiquerait une prairie gazonnée ou un terrain près d'un point d'eau ou d'un gué²³.

Depuis la création du plan cadastral napoléonien au début du XIX^e siècle jusqu'à l'exploitation de la gravière, commencée en 2021 (**fig. 22**), aucun travail majeur n'a été effectué sur les parcelles où est situé le site archéologique. On remarquera toutefois, dans les environs, la construction d'un château d'eau et d'un puits de captage d'eau potable (bâti vers 1944), d'un chemin carrossable en lien avec la construction du barrage de Verbois (1938-1943) au nord de la parcelle 1:993, bien visible sur une photo de 1938 (**fig. 14**), et enfin l'installation d'un pylône électrique à haute tension, entre 1961 et 1972.

Pour l'histoire plus récente, le terrain a été exploité depuis quelques années par un agriculteur qui adopte une technique d'agriculture « sans labour ». Le dernier événement connu, qui a d'ailleurs permis la découverte du site, est l'extraction du gravier par l'entreprise Soreval dès 2021.

²³ Jaccard 1906, p. 525 (Vuat(t)es)

2. Méthode de l'intervention

Les sépultures découvertes fortuitement se situent dans le périmètre d'une gravière en exploitation, proche de sa limite occidentale jouxtant l'actuel chemin communal du Muchillon, dans une zone légèrement en terrasse localisée entre le village d'Aire-la-Ville et le Rhône. Pour l'exploitation de la gravière, la terre végétale ainsi que la sous-couche avaient été retirées sur la totalité de la parcelle 1:993 par l'entreprise Soreval SA, dégageant ainsi partout le terrain naturel (**fig. 22**).

Tombes isolées ou nécropole ?

La nécropole fraîchement identifiée se développe au nord-ouest de la zone en cours d'exploitation de la gravière. Lors du décapage de surface à la pelleuse demandé par le Service d'archéologie pour comprendre le contexte des trois tombes mises au jour dans un premier temps, des structures funéraires de type *coffres en dalles de molasse*, dont l'identification ne faisait aucun doute, sont apparues. Pour les structures en creux, dont les comblements de terre graveleuse se distinguaient nettement du terrain naturel fluvioglaciaire, il a été décidé de décapier plus profondément à l'aide de la machine afin de s'épargner une fouille manuelle difficile et chronophage. Pour tenter d'évaluer la juste altitude à adopter, les deux premières fosses oblongues qui sont apparues (T20 et T21) ont été sondées à l'emplacement présumé des crânes. Ceux-ci ont été observés sous quelques centimètres de sédiments, donnant la mesure altimétrique du nivellement à atteindre.

A la recherche des marges de la nécropole

Au vu des premières tombes dégagées, nous avons vite saisi qu'une partie des vestiges s'étendait à l'ouest, sous la parcelle voisine (parcelle 1147) non affectée par l'exploitation de gravier. Qu'en était-il dans les autres directions ? La zone située au sud étant déjà en cours d'exploitation par la gravière, nous avons considéré que la nécropole n'y était pas présente. Le dégagement planimétrique vers le nord a permis d'observer un développement des tombes en rangées selon un axe nord-sud. À l'est de la première rangée de tombes (en coffres de molasse), le terrain a été sondé sur plus de trois mètres sans qu'aucun vestige archéologique ne soit observé, ce qui semblait exclure l'existence d'une rangée supplémentaire dans cette direction. Vers le nord, les investigations ont également été étendues plus de trois mètres au-delà de la tombe la plus septentrionale (T12) alors observée. Avec le recul, il nous semble qu'une distance plus grande sans découverte de vestiges aurait été préférable pour pouvoir affirmer avec certitude avoir atteint les marges de l'aire funéraire.

Fouille et documentation

Le diagnostic de la zone a laissé place à une fouille manuelle, dont la première phase a été un nettoyage de surface des structures funéraires en molasse. Les points topographiques posés et géo-référencés, une orthophotographie générale a été faite, à l'aide d'une perche télescopique (d'environ cinq mètres de hauteur), comme témoin de l'état de la zone au début de la fouille (**fig. 50**) et comme base pour l'élaboration d'un premier dessin schématique des structures apparentes, utile à la planification du chantier. La fouille des structures funéraires a alors pu débuter, en abordant en priorité les tombes dites *en fosses simples**.

Les squelettes dégagés ne bénéficient pas d'un état de conservation uniforme. Les ossements contenus dans les coffres en molasse étaient relativement bien conservés, quoique souvent écrasés par le poids des dalles de couverture (écrasement intervenu après décomposition des corps) (**fig. 51**). Dans les fosses simples en revanche, si les os longs étaient relativement bien conservés, les os plus spongieux (cage thoracique, colonne vertébrale et bassin) n'étaient plus dissociables, voire totalement absents.

Toutes les fiches de terrain, qu'elles émanent des archéologues ou des anthropologues, ont été remplies sur le site, au format papier. Elles ont été scannées dès la fin de la fouille afin que tant le Service d'archéologie que l'Université puissent bénéficier de l'intégralité des informations primaires pour élaborer leurs résultats. Cela constitue la documentation de terrain : la version V1, qui sera archivée en l'état. Les études archéologiques et anthropologiques nécessiteront de compléter cette documentation, et ainsi de la faire évoluer en une version successive, la version V2²⁴.

Définition de « Tombe »

Avant toute chose, il a été nécessaire qu'archéologues et anthropologues s'accordent sur la définition de *tombe* ou *structure funéraire*, dont les deux termes sont, à Aire-la-Ville, considérés comme synonymes. Chaque tombe porte un numéro englobant ou de référence (T) qui comprend plusieurs unités stratigraphiques (US) dont le nombre fluctue de cas en cas, mais qui en comprend au minimum 3, et souvent 4 :

- 1 US de creusement,
- 1 US de comblement
- 1 US pour le corps (squelette)
- 1 US d'aménagement pour le corps (caisson ou coffrage de pierre, coffrage en bois, cercueil, tronc évidé ...)

Sur le terrain, ont été distinguées les tombes dites *en fosse simple*, c'est-à-dire sans aménagement ou trace d'aménagement visibles lors de leur découverte, par opposition à une structure funéraire dotée d'un aménagement attesté par la présence de traces ou vestiges. Un aménagement peut être de deux types : *en dur* (pierre, tuiles, mortier) ou *en matériaux périssables* (bois).

Concernant le comblement, dans le cas d'une tombe dite *sans aménagement*, une unique US de comblement est attribuée. Dans le cas d'une structure dotée d'un aménagement, que ce dernier soit bien conservé ou à l'état de traces organiques, on devrait, théoriquement, lui attribuer des US distinctes pour le comblement de la fosse (à l'extérieur et au-dessus de l'aménagement) et pour celui de l'aménagement (à l'intérieur). À Aire-la-Ville, compte tenu des conditions de l'intervention, ces US de comblement ont été différenciées uniquement lorsque leurs sédiments apparaissaient clairement dissemblables²⁵.

²⁴ Dans un souci d'honnêteté intellectuelle et pour plus de clarté et de rapidité de lecture des modifications : les fiches archéologiques de terrains (V1), remplies au crayon gris, seront modifiées au stylo (V2).

²⁵ Les contenants maintiennent un espace vide autour du corps, espace qui se comble peu à peu, lorsque les coffrages (qu'ils soient de bois ou de pierre) sont endommagés, les rendant perméables au terrain encaissant, soit le sédiment du comblement de la fosse.

Chaque individu est caractérisé par une US spécifique, et la présence de plusieurs individus justifie l'attribution de plusieurs US.

Répartition des tâches entre archéologues et anthropologues

Les archéologues (SAGe) et les anthropologues (UniGe) se sont concertés pour clarifier la mission des uns et des autres, et se répartir les tâches afin d'avancer rapidement et efficacement tout en évitant de créer des chevauchements ou des lacunes de documentation.

Il a ainsi été décidé que les fouilleurs se réfèreraient aux anthropologues, et donc à la méthode et à la documentation édictées par Jocelyne Desideri de l'UniGe, pour tout ce qui concerne le dégagement des ossements, que ces derniers appartiennent à un dépôt primaire ou secondaire.

La fouille des structures funéraires a été effectuée par décapages successifs.

Le décapage 0 correspond au repérage superficiel de la fosse jusqu'à la mise en évidence de son aménagement (lorsque celui-ci existe : coffrage en molasse, traces organiques), ainsi qu'à la fouille des quelques premiers centimètres permettant de le circonscrire. Lorsqu'aucun aménagement n'est observé, le décapage 0 va jusqu'à l'apparition des ossements.

Le décapage 1 correspond à la fouille du squelette et du sédiment autour du squelette.

Le décapage 2 correspond à la fouille du sédiment compris sous le squelette (susceptible de contenir du mobilier infiltré).

Il a été décidé que les décapages 1 et 2 seraient tous passés au travers d'un tamis doté de mailles de 0,5 cm, afin de collecter tout le mobilier présent. Rappelons que les sépultures d'époque mérovingienne sont susceptibles de contenir des perles dont certaines sont de petites dimensions.

La documentation des structures funéraires, ainsi que de toutes les autres structures (fosses, trous de poteau, etc.) relève de la responsabilité du SAGe. Les photographies ou photogrammétriques des vestiges ont été entièrement assumées par les archéologues qui ont généré sur place une impression à l'échelle 1/10^e afin que les fouilleurs puissent repérer les ossements (en y superposant un calque qui complètera la fiche de conservation), dans le but d'en faciliter l'étude future et la vectorisation des dessins (**fig. 52**). La vectorisation a été assumée par les archéologues²⁶, de même que l'établissement des plans d'ensemble ou de détail. Les prises de vues et les plans (schémas et vectorisation) ont été effectués par le SAGe et archivés sur les serveurs de l'Etat de Genève, à l'entière disposition des anthropologues²⁷.

²⁶ Malika Brigadoi, archéologue auxiliaire au SAGe, a assumé une grande part de ces vectorisations, finalisées par Gionata Consagra.

²⁷ La documentation originale de terrain (Version V1) effectuée sur fiches papier est archivée physiquement, au SAGe pour les archéologues et à l'UNIGE pour les anthropologues. Cette documentation a de plus été scannée afin de pouvoir être archivée numériquement, mais surtout afin que les deux parties puissent disposer de l'entier de la documentation primaire (V1).

3. Présentation des résultats

3.1. Stratigraphie générale

La séquence stratigraphique du site est simple ; elle comprend trois couches (fig. 53 et pl. 2) :

1. US25 : couche de terre végétale de 20 à 30 cm d'épaisseur, de couleur brune, avec quelques gravillons (> 0,5 cm) et petits galets (< 5 cm).
2. US93 : couche de terre brun-rouge chargée de gravillons (> 0,5 cm) et de galets (< 8-10 cm) beaucoup plus abondants.
3. US26 : terrain naturel (TN) issu du processus fluvio-glaciaire, constitué de sable et de graviers de tailles diverses (des gravillons aux galets [>10-15 cm], avec quelques éléments de plus gros calibre). Couleur grise.

Cette séquence sédimentaire simple s'observe sur la trentaine de mètres linéaires que compte la coupe stratigraphique établie en bordure de la parcelle 1:1147. Lors de notre arrivée sur le site, la couche végétale (US25) ainsi que la sous-couche (US93) avaient déjà été retirées et le gravier naturel (US26) avait été dégagé partout. C'est au sommet du gravier alluvionnaire que les vestiges archéologiques se distinguent clairement par le contraste de couleur et de texture entre leurs comblements et le substrat naturel. C'est également à ce niveau que reposent les coffrages en molasse.

Le niveau d'insertion des tombes avait déjà été oblitéré lors de l'enlèvement de la terre arable par l'entreprise Soreval, bien avant notre intervention sur le site. Les seuls éléments à disposition pour l'analyse sont contenus dans la coupe stratigraphique, où cette couche est restée intacte. Les comblements de la quasi-totalité des structures en creux sont constitués d'un sédiment proche si ce n'est identique à l'US93, leur probable niveau d'implantation²⁸. Certaines structures, généralement les plus profondes, sont remplies d'un terrain majoritairement du même type que l'US93, mais il arrive que celui-ci alterne avec des lentilles ou des litages de gravier similaires à l'US26, dont les galets marquent le pendage. On observe également du sédiment mélangé semblable à l'US 26, mais avec une coloration brun-rouge.

Le mobilier archéologique issu de la fouille est peu abondant. Les rares éléments collectés entre les structures ou au niveau supérieur de leurs comblements sont trois fragments insignifiants de tuiles et un tessou de céramique à revêtement glaçuré interne et externe, tous visiblement modernes, qui résultent fort probablement d'une infiltration par les labours. Quant au mobilier funéraire, celui-ci est quasi inexistant, nous y reviendrons plus tard²⁹.

²⁸ Des numéros d'US spécifiques ont été attribués à tous les comblements des structures, sauf celles observées uniquement en stratigraphie, qui n'ont pas reçu de numéro d'US (puisqu'elles non fouillées), mais dont la nature du sédiment peut être assimilée à celle de l'US93.

²⁹ Voir *infra* 5.2.

3.2. Présentation des vestiges

Les vestiges archéologiques mis au jour sont majoritairement des structures funéraires auxquelles il faut également ajouter un certain nombre d'autres structures en creux (fosses, trous de poteau), essentiellement observées dans la stratigraphie en limite de fouille.

3.2.1. Les structures funéraires

Les 25 structures funéraires mises au jour sur le site d'Aire-la-Ville ont livré au total 28 individus : 23 sont des dépôts primaires, dont trois avec réduction interne, et cinq sont en position secondaire³⁰. Elles ont révélé une diversité de types de tombes, dont quatre principaux sont distingués, en fonction de leur aménagement :

1. Les tombes *en fosse simple* (sans aménagement autour du corps)
2. Les tombes *avec aménagement en dur*
3. Les tombes *avec aménagement en matériaux périssables*
4. Les *fosses-réduction*

Tous les individus mis au jour dans les structures funéraires des trois premiers types ont été retrouvés en position primaire et en décubitus dorsal³¹, ce qui signifie que les défunts ont été déposés en ces lieux et s'y sont décomposés. Le quatrième type fait exception à cette règle. Prélevés de leur lieu d'origine, les ossements sont regroupés et déplacés en position secondaire, soit à l'intérieur de l'aménagement à côté d'un autre défunt (réduction), soit à l'extérieur de l'aménagement, à proximité dans une fosse creusée intentionnellement à cet effet : la *fosse-réduction* (**pl. 3**).

3.2.1.1. Tombes en fosses simples

L'absence ou la présence d'un aménagement autour du corps du défunt, clairement visible au moment de la fouille, est la première distinction à établir. Comme déjà évoqué dans le chapitre méthodologique, les types d'aménagement sont déduits à partir des observations faites sur le terrain, en fonction de la présence ou l'absence de vestiges physiques indubitables (pierre, bois, mortier...) ou de traces organiques plus diffuses, comme une coloration du sédiment résultant d'un contact avec un contenant organique. Lorsqu'aucune trace d'un éventuel aménagement ou contenant n'a pu être mise en évidence dans une structure funéraire, celle-ci est considérée comme tombe *en fosse simple** ou tombe sans aménagement*. Ces deux termes seront ici employés indifféremment. Ce type de tombe sans aménagement aurait pu être appelée *en pleine terre*, mais le terme *en fosse simple* est plus neutre. L'étude anthropologique et l'analyse taphonomique du positionnement des ossements statuera sur l'espace de décomposition du corps : *en espace colmaté* (pleine terre), *semi-colmaté* ou *en espace vide*, ce dernier impliquant un dispositif quelconque, lequel a pu permettre des déplacements d'ossements. Ces observations sont des arguments décisifs pour attester l'existence d'un aménagement autour du corps, dont aucun indice

³⁰ Sans compter T129 qui est dans la stratigraphie et pour laquelle nous manquons d'éléments pour l'intégrer dans l'étude.

³¹ À l'exception de T15 dont la position n'est pas claire, mais qui relèverait plutôt d'un décubitus dorsal latéral.

n'était visible ou interprétable à la fouille. La documentation sera alors complétée en ce sens³². Il arrive parfois déjà à la fouille, que des indices tels que des *effets de parois** ou des délimitations linéaires laissent présumer l'existence d'un aménagement disparu. Toutefois, en l'absence de traces physiques tangibles de ce dernier, mais uniquement en présence d'effets indirects associés, la sépulture en question sera considérée *en fosse simple*, du moins à ce stade de l'élaboration. Nous attendrons que l'étude anthropologique soit achevée afin de valider ou invalider l'hypothèse, et distribuer, le cas échéant, la tombe dans le type correspondant.

Neuf tombes sont concernées en l'état de la question : T3, T13, T14, T15, T17, T18, T19, T22 et T108.

La tombe T3, vraisemblablement en dépôt primaire et individuel, bien que très fragmentaire, pose d'emblée un problème d'interprétation de par sa proximité avec la tombe T2. C'est un cas qui sera traité conjointement avec les anthropologues.

Les fosses de ces tombes, pour autant qu'on puisse en juger, étaient relativement vastes et de formes quadrangulaires. Mais comme leurs niveaux d'implantation ont été totalement oblitérés par l'exploitation de la gravière, il est difficile d'aborder cette question avec des éléments concrets autres que les informations livrées par la fouille, près du fond de la structure. Grâce à la présence de deux tombes (T13, T14) partiellement situées sous la stratigraphie sise en limite de fouille occidentale, quelques constats complémentaires ont pu être faits (**fig. 55** et **pl. 2**). Les deux tombes précitées présentent un fond plat assez large (approximativement 1 m) et une fosse avec un profil peu évasé. La différence de largeur entre le fond des structures et leur sommet est d'une vingtaine de centimètres. Les fosses sont relativement peu profondes, conservées sur 0,60 m de profondeur. La largeur des fonds de fosses des autres tombes de ce type (T15, T17, T18, T19 et T 22) reflète la même réalité.

Deux tombes présentent de fortes présomptions d'aménagement disparu.

Le profil de la structure T108 (**fig. 54**) prise dans la stratigraphie et dont la fouille n'a mis en évidence aucune trace d'un contenant, ne ressemble pas aux deux exemples décrits précédemment. Sous la terre végétale, la largeur de la fosse est certes équivalente (1,20 m), mais sa profondeur est plus importante (0,90 m) et la largeur du fond est moindre (0,50 m). Le profil de la fosse, quant à lui, avec des bords plus évasés, se rapproche beaucoup plus de celui des structures T103 et T99 voisines, dotées d'aménagements en matériaux périssables, type auquel il serait tentant d'assimiler T108. Nous attendons l'expertise des anthropologues, même s'il n'est pas certain, au vu du mauvais état de conservation des ossements, que cette question puisse être tranchée.

Aucune trace organique n'a été observée dans la tombe T22 (**fig. 81**), en revanche un effet de paroi indéniable sur le côté droit de l'individu semble attester la présence d'au moins une planche, au sud. L'étude anthropologique et taphonomique permettra d'établir, ou non, un espace vide de décomposition. Cet exemple illustre parfaitement la nécessité de mettre en commun les savoirs spécifiques et complémentaires des archéologues et des anthropologues.

³² Dans la version V2.

3.2.1.2. Tombes avec aménagements « en dur »

L'aménagement le plus aisément identifiable est, de fait, celui qui est construit *en dur*. À Aire-la-Ville, il s'agit de coffrages* construits sur place, à l'aide de dalles de molasse. Ils correspondent à des coffres* ou caissons* en pierre, constitués d'un fond, de quatre parois et d'un couvercle³³. Coffrages, coffres et caissons seront, ici, considérés comme synonymes. Neuf caissons de ce type (T1, T2, T4, T5, T7, T8, T10, T11 et T12) ont été mis au jour dans la partie orientale de l'aire funéraire ; ils attestent la présence de 13 individus, car il s'agit en effet de tenir compte des réemplois de coffrages. Nous verrons cela en détail plus bas.

Construction, assemblage et état de conservation des coffrages en molasse

Les coffres en molasse d'Aire-la-Ville sont partiellement et diversement conservés, endommagés par l'exploitation agricole du terrain, puis par leur dégagement à la pelleteuse (**fig. 56**). Ils ont été fragmentés et fortement arasés (**fig. 57**). Seuls deux tombes (T7 et T10) dont les coffrages ont été implantés plus profondément, sont conservés jusqu'au sommet des parois, soit sur une trentaine de centimètres de hauteur tandis que les vestiges des autres structures en atteignent à peine une dizaine. Les couvercles se sont écroulés sur les ossements, souvent en de multiples fragments (**fig. 58**), et parfois en de plus grandes plaques effondrées horizontalement (**fig. 59**). Dans le second cas, les ossements ont été écrasés par le poids de la dalle de couverture (**fig. 60**), ce qui implique que la chute du couvercle ait eu lieu après décomposition du corps. Les fouilleurs ont parfois constaté une quasi-absence de sédiment entre la dalle de molasse du couvercle, les os et la dalle de fond (**fig. 51**). Les caissons en molasse sont donc restés intacts et quasi hermétiquement fermés pendant un temps qu'il est difficile d'estimer.

A l'exception des coffres des deux tombes citées précédemment, conservés jusqu'au sommet des parois en molasse, l'arasement des aménagements ne permet pas de se faire une représentation précise de leur état d'origine, mais les éléments présents sont suffisants pour se faire une idée raisonnable de leur agencement, du moins pour la partie inférieure. Le premier constat permet d'affirmer que la grande majorité des coffrages sont de forme trapézoïdale, mais deux sont de forme rectangulaire et font exception, ce sont ceux de T4 et T5. Pour établir cette distinction, nous avons mesuré et comparé les petits côtés des caissons, en laissant de côté la tombe T1, trop fragmentaire (**pl. 1**). En-dessous d'un écart de 6 centimètres, les coffres sont considérés comme rectangulaires, et au-dessus comme trapézoïdaux. Les plaques de molasse, qu'elles constituent le fond ou les parois, peuvent être d'un seul tenant ou en plusieurs segments. Les découpes inférieures des dalles d'origine sont généralement régulières et horizontales, à la différence des éléments utilisés pour modifier l'aménagement, qui résultent de remplois et peuvent posséder des faces inférieures très accidentées (**fig. 61**)³⁴. Le démantèlement des coffres a permis d'observer que dans les cas de parois latérales articulées en plusieurs segments, ces derniers n'étaient pas tous insérés au même niveau dans le sol, ce qui sous-entend un réglage sur place en fonction du sommet du caisson. De la même manière, lorsque plusieurs plaques d'épaisseurs variables composent un fond, comme c'est le cas de T5, elles sont plus ou moins enfoncées dans le terrain afin de présenter un niveau horizontal. Il est délicat de

³³ Un coffrage en dalles de molasse peut ne pas être doté d'un fond, cela a été constaté sur d'autres fouilles archéologiques (Corsier), mais pas à Aire-la-Ville.

³⁴ Ce constat a été possible grâce au démantèlement systématique des coffres à des fins de compréhension.

tenter de définir les couvertures, puisqu'aucune n'a été retrouvée en place. Lorsque le couvercle s'est effondré horizontalement à l'intérieur de l'espace du caisson, nous avons pu constater que les fragments pouvaient être assez conséquents, au moins de la moitié de la taille de la tombe, mais rien ne permet d'affirmer ou infirmer l'hypothèse de dalles de couverture d'un seul tenant. Les solutions étaient sans doute multiples, surtout dans les cas de réutilisation où la réouverture de la tombe a facilement pu provoquer la cassure du couvercle. L'épaisseur des dalles est variable et difficile à évaluer, car leur état de conservation est moyen, souvent marqué par des délitements dans le sens de la longueur des dalles³⁵. L'épaisseur moyenne est de 6 à 8 cm, mais certains coffres semblent avoir utilisé des éléments plus fins (T12) ou plus massifs (T11), pour autant qu'on puisse en juger compte tenu de leur état de conservation.

Du point de vue structurel, l'analyse effectuée lors du démantèlement des coffrages de molasse a permis de compléter la compréhension de l'assemblage des différentes dalles³⁶. Les coffrages étaient agencés au fond des fosses, en commençant visiblement par l'insertion d'une première dalle verticale latérale, contre laquelle était alors disposé le fond. Si nous proposons la pose d'une paroi verticale avant le fond et non le contraire, c'est que dans trois cas, en démantelant le fond, la trace de la rainure d'insertion était visible sous la dalle de fond, trace qui n'aurait pas existé à cet endroit dans le cas inverse³⁷ (**fig. 62**). Les parois latérales sont accolées contre le fond, et fondées un peu plus profondément que celui-ci. Dans la totalité des cas conservés, à l'exception de la transformation orientale de T7, toutes les dalles transversales sont situées entre les dalles latérales et servent d'étais. La plupart du temps, elles sont disposées à l'extérieur du fond et accolées contre celui-ci, mais dans deux cas (T2 et T10), les plaques orientales reposent sur la molasse du fond légèrement débordant. Les coffres présentent tous à peu près les mêmes dimensions, soit une longueur comprise approximativement entre 1,90 m et 2,20 m pour une largeur plus modulable qui n'excède pas les 0,65 m.

Un peu moins de la moitié des coffres en molasse (T1, T2, T5, T8 et T10) présentent ponctuellement du mortier de jointoyage (**fig. 63**), observé entre la dalle de fond et les parois, verticalement entre deux dalles d'une paroi latérale, dans les angles, ou dans le cas de T10, également au sommet des parois en scellement du couvercle (**fig. 64**)³⁸.

Pour ce type d'aménagement *en dur*, les informations concernant les fosses sont sommaires. Les tombes en coffre étant situées dans la frange orientale du cimetière, aucune n'est prise sous la stratigraphie en limite de fouille opposée, ce qui aurait pu permettre d'observer son profil et son niveau d'insertion. L'unique constat possible est que les fosses, au niveau du fond de la structure, sont légèrement plus larges que les caissons, d'une dizaine de centimètres de chaque côté, et que le recours à des pierres de calage n'a été employé qu'une fois, pour maintenir en place la dalle sud de T2 (**fig. 65**). Au vu de l'importance et du poids des dalles, la légère insertion dans le substrat (rainure de l'ordre de trois à cinq centimètres de profondeur) suggère un comblement rapide de la fosse à

³⁵ Les dalles se délitement en effet dans le sens de la stratification du sédiment ; elles se sont révélées plus friables que ne le laissait présager leur apparence.

³⁶ Le démantèlement des coffres a également permis de s'assurer que la dalle de fond ne recouvrait pas une inhumation antérieure, comme le cas de T22 nous a rendu attentif.

³⁷ Observé pour T5 dalle latérale nord, T173 paroi nord et T10.

³⁸ Voir détail de T10 dans catalogue *infra*.

l'extérieur du coffrage, sans doute avec le terrain évacué lors du creusement. Dans le cas de T2, on observe de surcroît la présence d'un trou de piquet (ST179, **fig. 66**) implanté contre la paroi sud du coffrage, dans sa partie orientale. D'un diamètre d'environ 0,10 m, son fond est situé une quinzaine de centimètres plus bas que le fond du caisson. La position du TP, si proche du caisson, suggère l'emploi éventuel d'éléments stabilisateurs fichés verticalement pour maintenir la construction en cours, mais les arguments restent fragiles.

Réutilisation-transformation des coffrages en molasse, avec intégration des ossements de l'individu précédent « en réduction »

Comme nous l'avons déjà évoqué, certains coffrages ont été réutilisés pour une seconde inhumation. Sans preuve de transformations structurelles sur les coffres, de la présence d'ossements *en réduction* à l'intérieur de ceux-ci ou de l'existence d'une *fosse-réduction* à proximité, il est difficile de détecter la réutilisation d'un contenant. Les deux cas (T7 et T11) qui vont être développés ici témoignent d'une transformation effective des coffres en molasse, alors que pour T5 et T10, c'est une solution différente qui a été adoptée, avec la création d'une nouvelle structure pour accueillir les ossements de l'individu d'origine et pouvoir ainsi disposer d'un aménagement préexistant qui ne nécessite pas de modifications. Cette seconde option sera présentée lorsqu'il sera question des *fosses-réduction*.

Dans le cas de la tombe T7, la modification apportée au caisson en molasse est mineure (**fig. 67, 68 et 131**). C'est la présence de quelques ossements en réduction sur la dalle de fond à l'extrémité orientale du coffre, au-delà des pieds de l'individu retrouvé en position primaire, ainsi que celle d'une dalle orientale positionnée en biais, qui nous a mis en alerte. En y regardant de plus près, un remaniement du coffre est indubitable, en effet un fragment de plaque prolonge la dalle septentrionale vers l'est (**fig. 69 et 70**). De plus, la paroi orientale est en biais et distante de la pierre de fond, laissant apparaître le substrat naturel sur une petite surface. Enfin, du côté sud, un fragment de dalle basculé à l'intérieur du coffre (A) est recouvert de terre graveleuse, alors qu'une petite plaque (B), qui n'est plus dans l'axe de l'aménagement, est fichée verticalement non loin (**fig. 71**). Cette dernière est bien conservée, son sommet est encore intact, et ses dimensions laissent à penser qu'il pourrait s'agir de la paroi orientale primitive déplacée lors de ce réaménagement. Tous ces éléments, corroborés par la présence de quelques ossements intentionnellement regroupés à cette extrémité de l'aménagement (**fig. 72**), attestent une réorganisation. Dès lors, il est indéniable que ce coffre, et l'individu en dépôt primaire qu'il contient, témoignent d'une deuxième phase d'inhumation. Le démantèlement plaque par plaque de l'aménagement en pierre a permis de lever les derniers doutes. Ainsi, nous pouvons reconstituer l'existence d'une tombe primitive (T170) dotée d'un aménagement en caisson de molasse (US171) à peine plus court, mais dotée d'une extrémité orientale régulière et perpendiculaire. Les ossements retrouvés regroupés aux pieds de l'individu de T7 appartiennent peut-être au défunt de la phase initiale.

Pour la tombe T11 le cas de figure est un peu différent. Les dimensions de l'aménagement et l'épaisseur des plaques de molasse qui constituent le coffrage (US172) se distinguent de celles des autres constructions. L'individu retrouvé en dépôt primaire étonne également par sa corpulence. Le coffre était-il donc simplement en adéquation avec les caractéristiques physiques du défunt pour lequel il a été aménagé (**fig. 73**) ? Plusieurs anomalies ont été relevées, suggérant que cette inhumation n'est pas celle d'origine, et que son aménagement

en molasse a été réorganisé. En considérant le coffre, nous remarquons immédiatement que la partie orientale de la paroi nord n'est pas dans l'axe de l'ensemble et fait penser à deux étapes d'aménagement. Le fond du caisson est en outre constitué de deux éléments : une dalle monolithe d'une longueur de 1,80 m et une seconde, irrégulière, de 0,30 m de longueur. Côté sud-est, on constate également la présence d'une dalle distincte de mêmes dimensions que celle qui lui fait face. Ainsi l'extrémité orientale a été délibérément reconstruite autour de la dalle de fond rajoutée. En y regardant de plus près, la dalle latérale nord d'une première phase est visible, arasée au niveau du fond. (**fig. 74 et 75**) Il est dès lors possible d'affirmer qu'il existait une tombe antérieure à T11 et son aménagement en coffre (US172), à savoir T173, dotée d'un coffrage de molasse (US174) visiblement plus restreint. De ce coffre initial ne subsiste plus que la dalle de fond, la paroi latérale sud d'un seul tenant, ainsi que l'arase de la paroi nord (**fig. 75, 76 et 77**). Tout le reste a été remanié pour répondre aux besoins de la seconde inhumation. Au démantèlement du caisson, la découpe inférieure des plaques apporte aussi des éclaircissements. Les dalles initialement conçues pour le coffre de T173 sont vraisemblablement d'un seul tenant, avec une découpe inférieure rectiligne et posée horizontalement. Le prolongement de cette même paroi latérale, en phase postérieure, est au contraire irrégulière et n'est pas insérée au même niveau (**fig. 78**). La dalle orientale qui ferme le second aménagement est clairement un remploi comme en témoigne sa face inférieure cassée (**fig. 61**). À l'ouest, le fragment de molasse n'est pas ordonné comme les dalles d'origine (**fig. 79**). Quant à la dalle latérale nord de la première phase (T173), elle est apparue plus amplement au démontage de la plaque nord de la phase 2 (T11, **fig. 62**). Nous ignorons tout de l'individu de la première tombe T173. Comme pour l'aménagement de T7, on s'attendait à ce que le prolongement oriental du coffre de T11 soit un espace d'accueil pour une réduction, mais aucun os supplémentaire n'a été collecté spécifiquement à cet endroit. Des ossements découverts en vrac au-dessus de la couverture effondrée du coffre réaménagé de T11 pourraient éventuellement lui appartenir. L'étude anthropologique nous renseignera.

3.2.1.3. Tombes avec aménagements périssables

Il est plus difficile d'appréhender les tombes dotées d'aménagements périssables, essentiellement en bois. Le plus souvent, seules les traces ligneuses des planches d'un coffre*, coffrage ou tronc évidé* restent visibles. La matière organique est parfois si altérée que la seule information qui subsiste est la couleur transmise au sédiment. Ce type de contenant en bois étant relativement étroit, il impose souvent des contraintes physiques au corps, qui peuvent être perceptibles dans le positionnement des ossements (effets de parois). L'étude anthropologique permettra sans doute de mettre en évidence cette réalité pas toujours perceptible à la fouille, et d'étoffer le *corpus* actuel.

En l'état de la question, sept tombes appartiennent au type d'inhumation avec aménagement périssable, il s'agit de T19, T20, T21, T99, T103, T119 et T127.

Le plus fréquemment, l'existence d'un contenant périssable peut être mis en évidence, grâce à la présence, dans le sédiment du comblement de la fosse, de traces ou de surfaces noirâtres. C'est souvent lors du décapage 0, avant l'apparition des ossements du squelette, que sont observées des traces rectilignes qui correspondent au pourtour du contenant ou une surface qui couvre le périmètre de celui-ci et reflètent la présence d'un couvercle en bois. Ces éléments ne donnent souvent qu'une image partielle de l'aménagement, mais

permettent de l'identifier. Aucun clou ni élément métallique n'a été retrouvé dans ce type de tombe, comme dans aucun autre type sur le site d'Aire-la-Ville.

Dans la tombe T20, l'emplacement partiel d'un contenant était matérialisé par deux traces rectilignes noirâtres se joignant à angle droit : une trace longitudinale au nord ainsi qu'une seconde trace transversale à l'ouest, qui marquent l'extrémité occidentale d'un probable coffre en bois. Les vestiges colorés diffus sont conservés jusqu'au niveau d'apparition de l'humérus gauche de l'individu. (**fig. 172**)

La tombe T21 présente le même cas de figure. Au-dessus du niveau d'apparition des ossements, deux traces organiques longilignes et parallèles sont observées au nord-ouest et au sud-est, distantes de 0,40 m (**fig. 177**). Ces traces disparaissent à la fouille, mais la position de l'individu ne laisse aucun doute quant à l'existence d'un contenant, car l'effet de paroi est très marqué du côté sud (**fig. 80**).

Pour la tombe T99, des traces organiques rectilignes discontinues (au nord et au sud) ainsi que dans l'angle sud-est, sont visibles au décapage 0 et dessinent le pourtour d'un contenant de 0,40 m de largeur (**fig. 82**). Dès le niveau d'apparition des ossements et dans l'espace de la cage thoracique, un sédiment organique est également présent (**fig. 83**). Cette trace noire recouvrait l'humérus droit, ce qui suggère au moins une planche de couverture³⁹.

La tombe T103 constitue un magnifique cas d'école. Un aménagement, certainement en bois, est rapidement observé. Au décapage 0, des traces longilignes parallèles et perpendiculaires dessinent nettement le contour d'un contenant rectangulaire (**fig. 84**). Au décapage 1 (**fig. 85**), du sédiment sombre et organique est présent à l'intérieur du périmètre du contenant apparu lors du décapage supérieur, alors que le squelette commence à apparaître (crâne et os longs), attestant un couvercle (**fig. 86**). L'aménagement, rectangulaire, mesurait 1,90 m de longueur pour une largeur variant de 0,25 m du côté de la tête à 0,35 m aux pieds, et était conservé sur environ 0,15 m de hauteur. Les ossements ont subi d'importantes compressions latérales (0,30 m de large entre les deux épaules, **fig. 87**), qui pourraient être postérieures à l'enfouissement, selon les observations du fouilleur, mais dont l'interprétation reste sujette aux conclusions qu'apporteront les anthropologues. En dépit des nombreuses traces de sédiment organique, le bois était entièrement décomposé. Nous avons toutefois procédé à trois prélèvements d'échantillons pour d'éventuelles analyses complémentaires (**fig. 85**). A l'extrémité occidentale, à l'arrière du crâne, le contenant se prolonge encore de 23 centimètres (**fig. 87, 88 et 89**), ce qui nous pousse à considérer l'éventualité d'une inhumation en tronc évidé. La coupe (**fig. 90**) ne dément pas cette hypothèse, mais seule une étude poussée menée par les anthropologues permettra, peut-être, de trancher entre les deux éventualités⁴⁰.

La dernière structure funéraire dotée d'un aménagement en matériaux périssables est T119. Largement située sous la stratigraphie établie en bordure de parcelle, l'extrémité orientale d'un aménagement en bois, de type coffre s'est toutefois clairement dessiné (**fig. 91**). La

³⁹ La nature instable du terrain encaissant cette tombe et sa profondeur ne nous ont pas permis de procéder à une fouille plus fine.

⁴⁰ Il semblerait que les inhumations en troncs d'arbre évidés soient reconnaissables même en l'absence de traces de bois, par les déplacements particuliers des ossements mettant en évidence une migration de ces derniers vers le centre du tronc.

présence matérialisée des parois sous forme de traces organiques est confirmée par les effets de parois observés au niveau des pieds (**fig. 92**). La largeur du contenant est d'une quarantaine de centimètres.

A la lecture de la stratigraphie, une trace hémicirculaire singulière, de profil concave, évoque fortement un aménagement de tombe (T127). Cette trace organique de 0,40 m de diamètre est visible dans le centre inférieur d'une fosse à fond plat de 0,80 m de largeur. Au centre et à l'axe de cette trace sédimentaire plus foncée, ont été observés quelques petits ossements. Ceux-ci étant pris dans la coupe, ils n'ont pas été prélevés, dans l'espoir de pouvoir les fouiller de manière *ad hoc* si l'opportunité se présente d'exploiter la parcelle mitoyenne de la stratigraphie. Cette trace, de 4 cm d'épaisseur, évoque la forme d'un tronc évidé (**fig. 93**).

Grâce au fait que trois des inhumations en contenant périssable sont partiellement piégées sous la stratigraphie, nous pouvons émettre une dernière considération relative aux fosses de ce type d'aménagement. Situées à l'extrême sud (T99 et T103) et au nord (T119) de la zone funéraire fouillée, les trois sépultures rendent compte d'un aménagement assez étroit en matériau périssable installé dans des fosses dont le profil est fortement évasé. L'observation de la coupe montre que les fosses étaient substantiellement plus grandes que ce que nous avons pu observer et relativement larges à leurs sommets, car le terrain encaissant instable le nécessite, particulièrement lorsque le substrat naturel constitué de gravier est atteint. À leur niveau maximum de conservation, les fosses atteignent une largeur comprise entre 1,20 et 1,40 m, alors qu'au niveau de la fouille (environ 0,80 m plus bas) elles fluctuent entre 0,50 et 0,60 m. (**pl. 2**).

3.2.1.4. Les fosses-réduction

Les coffrages en molasse de T5 et de T10 sont en réalité des caissons existants, réemployés pour une seconde inhumation. Intacts, ils ont été réutilisés tels quels, et c'est précisément l'existence d'une inhumation en réduction à l'extérieur, mais à proximité immédiate de la structure, qui révèle le remploi.

Au nord-est de T5, un sédiment terreux contenant des ossements humains a été identifié comme une fosse-réduction (R6, **fig. 94**), de forme ovale d'environ 0,75 m de longueur dans la direction est-ouest pour une largeur approximative de 0,45 m. La fouille s'est faite en quatre décapages précédés d'un nettoyage de surface. C'est à ce décapage 0 (**fig. 95**) qu'a été collectée une perle annulaire en verre au décor ondé⁴¹ (**fig. 96**) parmi les premiers os qui émergent en vrac. Cet élément de mobilier qui n'était malheureusement plus en position primaire, pourrait toutefois être associé à la réduction. Les ossements étaient en mauvais état de conservation et très fragmentés, toutefois le fouilleur, qui a effectué et documenté trois décapages successifs, a relevé qu'il pourrait y avoir plus d'un individu. L'étude en laboratoire tranchera. Nous ne savons encore rien du défunt déposé dans la structure en creux R6, mais il est vraisemblable qu'il s'agit des ossements du défunt initialement déposé dans T5.

Une seconde fosse-réduction (R9) a été dégagée à l'ouest de T10 (**fig. 97**). La structure ovale mesure approximativement 0,30 m par 0,60 m et est orientée nord-sud. En dépit du

⁴¹ N° inventaire : Ai04-01_VE50-1, voir infra 5.2.

dépôt secondaire du corps, les ossements sont en bon état de conservation. La fouille s'est faite en 7 décapages successifs dûment documentés. Les os longs étaient bien alignés au fond de la fosse (**fig. 98**), au-dessus se trouvaient pêle-mêle des phalanges, des vertèbres, un coxal, alors que le crâne était au-dessus, au niveau supérieur (**fig. 99**). La fosse de R9 entame celle de T10, et lui est clairement postérieure.

Les deux fosses-réduction R6 et R9 ne semblent pas avoir bénéficié d'un aménagement particulier, les ossements paraissent avoir été déposés à même les fosses. Dans le cas de R9, une dalle (US176) de molasse d'une cinquantaine de centimètres de longueur était fichée à l'est des ossements, entre ces derniers et le coffrage de T10. Dans certaines nécropoles, les fosses-réductions étaient pourvues de dalles de couverture, à l'instar des coffres en pierre contre lesquels elles s'appuyaient⁴².

3.2.2. Les autres structures

3.2.2.1. En planimétrie

En planimétrie, outre les tombes, peu d'autres structures (ST) ont été mises au jour : quelques fosses et trous de poteau (TP), moins d'une trentaine au total, qu'il n'est pas aisé d'exploiter. Les structures, visibles par contraste de couleur et de texture lorsqu'elles atteignent le gravier naturel fluvio-glaciaire de couleur grise, étaient proches de leur fond, et le simple fait de marcher pour effectuer la fouille mettait en péril la conservation de ces fragiles vestiges. Nous avons donc envisagé de les fouiller rapidement pour ne pas perdre les informations, mais lors de la fouille de ST16, le remède a été pire que le mal. La fosse oblongue ST16, qui s'est révélée renfermer cinq dépressions ou TP rapprochés, a été quasiment impossible à vider tant le gravier encaissant était instable (**fig. 161**). Compte tenu de cette tentative malheureuse, il a été décidé de se concentrer sur les tombes et de ne procéder à la fouille des TP qu'à la fin du chantier, et en utilisant uniquement l'aspirateur. La prise d'information a toutefois été assurée grâce à deux ortho-photographies issues de photogrammétriques de l'ensemble du chantier. La première a été réalisée au début de l'intervention à l'aide d'un appareil monté sur une perche télescopique, la seconde, une semaine avant la fin du chantier, à l'aide d'un drone. Un géo-référencement par GPS différentiel des structures fouillées, ainsi qu'un levé de données altimétriques⁴³ complètent les données photogrammétriques. Ainsi nous avons disposé d'un plan général précis superposant les données de toutes les structures, avec leurs altitudes (**pl. 5**). À partir de ce document, il a été possible de sélectionner, en fonction de leur persistance et de leur profondeur, les vestiges les plus assurés et de proposer une interprétation⁴⁴.

La répartition spatiale des TP sélectionnés sur ces critères montre qu'ils ne sont pas uniformément distribués. Une concentration de trous de poteau s'observe autour d'un noyau

⁴² Notamment sur le site du Clos d'Aubonne à La Tour de Peilz, Steiner, L. 2011, vol.I, p.254.

⁴³ Les prises de données ont eu lieu respectivement les 4 juillet, 3 et 10 août 2022.

⁴⁴ Les fosses et TP ont été documentés à trois moments : lors de l'apparition de la structure au début de chantier ; après un premier nettoyage de surface (première orthophoto) ; à la fin de fouille (deuxième orthophoto). Nous avons tenu compte uniquement des structures observées au moins à deux reprises, et dont la profondeur est égale ou supérieure à dix centimètres, les autres étant considérées comme des dépressions ou aléas de terrain non pertinents. Dans certains cas, par leur position, ces dépressions que la prudence nous suggère d'écarter, renforcent l'hypothèse présentée. Par cohérence avec la méthode exposée, celles-ci n'ont pas reçu de numéro de structure et figurent sur les schémas mais sans être colorées.

de tombes formé par T17, T18 et T22, qui suggère une organisation interne à l'aire funéraire, alors que le reste de la zone fouillée en est quasiment exempte. Nous reviendrons sur cette question lorsque nous tenterons une interprétation des vestiges.

3.2.2.2. En stratigraphie

L'analyse et la compréhension des structures en creux observées dans la stratigraphie n'est guère plus aisée que la vision planimétrique (**pl. 5**). Près d'une trentaine de structures, qui pourraient être interprétées comme des trous de poteau ou de piquet, sont visibles en coupe (**pl. 2**). Tous les comblements sont à priori similaires, constitués d'un sédiment proche si ce n'est identique à US93, leur probable niveau d'insertion. Certaines structures, en général les plus importantes, en partie identifiées avec certitude comme étant des tombes, sont comblées par un sédiment majoritairement du type US93, mais en alternance avec des pincées ou des litages de gravier naturel (US26), dont les galets marquent le pendage. On trouve également du terrain mélangé, proche du terrain naturel, mais avec une coloration brun-rouge assez similaire à celle du sédiment terreux US93. Les comblements n'ayant pu être distingués, non seulement du terrain encaissant (US93), mais également entre une structure et l'autre, les liens d'antériorité/postériorité des structures n'ont généralement pas pu être établis. Il n'est en outre pas possible de dire si US93 recouvre les comblements des structures en creux ou si celles-ci sont creusées depuis la surface de US93, voire plus haut, si le terrain a été remanié à l'époque moderne. Comme cela ressort pleinement de l'énoncé qui précède, il est difficile de tirer parti de l'analyse de cette stratigraphie tant les informations sont partielles ou biaisées comme nous allons l'évoquer maintenant.

Un certain nombre de structures ont pu être interprétées comme étant des tombes, puisque celles-ci ont été partiellement dégagées en fouille. C'est le cas de T13, T14 et T119⁴⁵, (**fig. 100** et **pl. 2**) ainsi que de T99, T103 et T108 (**fig. 101**). Une structure supplémentaire peut être ajoutée à ce *corpus*, bien qu'elle n'ait pas été repérée en plan, il s'agit de T127. L'argument pour cette attribution se base sur la présence d'une trace organique concave avec en son centre quelques ossements, ainsi que ses dimensions qui, en l'état, suggèrent une inhumation dans un contenant en matière périssable : en tronc d'arbre évidé par exemple, comme nous l'avons déjà évoqué. En ce qui concerne les autres structures, toute interprétation reste ouverte.

En effet, voici la compréhension qu'a permis la fouille de T99, T103 et T108. Afin de pouvoir fouiller ces sépultures dans leur intégralité, la stratigraphie a été reculée d'environ 0,50 m. C'est ainsi que T103 n'est plus visible en stratigraphie, ou à peine, car seul l'angle N-O de la sépulture s'y trouve encore (voir **pl. 3**). Pour T108, l'extrémité orientale supérieure de la tombe est visible en coupe, alors que son fond (plus à l'est) n'y figure plus. Pour faciliter la lecture de la stratigraphie, les fonds de ces deux tombes ont donc été projetés, en tramé plus clair (**fig. 102** et **pl. 2**). L'exemple de ces trois tombes met en évidence la difficulté d'interprétation des structures de moyennes dimensions, qui peuvent être aussi bien des trous de poteau que les extrémités orientales de tombes qui se trouvent sous la parcelle voisine (**fig. 103**).

Le deuxième biais qu'il s'agit également d'énoncer, provient du fait que la stratigraphie établie en limite de chantier correspond à la limite orientale du chemin du Muchillon déjà présent sur les cartes dès le milieu du XIX^e siècle. Dès lors, il est légitime de s'interroger sur

⁴⁵ Dans ces comblements, on observe la présence ponctuelle de sédiments plus graveleux proches du TN, expliqués par la profondeur des fosses et de l'instabilité du terrain encaissant qui s'est infiltré.

l'alignements de trous de petites dimensions (piquets ?) dispersés du nord au sud (ST114 à ST118 et ST123, ST128, ST130 à ST132), qui pourraient rendre compte de l'emplacement d'une simple clôture, peut-être même moderne.

4. Organisation de la nécropole

4.1. Emprise et configuration originelles

L'emprise de la nécropole, autrement dit sa surface d'origine, n'est pas connue. Si l'on admet que les marges orientale et méridionale ont été atteintes, un doute subsiste quant à la limite nord⁴⁶. La marge occidentale nous échappe, mais certains éléments permettent toutefois de tenter une projection. Selon la topographie du terrain, issue de la formation des couches géologiques, le cimetière d'Aire-la-Ville est situé sur la seconde terrasse alluviale post glaciaire, proche de la rupture vers la première terrasse jouxtant le Rhône (**fig. 33** et **34**). Le dénivelé d'un peu plus d'un mètre, dont témoigne le relief, se trouve à environ 5 m à l'ouest de l'actuelle limite de fouille (limite entre les parcelles 993 et 992). Par extrapolation, et avec toute la prudence qu'un tel exercice requiert, l'aire funéraire pourrait couvrir une superficie minimum de 350 m², dont un tiers resterait à fouiller sous la parcelle communale. La nécropole d'Aire-la-Ville reste modeste, et en cela ne peut être comparée avec l'exemple géographiquement très proche (5.6 km à vol d'oiseau) de la nécropole de Sézegnin beaucoup plus importante (plus de 700 sépultures datées de la fin du IV^e au VIII^e siècle, sur une superficie de 9000 m²), mais qui pourrait aussi refléter une occupation plus longue. Le site de Sézegnin reste cependant l'exemple régional le plus proche géographiquement et chronologiquement pour les comparaisons. En raison de la relative ancienneté de la fouille (1973), il serait toutefois utile de compléter le cadre comparatif avec des exemples plus récents.

À ce stade de l'étude, la configuration originelle du cimetière reste difficile à appréhender, tant dans son organisation spatiale que dans son aspect général de surface. Selon toute vraisemblance, des cheminements, enclos et marquages de surface existaient. L'organisation globale échappe toutefois à notre compréhension. L'aire funéraire s'est-elle développée à partir d'un noyau central, ou à partir d'un secteur précis pour s'étendre ensuite linéairement, ou pas, en fonction de la disponibilité du terrain ? Existait-il des groupes ou des concentrations de tombes, et à l'inverse des secteurs exempts d'inhumations ? Peut-on distinguer deux phases d'utilisation ou en déduire la durée de son occupation ?

4.2. Organisation en rangées

La vingtaine de sépultures dégagées, toutes orientées ouest-est (avec de légères fluctuations), mettent en évidence une organisation du cimetière en cinq rangées presque parallèles se développant du nord au sud (**pl. 4**). Nous constatons en premier lieu que toutes les tombes en coffre sont situées sur la frange orientale de l'aire funéraire, réparties dans deux rangées (rangées 4 et 5), et que dans la rangée 5, aucune tombe en fosse, qu'elle soit simple ou à contenant périssable n'est présente. De plus, l'unique recoupement de la zone fouillée intervient en rangée 4, et il s'agit d'une superposition de deux types différents, à savoir une tombe *en fosse simple* recouverte par une tombe *en coffre de molasse*. Ces deux constats nous amènent à postuler l'antériorité d'un type par rapport à l'autre. Il semble

⁴⁶ Voir supra, 2. Méthode de l'intervention.

d'ailleurs, à l'appui de cette hypothèse, qu'à Sézegnin, ainsi qu'à La Tour-de-Peilz, les coffres en pierre sont globalement postérieurs aux fosses simples et aux coffres de bois⁴⁷. À Aire-la-Ville, l'analyse de la distribution spatiale des quatre modes d'inhumation* définis n'a pas été poursuivie plus avant car, comme nous l'avons évoqué précédemment, la suspicion *d'effets de parois* dans plusieurs tombes a mis en lumière la fragilité et la potentielle perméabilité du type *en fosse simple* et celui *en aménagement périssable*, ce qui risquait de biaiser fortement la réflexion, et surtout les conclusions de celle-ci. Les indices perçus par les archéologues demandent à être validés par les anthropologues, et c'est à ce moment-là que la réflexion pourra être menée de manière pertinente. Si les sépultures pour lesquelles nous pensons avoir observé des déplacements osseux (peu ou non vraisemblables dans une inhumation *en pleine terre*), sont confirmées par l'expertise des anthropologues, alors le type *en fosse simple* serait quasi inexistant au profit de celui *en aménagement périssable*, et les *coffrages en molasse* deviendraient dès lors minoritaires. C'est la raison pour laquelle l'analyse de la distribution spatiale a été différée.

4.3. Signalements de surface

L'exploitation du terrain par l'agriculture, puis par la gravière, a entraîné la disparition du niveau de circulation de la période d'utilisation de la nécropole, et par conséquent d'éventuels vestiges qui auraient permis de saisir l'organisation de surface. Il est pourtant très probable que les tombes aient été signalées aux vivants. La quasi-absence de recoupements de sépultures le suggère, tout comme la réutilisation de certains coffres en dalles de molasse. L'éventualité que les couvertures des coffres aient affleuré la surface doit être écartée⁴⁸. L'organisation interne de la nécropole devait se matérialiser en surface sous la forme de haies, de clôtures et de chemins, par exemple⁴⁹.

La délimitation d'un périmètre autour d'un groupe de tombes, par une barrière par exemple, est une façon de signifier la présence des sépultures, et de leur garantir un périmètre protégé. Comme évoqué, plusieurs trous de poteau semblent avoir participé à l'organisation et à un marquage de surface de l'aire d'inhumation. Ainsi, la douzaine de trous de poteau repérés autour des tombes T17, T18 et T22 correspondent peut-être à un enclos entourant les sépultures. Le dispositif marqué par les TP⁵⁰, probablement une barrière, isole un, voire deux espaces adjacents. Celui qui contient T22 est de plan carré, d'environ 2,5 m de côté, alors que la zone délimitée autour de T17 et T18 est plus inégale, surtout à l'ouest. Les trois tombes appartenaient-elles à une ou deux unités séparées ? S'agissait-il d'enclos ou d'autre chose ? À l'emplacement de T22 seront installées, en un second temps, deux tombes en coffrage de molasse : T4 qui recouvre partiellement T22, et T5 (**fig. 104**). Ces deux tombes postérieures s'inscrivent très exactement dans le périmètre entouré de poteaux. Il convient de noter que ces deux inhumations sont les deux seules qui possèdent un coffrage de forme rectangulaire et non trapézoïdale, ce qui pourrait constituer un argument d'ancienneté si l'on se fie à la littérature sur le sujet⁵¹. En outre, le coffrage de T5 a été réutilisé, comme l'atteste

⁴⁷ Privati 1983, p. 35; Steiner 2011, vol. I.

⁴⁸ Le niveau supérieur des coffres T7 et T10, les mieux conservés, avec l'ajout 5 cm pour le couvercle, atteint les 369,05 mètres, c'est-à-dire une vingtaine de centimètres sous le niveau de circulation supposé de l'époque (en fonction de ce que montre la stratigraphie).

⁴⁹ Steiner 2011, vol. I, p. 57.

⁵⁰ Les TP sont, respectivement du nord-est au sud-est, TP158, 159, 191, 188, 160, 161, 157, 164, 147, 148 et 149.

⁵¹ À Sézegnin (Privati 1983, p. 35 et 58), les coffres rectangulaires sont présentés comme plus anciens que ceux qui sont trapézoïdaux, mais il conviendra de multiplier les comparaisons avec des études plus récentes.

la création à proximité d'une fosse-réduction (R6). (**pl. 5 et 6**). Deux trous de poteau repérés au sud du coffrage de T2 pourraient en outre suggérer une extension vers le sud des enclos précédemment décrits, ou l'adjonction d'une nouvelle petite unité protégée⁵² (**fig. 105, pl. 6**).

Le trou de poteau TP151 recouvert par une structure funéraire est le seul à bénéficier d'un élément de chronologie relative. Observé sous la dalle de fond du coffre de T2, il lui est antérieur.

D'autres dispositifs pouvaient également avoir endossé le rôle de marqueur, à l'instar de la fosse longiligne ST63 repérée au S-O de la tête de T21 (**fig. 177**), dans laquelle était probablement dressée une pierre. Le galet observé derrière la paroi ouest du coffrage de T170/T7 pourrait également jouer un rôle similaire. Il est situé dans l'axe derrière l'extrémité occidentale du coffre et pourrait appartenir à un tel dispositif. La base horizontale du galet laisse à penser qu'il a été intentionnellement choisi pour son assise. Son niveau inférieur n'est pas inséré aussi profondément que le coffre, mais son niveau supérieur correspond à l'altitude reconstituée du couvercle⁵³ (**fig. 106 et 107**). Cette pierre, vraisemblablement pas visible en surface, pourrait aussi ne constituer qu'une partie d'un dispositif qui nous échappe : la base d'un emplacement destiné à accueillir une stèle dressée, ou un élément moins pérenne.

En l'état de la question, nous ne pouvons guère aller plus loin dans cette réflexion.

4.4. Cheminements

En dépit de l'exiguïté de la zone d'étude, l'analyse de l'emplacement des tombes montre que la répartition de celles-ci n'est pas uniforme et que se distinguent des secteurs plus denses et d'autres plus clairsemés. Si nous avons pu discerner des alignements de TP formant enclos autour de certaines tombes, probablement un noyau primitif, voire une ou plusieurs entités familiales, l'exiguïté de la surface fouillée rend difficile l'appréhension de cheminements ou d'espaces vierges. Nous avons mené l'analyse en deux temps, en excluant dans un premier temps les sépultures en coffres de molasse. Dès lors, les lacunes entre les inhumations apparaissent plus clairement, notamment entre T15 et T17, à l'ouest de T15, T18 et T19, ainsi qu'à l'est de la rangée 4. Ces surfaces (**pl. 4a**) mises en évidence pourraient être interprétées comme des voies de circulation en marge orientale de la nécropole, avec une pénétrante en direction du couchant, menant à une zone qui pourrait constituer une sorte de place, si elle continue sous la parcelle adjacente. Sur un tel espace exempt d'inhumation, l'existence d'un petit édifice en bois est suggérée par la présence de TP, comme cela a été mis en évidence à Sézegin⁵⁴. La fouille du chemin vicinal sera indispensable pour valider cette hypothèse. Il est intéressant d'observer qu'avec l'adjonction, sur le plan général, des tombes en coffrages de molasse situées uniquement en rangées 4 et 5, l'espace entre les inhumations diminue et que la pénétrante pourrait avoir été déplacée au nord de T15 et diminuée de largeur (**pl. 4b**).

⁵² TP150 et TP156.

⁵³ Les parois qui sont intactes jusqu'à leur sommet atteignent l'altitude de 368,97 m, et le sommet du galet émerge à 369,02 m.

⁵⁴ Pour la petite construction en bois Sézegin : Privati 1983, p.19 et p. 41-45.

5. Essai de datation

Nous allons tenter de déterminer la datation des structures dégagées et de circonscrire la durée de l'occupation de la nécropole. Pour ce faire, il sera tenu compte de la chronologie relative des structures, du mobilier et de la typologie des tombes. Les futures analyses radiocarbone sur les ossements de sépultures choisies permettront de tendre vers une datation absolue⁵⁵.

5.1. La chronologie relative

En raison de l'exiguïté de la surface explorée, les superpositions ou les recoupements de tombes constituant les éléments concrets de la chronologie relative sont peu nombreux. L'unique chevauchement de structures funéraires est celui de T22 par T4 qui, dans le cas présent, rend compte d'une superposition de deux types de tombes différents : T22 *en fosse simple*, recouvert par T4 *en coffre de molasse*. Cet exemple suggère l'antériorité d'un type par rapport à l'autre, mais comme il s'agit d'un cas isolé à Aire-la-Ville, il ne saurait être généralisé sur cette base. Par ailleurs, quatre tombes en coffrages de dalles ont été remployés, témoignant de l'utilisation d'un aménagement sur un plus long laps de temps⁵⁶. Il est à noter que le groupe de tombes délimité par le, ou les enclos, renferme à lui seul cette double chronologie relative, laissant à penser que ce petit groupe pourrait constituer le noyau primitif de la nécropole. Toutefois, selon l'extension réelle de la nécropole, ce cas de figure pourrait ne pas être unique, ce qui mettrait en cause la présente interprétation.

5.2. Le mobilier (pl. 12).

Le mobilier funéraire constitue un bon marqueur chronologique, mais il s'avère rare à cette époque dans notre région⁵⁷, et il ne permet en aucun cas de proposer une datation certaine et totalement fiable. De plus, à Aire-la-Ville, le mobilier est quasi inexistant. L'inventaire se résume à deux objets avérés : une boucle avec ardillon et une perle. Le premier était en position primaire dans T21 alors que le second était déplacé ; on l'a trouvé au sommet de la fosse-réduction R6, au premier nettoyage après le décapage à la pelleuse. Il faut également considérer trois intrigants objets en pierre dont l'origine naturelle ou anthropique n'a pas encore pu être clairement établie.

La boucle ovale avec ardillon **ME62-1**, de petites dimensions, retrouvée en position primaire dans la tombe T21 dans la zone pelvienne, à proximité de la partie proximale du fémur droit est en fer (**fig. 175 et 176**). D'une hauteur de 24 mm pour 18 mm de largeur⁵⁸, cette boucle de forme simple, courante aux V^e – VI^e siècles, appartient a priori plutôt à une lanière qu'à une ceinture, éventuellement à une aumônière.

La perle annulaire **VE50-1**, d'un diamètre de 13 mm pour une épaisseur de 7 mm, est en verre opaque noir orné d'un filet ondé blanc. Ce type de perle, généralement associé à une parure située au niveau du thorax du ou de la défunte, présente une durée d'utilisation de

⁵⁵ Le choix des échantillons à soumettre à l'analyse ¹⁴C va être entrepris lors d'une prochaine discussion entre archéologues et anthropologues.

⁵⁶ La fouille de Corsier, qui témoigne d'un cas de figure un peu différent puisqu'il s'agit de tombes en coffres de molasse situées à l'intérieur d'un édifice religieux, tend à montrer, grâce à la présence d'ossements en réduction et d'analyses ¹⁴C à l'appui, qu'un coffre en dalles de molasse pourrait avoir été réutilisé jusqu'à quatre fois dans un intervalle de trois siècles. Plan 2015, p.70, note 25, figure 22-23.

⁵⁷ Privati 1983, p. 35

⁵⁸ Dimensions (externes) avant restauration. L'ardillon mesure environ 22 mm.

plusieurs siècles (2^{ème} moitié du Ve -1^{ère} moitié du VII^e siècle). Des exemples similaires ont été retrouvés dans de nombreuses nécropoles⁵⁹.

Quant aux deux éléments en pierre qui ont retenu notre attention, sans que nous ayons pu déterminer s'ils sont naturels ou façonnés par l'homme, les deux premiers font penser à des perles et le second à un outil de type polissoir/aiguiseur.

LI0-1, en pierre noire, se rapproche d'une perle cylindrique de section ovale (23 x 17 mm) et d'épaisseur irrégulière (12 et 16 mm), dont les deux faces plates sont percées. Le percement est asymétrique, d'un diamètre de 3 mm sur une face et de 6 mm sur l'autre, obstrué par un produit de corrosion ferreux. Cet objet a été retrouvé proche de T1, à l'extérieur du coffrage côté oriental. En raison du contexte perturbé, nous ne pouvons affirmer que celui-ci provenait de l'intérieur de la structure, ou de l'extérieur⁶⁰.

LI0-3 est en roche grise de forme circulaire irrégulière, d'environ 13 mm de diamètre pour une épaisseur entre 5 et 8 mm, percée d'un trou. Ce percement est situé presque au centre de la face la plus régulière, alors que sur la face opposée, il est à l'extrémité d'une sorte « d'entonnoir » pénétrant la roche. Présence de quelques concrétions calcaires. Cet élément, trouvé hors contexte (dans le gravier entre les sépultures T13 et T14) pourrait être naturel. Nous allons nous en assurer en le montrant à un spécialiste lithicien.

LI23-2 est un quadrilatère en pierre noire, d'une forme proche du trapèze rectangle. L'un des côtés mesure 70 mm, le côté parallèle opposé 26 mm et le troisième, perpendiculaire, 37 mm. Son épaisseur, irrégulière, fluctue entre 16 et 21 mm. Cette pierre possède des concrétions sur la face qui était en contact avec le sol lors de sa découverte, alors que les trois autres faces sont lisses et vraisemblablement polies. Cette pierre est ergonomique et s'adapte parfaitement à une préhension en main. La face concrétionnée appuyée contre l'éminence thénar de la main gauche, calée par le pouce légèrement plié, et maintenue par les quatre autres doigts, l'outil présente une face qui semble faite pour jouer le rôle d'un polissoir ou aiguiseur. Cette face polie possède, contre la main et à son extrémité distale, une légère protubérance qui renforce l'hypothèse de l'outil, située à l'emplacement parfait pour faire coulisser une lame ou un élément à polir ou aiguiser, manipulé de la main droite, assurant à la fois un rôle de guide et de protection pour éviter les blessures. Même si une telle prise en main s'avère très appropriée pour un outil, cette interprétation reste sujette à l'expertise d'un spécialiste. Ce curieux objet provient de la tombe T21 ; il a été remarqué lors du prélèvement de l'individu, à la hauteur de (sous) l'épaule gauche.

En dehors de ces quatre objets, il faut encore citer une plaquette fragmentaire **ME80-2** en fer retrouvée au niveau des côtes du défunt de T12, proche de la dalle de fond du coffrage. Cet objet indéterminé et à priori dénué de décor sera restauré afin de préciser sa forme et la présence ou l'absence de décor.

Aucun élément métallique qui puisse évoquer un clou, que ce soit de chaussure ou de fixation pour un coffrage en bois, n'a été retrouvé. Pas plus que de monnaie ni de fragment de verre.

⁵⁹ Steiner 2011, vol. II, pl. 18 et pl. 30 ; Steiner & Menna 2000, vol. 2, p.263, pl. 1, T1. Perle de type 20 selon Legoux 1993 ; Legoux, Périn et Vallet 2004.

⁶⁰ T1 est précisément la tombe qui a été découverte sous le godet de la pelleuse. Le contexte est sn (sans numéro) car le terrain a été décaissé à la pelleuse.

Trois insignifiants fragments de tuiles ont été collectés sur l'ensemble du site. L'un dans la zone proche de T17 et T8, et les deux autres à l'intérieur du périmètre des tombes T8 et T11, dans les niveaux supérieurs, au-dessus des ossements. C'est le cas également de l'unique fragment de céramique, à revêtement glaçuré interne et externe, probablement moderne. Ces derniers fragments se sont sans doute infiltrés dans les coffrages endommagés (pl. 12), lors des labours. Rappelons que le terrain encaissant les structures n'existe plus sur ce site, il a été décapé par les machines.

5.3. La typologie des tombes

La typologie des tombes fait également partie des critères dont il faut tenir compte pour préciser la datation du cimetière. Dans notre région, le type d'aménagement en coffrage de dalles de molasse, parfois de schiste, est généralement daté entre le VI^e et le VIII^e siècle, souvent grâce au mobilier funéraire présent. D'autre part, il semblerait que le type de coffre rectangulaire soit antérieur au type trapézoïdal, hypothèse qui reste à confirmer. Dans toute recherche, il est prudent de tenir compte d'un faisceau d'éléments et non d'une donnée isolée. Ainsi, la mise en commun des éléments typologiques des coffres, du mobilier associé, ainsi que des résultats radiocarbone effectués sur les ossements permettront de comparer le cimetière d'Aire-la-Ville ceux d'autres sites de la région et de le mettre en perspective. En l'état actuel de la question, les éléments à disposition sont concordants, et se calent dans un intervalle situé entre la seconde moitié du VI^e siècle et la fin du VII^e siècle, voire plus tard. On peut espérer que les analyses radiocarbone prévues permettront de valider et de préciser la datation.

6. Conclusion

Le présent rapport est un rapport, qui fait le point sur la partie de la nécropole découverte fortuitement à la fin du mois de juin 2022 et fouillée pendant l'été de la même année. Toutes les structures, qu'elles soient funéraires (tombes) ou d'un autre type (fosses, trous de poteau), dégagées en plan ou observées uniquement en coupe dans la longue stratigraphie établie en limite occidentale du chantier, sont présentées en détail. Les structures funéraires sont décrites et ordonnées selon les quatre types d'inhumation définis pour le site. Un catalogue vient renforcer les descriptions. Structurée en huit rubriques, chaque notice contient les informations essentielles de chaque tombe, largement illustrées pour la compréhension. L'étude des ossements étant en cours, les informations anthropologiques insérées sont celles du terrain, encore très sommaires. Les conclusions du volet anthropologique seront présentées dans un rapport séparé.

En amont de l'analyse des structures archéologiques, un gros travail de recherche, de compilation et de recoupement de données anciennes et récentes a été effectué. La documentation à disposition (cartes anciennes, photos aériennes, cartes géologiques, récits des anciennes trouvailles archéologiques) a été analysée avec patience. Ce travail de recherche a permis d'acquérir une connaissance fine du terrain et des lieux-dits, indispensable pour saisir l'intérêt de l'implantation de la nécropole à cet endroit. Si certains documents peuvent sembler redondants, ils ont tous leur place dans un rapport, de plus un rapport intermédiaire, fort précieux lorsqu'il s'agit de reprendre le dossier ultérieurement, comme cela est susceptible d'être fait à Aire-la-Ville si le reste de l'aire funéraire est fouillée.

Après l'exposé factuel et descriptif des vestiges, et à l'issue de cette première élaboration, nous avons tenté de comprendre succinctement l'organisation du cimetière, la disposition des tombes, leur distribution spatiale ainsi que celle des trous de poteau reconnus sur le site. Ainsi s'est imposée l'existence d'un groupe particulier d'inhumations, constitué dans un premier temps d'une ou de trois tombes *en fosse simple* inscrites dans un ou deux espaces définis par des trous de poteau délimitant probablement un enclos. Dans un second temps, deux inhumations en coffres de molasse, de forme rectangulaire, prennent place à l'intérieur de ce même espace côté oriental, alors qu'une troisième sépulture du même type mais de forme trapézoïdale, également entourée de trous de poteau, vient compléter ce qui pourrait être une, voire plusieurs, petites entités familiales. Durant le développement de ce noyau, les modes d'inhumation se sont modifiés, passant de celui d'une *fosse simple* ou à *contenant périssable* à un aménagement *en dur*, en l'occurrence *en coffrage de molasse*, d'abord rectangulaire puis trapézoïdal. La densité des sépultures, de même que leurs juxtapositions et superpositions soulignent l'importance de ce groupe qui constitue sans doute un noyau ancien au sein de cette nécropole. À ce stade de l'élaboration, plusieurs pistes interprétatives sont à considérer. Est-on en présence d'un groupe funéraire primitif parmi plusieurs ? Assiste-t-on à un développement autour d'une sépulture privilégiée, voire fondatrice, ou cette situation reflète-t-elle un regroupement familial ?

Par l'analyse des pleins et des vides dans l'occupation de l'aire funéraire, et en dépit de l'absence de vestiges (niveau de circulation) pouvant l'attester archéologiquement, nous avons suggéré des cheminements qui devaient permettre de circuler entre les inhumations. Une voie nord-sud bordait probablement la marge orientale de la nécropole, avec une pénétrante en direction de l'ouest, à l'emplacement où l'espace entre les tombes est le plus large. Si la pénétrante évite les inhumations, elle est déplacée vers le nord dès lors que les tombes en coffrages de pierre sont installées (**pl. 4**).

Dans l'attente des conclusions des anthropologues qui nous permettront de rebondir, nous clôturons cette partie de l'étude avec la rédaction du présent rapport intermédiaire, pour nous plonger dans la bibliographie qui permettra de mieux saisir comment le site d'Aire-la-Ville s'inscrit dans un cadre plus large, et de nous préparer pour une seconde campagne de fouilles le cas échéant, en ayant également en tête la problématique d'un possible habitat à proximité⁶¹.

⁶¹ À Sézegnin, un habitat, qui s'étendait sur une surface d'environ 3000 m² a été mis au jour au nord-est du cimetière, plus à l'intérieur du plateau, à une distance d'une septantaine de mètres. Privati 1983, p. 45-47 ; Privati 1986, p. 9-19.

7. Catalogue des structures funéraires

7.1. Remarques préliminaires au catalogue

Le nombre d'individus inventoriés jusqu'ici s'élève à 28, dont 23 en dépôt primaire et 5 en dépôt secondaire, mais seule l'étude anthropologique pourra dénombrer avec certitude le nombre d'individus présents, en y intégrant les ossements surnuméraires, qui n'appartiennent pas aux sujets en place. La détermination des sexes et de l'âge au décès reste à faire.

Un catalogue descriptif des structures funéraires permettra d'aborder chaque cas spécifiquement. Il est utile de rappeler que le catalogue qui est présenté ici, concerne uniquement les observations relatives à l'architecture de la structure funéraire et non à celles se rapportant aux squelettes. Il compile les observations de terrain concernant l'aménagement construit autour du corps, en matériau dur (molasse, pierres) ou périssable lorsque celui-ci est encore perceptible, mais sans tenir compte des analyses anthropologiques et taphonomiques qui seront présentées en un second temps, dans le rapport final⁶². Quelques éléments anthropologiques d'ordre général, glanés dans la documentation de terrain (V1), sont tout de même signalés ici, mais restent sujets à modification après étude. Chaque notice de structure funéraire sera largement illustrée de photos générales et de détails s'il y a lieu. Tous les *aménagements en dur*, en l'occurrence les coffres en dalles de molasse, seront en outre accompagnés d'un dessin vectorisé de la structure.

Les numéros de tombes ne suivent pas une numérotation continue ; ils ont été attribués au gré des vestiges découverts et ont été incrémentés à la suite du dernier numéro d'US attribué puisque, méthodologiquement, la numérotation est unique et continue, précédée du préfixe qui la définit (US, ST, T...).

Les notices du catalogue des tombes contiennent des informations réparties dans huit rubriques :

1. *Typologie de l'inhumation* (dépôt primaire ou secondaire, individuel ou pluriel) ainsi que l'énumération des US concernées
2. *Orientation de la structure funéraire* de la tête vers les pieds, en référence au nord géographique⁶³
3. *Type* (aménagement autour du corps : sans ou en fosse simple, aménagement en dur, aménagement en matériaux périssables)
4. *Description de l'aménagement*
5. *Anthropologie* (Observations générales et évidentes de terrain, avant étude (V1) : classe d'âge, position générale, remarques...)
6. *Mobilier associé*
7. *État de conservation de la tombe* (aménagement et ossements)
8. *Chronologie relative*

⁶² Ces études sont en cours à l'UNIGE, au moment où nous rédigeons le présent rapport ; elles livreront des informations complémentaires essentielles sur l'organisation de l'espace funéraire et le traitement apporté aux corps.

⁶³ Dans le rapport final, les orientations seront exprimées en grades afin de disposer de données plus précises.

Voici deux exemples extraits du catalogue des tombes (T2 et T7).

36

8. Glossaire*

Caisson : voir coffrage

Cercueil : Contenant mobile du corps, en bois, dont les éléments (parois, fond, couvercle) sont rendus solidaires par des clous ou des cornières métalliques, voire des chevilles en bois. Un contenant dont l'assemblage fixe ne peut être prouvé sera considéré comme un coffrage en bois. Aucun cercueil n'a été identifié à Aire-la-Ville.

Coffrage : Contenant statique du corps dont les éléments (parois, fond, couvercle), en bois ou en pierre, sont immobilisés par appui les uns sur les autres ainsi que par un bourrage de terre ou des calages (de pierres ou autres) placés entre eux et les bords de la fosse. Certains coffrages (en molasse) peuvent être jointoyés au mortier. Coffrage et caisson sont, dans le cadre de la présente étude, utilisés comme des synonymes.

Effet de paroi : La forme du contenant peut exercer des contraintes sur le corps du défunt, et conditionner la position des ossements après décomposition du corps. Si des ossements sont observés dans un alignement évident mais jugé non naturel, il pourrait s'agir d'un *effet de paroi*, c'est-à-dire de la contrainte du contenant (par ex. paroi en bois non conservée) qui a retenu les mouvements des ossements.

Fosse-réduction : Fosse creusée pour recevoir des ossements en dépôt secondaire.

Inhumation : dépôt d'un défunt qui s'est décomposé de façon naturelle en opposition à crémation.

Nécropole/cimetière/aire funéraire : Dans le cadre de la présente étude ces termes sont considérés comme des synonymes, indépendamment du nombre de tombes ou de la présence/absence de lieu de culte à proximité.

Réduction : Ossements d'une sépulture primaire, intentionnellement prélevés et déplacés pour faire place à une nouvelle inhumation. Tout ou partie des ossements sont regroupés et réinhumés. Ils peuvent l'être dans la structure d'origine, ou à l'extérieur dans une structure proche de celle-ci (voir fosse-réduction).

Sépulture/tombe : Dans le cadre de la présente étude, ces deux termes sont utilisés comme des synonymes.

Tombe en fosse simple : Une tombe en fosse est synonyme d'une fosse sans aménagement apparent observé lors de la fouille, ou d'une tombe en pleine terre. Après une étude plus approfondie, il est possible que l'on puisse toutefois mettre en évidence des éléments plaidant en faveur d'un aménagement.

Tombe individuelle : Tombe conçue pour un seul défunt (sans tenir compte des réductions présentes dans l'aménagement).

Tombe ou dépôt primaire : Se dit d'une tombe dans laquelle le défunt a été posé et s'y est décomposé, sans avoir subi de déplacement.

Tombe en tronc évidé : Le contenant est constitué d'un tronc d'arbre évidé afin de pouvoir placer le défunt à l'intérieur.

9. Remerciements

Archéologues auxiliaires au SAGe : Malika Brigadoi et Gregory Cristinaz

Anthropologues : Jocelyne Desideri, anthropologue chargée de cours ; Deborah Rosselet anthropologue et doctorante, Anaïs Deville, anthropologue et collaboratrice externe, à la Faculté des Sciences de l'UniGe.

Étudiants et collaborateurs de l'UniGe: Giorgos Kottas, Paola Bussolaro, Julien Risse, Céline Cervera, Iolanda Marcosano, Charlotte Pruvost, Rania Richard, Virgine Monnet, Amandine Matarese, Antoine Mailhot.

Cuénod SA : Pascal Magnin, Federico Almeida Marques, Matthieu Le Saux

Soreval SA : Jean-Marc Zucalli et Patrick Meyer

Police judiciaire : Messieurs Keller (commissaire) et Demierre (inspecteur)

Centre universitaire romand de médecine légale (CURML) : Dre. Negahnaz Moghaddam

10. Bibliographie et sources historiques

Brentini, M. 2021. *Rapport sur la révision des données GeoCover V3*. Consulté en janvier 2023 : https://data.geo.admin.ch/ch.swisstopo.geologie-geocover/berichte/BER_12.pdf

Brun, C.1891. « Kleinere Nachrichten », *Indicateur d'antiquités suisses* 24.3, vol.6, p. 538.

Brunier, I & Winiger-Labuda, A. 2010. « La Porte Neuve », in De La Corbière, M. (dir.), *Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Genève III. Genève, ville forte*. Berne, p. 266-270.

Deonna, W. 1919. « Tombe antique à Aire-la-Ville (canton de Genève) », *Indicateur d'antiquités suisses* 21 [n.s.].

Flutsch, L. & Lüdi, H. « Viticulture », in Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), version du 11.11.2014, traduit de l'allemand. Consulté le 11.01.2023 : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/013937/2014-11-11/>.

Jaccard, H. 1906. *Essai de toponymie. Origine des noms de lieux habités et des lieux-dits de la Suisse romande*. Lausanne.

Legoux, R. 1993. « De la typologie à la chronologie », Verre et merveilles. Mille ans de verre dans le nord-ouest de la Gaule. Exposition du musée archéologique départemental du Val d'Oise, Guiry-en-Vexin Octobre 1993 - Janvier 1994, 103-115.

Legoux R., Périn P. et Vallet F. 2004, Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine, N° hors-série du Bulletin de liaison de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne, 2004.

Montandon, R. 1922. *Genève des origines aux invasions barbares*.

Paréjas, E. 1938. « Notes explicatives », in *Atlas géologique de la Suisse 1:25000*. Commission géologique de la Société helvétique des Sciences naturelles.

Paunier, P. 1981. *La céramique gallo-romaine de Genève*. Genève.

Plan, I. 2015, « Corsier, une continuité d'occupation », *Archéologie genevoise 2012-2013*, p. 57-79.

Privati, B. 1983. *La nécropole de Sézegnin (Avusy-Genève), IV^e-VIII^e siècle*. Genève.

Privati, B. 1986. « Sézegnin GE : une unité agricole du haut Moyen Âge », *archéologie suisse* 9, p. 9-19.

Reber, B. 1892. *Recherches archéologiques dans le territoire de l'ancien évêché de Genève*. Genève.

Reber, B. 1901. *Recherches archéologiques à Genève et aux environs*. Genève.

Steiner, L. & Klausener, M. 2011. *La nécropole du Clos d'Aubonne à La Tour de Peilz. Canton de Vaud, vol.I : Origine, développement et abandon d'un ensemble funéraire du V^e au IX^e siècle*. CAR 129. Lausanne.

Steiner, L. & Klausener, M. 2011. *La nécropole du Clos d'Aubonne à La Tour de Peilz. Canton de Vaud, vol.II : Anthropologie, numismatique, catalogue des tombes et planches*. CAR 130. Lausanne.

Steiner L. & Menna, F. 2000. *La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IV^e-VII^e s. apr. J.-C.)* (2 volumes). CAR 75 et 76. Lausanne.

Consultation du site web : <http://henrysuter.ch/glossaires/toponymes.html>

Terrier, J. 2006. « Découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 2004 et 2005 », *Genava* 54 [n.s.], p. 325-364.

Atlas toponymique VD, s.v. « Rionmorcel », www.toponymes.ch.

Zumkeller, D. 2009. « Les hutins », *Vivre Carouge* 36, p. 35.

11. Annexes

11.1. Inventaire des fiches (US, ST, TP, T)

Version	Support	Nombre	Emplacement	Remarques
Version 1	Papier	1 à 164	S:\UO2839\12_INSTRUIRE\ARCHEOLOGIE\05_FOUILLES\COMMUNES\AIRE-LA-VILLE\Ai04-01\03_BASE_DONNEES\FICHES_US_TERRAIN_V1\	Fiches remplies sur le terrain. Transmises aux anthropologues.
Version 2	Numérique	1 à 193	S:\UO2839\12_INSTRUIRE\ARCHEOLOGIE\05_FOUILLES\COMMUNES\AIRE-LA-VILLE\Ai04-01\03_BASE_DONNEES\FICHES_US_RAPPORT_V2\	Fiches complétées pendant le rapport intermédiaire. Transmises aux anthropologues.

11.2. Inventaire des Unités stratigraphiques (US)

S:\UO2839\12_INSTRUIRE\ARCHEOLOGIE\05_FOUILLES\COMMUNES\AIRE-LA-VILLE\Ai04-01\03_BASE_DONNEES\FICHES_US_RAPPORT_V2\

n° US	Type US	N° Plan	Description	Fait partie de T/ST	Constitué de US	Remarques
1	T	F8-1	Tombe en coffre de molasse		36, 37, 38, 165	
2	T	F8-1	Tombe en coffre de molasse		39, 40, 41, 166	
3	T	Pas dessiné	Tombe en fosse simple		42, 43, 44	
4	T	F8-1	Tombe en coffre de molasse		45, 46, 47, 167	
5	T	F7-1; F8-1	Tombe en coffre de molasse		48, 49, 67, 168	
6	T	F7-1	Fosse-réduction au N-E de T5		50, 51, 52	
7	T	F7-1	Tombe en coffre de molasse, remploi modifié		64, 65, 66, 98, 169	
8	T	F7-1	Tombe en coffre de molasse		70, 71, 72, 175	
9	T	F7-1	Fosse-réduction à l'ouest de T10		82, 83, 84, 176	
10	T	F7-1	Tombe en coffre de molasse, remploi non modifié		76, 77, 78, 177	
11	T	F6-1 ; F6-2	Tombe en coffre de molasse, remploi modifié		73, 74, 75, 172	T11 est postérieure à T173
12	T	F6-1	Tombe en coffre de molasse		79, 80, 81, 100, 178	
13	T	F6-1 ; strati 2	Tombe en fosse simple		91, 92, 113	
14	T	F6-1 ; strati 2	Tombe en fosse simple		89, 90, 102	
15	T	F7-1	Tombe en fosse simple		57, 58, 59, 95	
16	ST	F8-1	Série de 5 "traces alignées", TP		159, 185, 188, 191	

17	T	F7-1 ; F8-1	Tombe en fosse simple		34, 35, 53	
18	T	F8-1	Tombe en fosse simple		32, 33, 54	
19	T	F8-1	Tombe avec aménagement périssable		30, 31, 55	
20	T	F8-1	Tombe avec aménagement périssable		28, 29, 56, 60	
21	T	F8-1	Tombe avec aménagement périssable		23, 24, 61, 62	
22	T	F8-1 ; F8-2	Tombe en fosse simple		96, 97, 101	
23	US		Comblement de T21	21		LI23-2
24	US		Creusement de T21	21		
25	US	strati 2	Terre végétale			
26	US	strati 2	TN, gravier et sable gris			
27	US		TN, sous US26 (purement théorique !)			
28	US		Creusement de T20	20		
29	US		Comblement de T20	20		
30	US		Creusement de T19	19		
31	US		Comblement de T19	19		
32	US		Creusement de T18	18		
33	US		Comblement de T18	18		
34	US		Creusement de T17	17		
35	US		Comblement de T17	17		
36	US		Creusement de T1	1		
37	US		Comblement de T1	1		
38	US	Photo	Individu de T1	1		
39	US		Creusement de T2	2		
40	US		Comblement de T2	2		
41	US	Photo	Individu de T2	2		
42	US		Creusement de T3	3		
43	US		Comblement de T3	3		
44	US	Photo	Individu de T3	3		
45	US		Creusement de T4	4		
46	US		Comblement de T4	4		
47	US	Ortophoto	Individu de T4	4		
48	US		Creusement de T5	5		

49	US		Comblement de T5	5		
50	US		Comblement de R6	6		VE50-1
51	US		Creusement de R6	6		
52	US	Photo	Individu de R6	6		
53	US	Ortophoto	Individu de T17	17		
54	US	Ortophoto	Individu de T18	18		
55	US	Ortophoto	Individu de T19	19		
56	US	Ortophoto	Individu de T20	20		
57	US		Creusement de T15	15		
58	US		Comblement de T15	15		
59	US		Comblement extrémité N/E de T15	15		
60	US		Aménagement périssable de T20	20		
61	US		Aménagement périssable de T21	21		
62	US	Ortophoto	Individu T21	21		ME62-1 Boucle en position primaire
63	US	F8-1	Marquage de Tombe ? zone de terre brun-rouge			
64	US	Ortophoto	Individu A de T 7	7		
65	US		Comblement de T 7	7		
66	US		Creusement de T 7	7		
67	US	Ortophoto	Individu de T5	5		
68	US		Creusement de ST63	63		
69	US		Comblement de ST63	63		
70	US		Creusement de T8	8		
71	US		Comblement de T8	8		
72	US	Ortophoto	Individu de T8	8		
73	US		Creusement de T11	11		
74	US		Comblement de T11	11		
75	US	Ortophoto	Individu de T11	11		
76	US		Creusement de la fosse de T10	10		
77	US		Comblement de T10	10		
78	US	Ortophoto	Individu de T10	10		
79	US		Creusement de T12	12		
80	US		Comblement de T12	12		ME80-2

81	US		Individu de T12	12		
82	US		Creusement de R9	9		
83	US		Comblement de R9	9		
84	US	Photo	Individu de R9	9		
85	T	F6-1	Tombe en fosse simple (?)		86, 87, 88	
86	US		Creusement de T85	85		
87	US		Comblement de T85	85		
88	US		Individu de T85	85		
89	US		Creusement de T14	T14		
90	US		Comblement de T14	T14		
91	US		Creusement de T13	T13		
92	US		Comblement de T13	T13		
93	US	strati 2	Terre brun-rouge graveleuse			
94	US		Comblement N/E de T15	15		
95	US	Ortophoto	Individu de T15	T15		
96	US		Comblement de T22	T22		
97	US		Creusement de T22	T22		
98	US	Ortophoto	Individu B de T7 = r98	7		
99	T	F8-1 ; strati 2	Tombe avec aménagement périssable		106, 107, 137, 138	
100	US	Ortophoto	Individu B de T12 = r100	12		
101	US	Ortophoto	Individu de T22	22		
102	US	Ortophoto	Individu de T14	14		
103	ST	F9-1 ; strati 2	Tombe avec aménagement périssable		104, 105, 111, 112	
104	US		Creusement de T103	103		
105	US		Comblement de T103	103		
106	US		Creusement de T99	99		
107	US		Comblement de T99	99		
108	ST	F8-1 ; strati 2	Tombe en fosse simple		109, 110, 140	
109	US		Creusement de T108	108		
110	US		Comblement de T108	108		
111	US	F9-1	Aménagement périssable de T103	103		Mortier EC111-9 ; EC111-10 ; EC111-11
112	US	Ortophoto	Individu de T103	103		

113	US	Ortophoto	Individu de T13	13		
114	ST	strati 2	Trou de poteau ou piquet			
115	ST	strati 2	Trou de poteau ou piquet			
116	ST	strati 2	Trou de poteau ou piquet			
117	ST	strati 2	Trou de poteau ou piquet			
118	ST	strati 2	Trou de poteau ou piquet			
119	ST	F6-1 ; strati 2	Tombe avec aménagement périssable		120, 121, 141, 142	
120	US		Creusement de T119	119		
121	US		Comblement de T119	119		
122	ST	strati 2	Fosse			
123	ST	strati 2	Trou de poteau ou piquet			
124	ST	strati 2	Trou de poteau			
125	ST	strati 2	Trou de poteau ou piquet			
126	TP	strati 2	Trou de poteau			
127	T	strati 2	Tombe avec aménagement périssable		152, 153, 154, 155	
128	TP	strati 2	Trou de poteau			
129	ST	F7-1 ; strati 2	Tombe ?		145, 146	
130	ST	strati 2	Fosse, Trou de poteau ?			
131	ST	strati 2	Fosse, Trou de poteau ?			
132	ST	strati 2	Fosse, Trou de poteau ?			
133	ST	strati 2	Fosse			
134	ST	strati 2	Fosse, Trou de poteau ?			
135	ST	strati 2	Fosse			
136	ST	strati 2	Fosse			
137	US	Ortophoto	Individu de T99	99		
138	US		Aménagement périssable de T99	99		
139	US		Aménagement périssable de T103	103		
140	US	Ortophoto	Individu de T 108	108		
141	US	Ortophoto	Individu de T119	119		
142	US	F6-1 ; strati 2	Aménagement périssable de T119	119		
143	TP	Photogramm	Trou de poteau ou piquet			
144	TP	Photogramm	Trou de poteau ou piquet			

145	US		Creusement de T129	129		
146	US		Comblement de T129	129		
147	TP	Photogramm	Trou de poteau			
148	TP	Photogramm	Trou de poteau			
149	TP	Photogramm	Trou de poteau			
150	TP	Photogramm	Trou de poteau			
151	TP	Photogramm	Trou de poteau			
152	US		Creusement de T127	127		
153	US		Comblement de T127	127		
154	US		Individu de T127	127		
155	US	strati 2	Aménagement périssable de T127	127		
156	TP	Photogramm	Trou de poteau			
157	TP	Photogramm	Trou de poteau			
158	TP	Photogramm	Trou de poteau			
159	TP	Photogramm	Trou de poteau	ST16		
160	TP	Photogramm	Trou de poteau			
161	TP	Photogramm	Trou de poteau			
162	TP	Photogramm	Trou de poteau			
163	TP	Photogramm	Trou de poteau			
164	TP	Photogramm	Trou de poteau			
165	US		Aménagement, coffrage molasse	1		Mortier EC165-1
166	US		Aménagement, coffrage molasse	2		Mortier EC166-2 ; EC166-3
167	US		Aménagement, coffrage molasse	4		
168	US		Aménagement, coffrage molasse	5		Mortier EC168-4
169	US		Aménagement, coffrage molasse	7		Coffrage US171 modifié (agrandi à l'est)
170	T	F7-1	Aménagement, coffrage molasse		65, 66, 171	
171	US		Aménagement, coffrage molasse	170		T171 est antérieure à T7
172	US	F6-1 ; F6-2	Aménagement, coffrage molasse, emploi modifié	11	63, 74, 75	US172 est postérieur à US17
173	T		Tombe en coffrage de molasse		73, 174	T173 est antérieure à T11
174	US		Aménagement, coffrage molasse	173		US174 est antérieur à US172
175	US	F7-1	Aménagement, coffrage molasse	8		

176	US	F7-1	Dalle de molasse (aménagement)	9		Dalle de molasse fichée verticalement dans R9, fosse-réduction
177	US	F7-1	Aménagement, coffrage molasse	10		Mortier EC177-5 ; EC177-6 ; EC177-7 ; EC177-8
178	US	F6-1	Aménagement, coffrage molasse	12		
179	TP	F8-1	Trou de poteau		183, 184	Piquet en relation avec la construction de T2
180	TP	Photogramm	Trou de poteau		181, 182	Trop aléatoire pour un TP
181	US		Creusement de ST180	180		
182	US		Comblement de ST182	180		
183	US		Creusement de ST179	179		
184	US		Comblement de ST179	179		
185	TP	Photogramm	Trou de poteau	16	186, 187	
186	US		Creusement de TP185	185		
187	US		Comblement de TP185	185		
188	TP	Photogramm	Trou de poteau	16	189, 190	
189	US		Creusement de TP188	188		
190	US		Comblement de TP188	188		
191	TP	Photogramm	Trou de poteau	16	192, 193	
192	US		Creusement de TP191	191		
193	US		Comblement de TP191	191		
194	US		Individu B de T10 = r94	10		

11.3. Inventaire du mobilier

S:\UO2839\12_INSTRUIRE\ARCHEOLOGIE\05_FOUILLES\COMMUNES\AIRE-LA-VILLE\Ai04-01\06_OBJETS\INVENTAIRE_MOBILIER_ECHANTILLONS\

N° Inventaire	US	Type US	Cat.	Matériaux	Domaine	Dénomination	Description, Remarques	Dépôt
Ai04-01_VE50-1	50	Comblement R6	VE	Verre	Parure et vêtement	Perle	Perle annulaire en verre opaque noir orné d'un filet ondé blanc.	Versoix, Ferme, salle archives objets R002
Ai04-01_ME62-1	62	Individu	ME	Fer	Parure et vêtement	Boucle	Boucle ovale avec ardillon	Versoix, Ferme, salle archives objets R002
Ai04-01_ME80-2	80	Comblement T12	ME	Fer	Indéterminé	Indéterminé	Plaquette (frag), à priori dénuée de décor	Versoix, Ferme, salle archives objets R002
Ai04-01_LI0-1	0*	Extérieur de T1	LI	Pierre et Fer		Indéterminé	Pierre naturelle ou perle ?	Versoix, Ferme, salle archives objets R002
Ai04-01_LI23-2	23	Comblement de T21, décapage 2.	LI	Pierre	Indéterminé	Indéterminé	Pierre naturelle ou outil (polissoir/aiguiseur) ?	Versoix, Ferme, salle archives objets R002
Ai04-01_LI0-3	0	Entre T13 et T14, dans gravier	LI	Pierre	Indéterminé	Indéterminé	Pierre naturelle ou perle ?	Versoix, Ferme, salle archives objets R002
Ai04-01_TA74	74	Comblement T11, décapage 1	TA	Terre cuite	Indéterminé	Indéterminé	Fragment très érodé.	Versoix, Ferme, salle archives objets R002
Ai04-01_TA65	65	Comblement T7, décapage 1	TA	Terre cuite	Indéterminé	Tuile	Sans doute infiltration par labours ...	Versoix, Ferme, salle archives objets R002
Ai04-01_CE0	0	Au nord de T17 et à l'ouest de T8	CE	Terre cuite	Indéterminé	Céramique	Fragment très érodé. Nettoyage prise de chantier.	Versoix, Ferme, salle archives objets R002
Ai04-01_CE71	71	Comblement T8, décapage 0	CE	Terre cuite	Activités culinaires et Alimentation	Céramique	Fragment de bord de céramique, surface érodée, glaçure externe et probablement interne. Sans doute infiltration par labours... Moderne	Versoix, Ferme, salle archives objets R002
Ai04-01_OH			OH	Ossements humains		Squelettes	Tous les ossements humains issus des fouilles	UNIGE, Sciences II, Labo ARCAN, en cours d'étude

*US = « 0 » signifie que le contexte n'est pas stratifié (hors contexte)

Les seuls fragments de terre cuite (céramique et tuiles) issus des fouilles sont les 4 fragments cités dans le tableau ci-dessus.

Absence de monnaies.

Aucun bloc ou élément de lapidaire n'a été ramené dans les locaux du SAGe. Les dalles en molasse des coffrages étaient largement cassées et fragmentées (exploitation agricole puis de la gravière). Au démontage des fonds des structures en molasse, à des fins d'analyse, les dalles se sont fracturées et sont restées sur le site.

11.4. Inventaire des échantillons

S:\UO2839\12_INSTRUIRE\ARCHEOLOGIE\05_FOUILLES\COMMUNES\AIRE-LA-VILLE\Ai04-01\06_OBJETS\INVENTAIRE_MOBILIER_ECHANTILLONS\

	N°	Aut re N°	N° US	Type US	Matériaux	Description* (décor, caractéristiques)
Ai04-01_EC165-1	1		165	Coffre molasse T1	Mortier	Joint angle S-E
Ai04-01_EC166-2	2		166	Coffre molasse T2	Mortier	Joint angle S-E
Ai04-01_EC166-3	3		166	Coffre molasse T3	Mortier	Dalle sud - fond
Ai04-01_EC168-4	4		168	Coffre molasse T5	Mortier	Angle S-E
Ai04-01_EC177-5	5		177	Coffre molasse T10	Mortier	Jointoyage N-E niveau couvercle
Ai04-01_EC177-6	6		177	Coffre molasse T10	Mortier	Paroi/fond int centre nord
Ai04-01_EC177-7	7		177	Coffre molasse T10	Mortier	Jointoyage angle S-W
Ai04-01_EC177-8	8		177	Coffre molasse T10	Mortier	Jointoyage dalles latérales nord
Ai04-01_EC111-9	9	PLV 1	111	Aménagement périssable T103	Sédiment	T103, Décapage 1 (bas/pieds/Est). Sédiment organique "coffre" couvercle
Ai04-01_EC111-10	10	PLV 2	111	Aménagement périssable T104	Sédiment	T103, (milieu). Sédiment organique "coffre" couvercle + parois
Ai04-01_EC111-11	11	PLV 3	111	Aménagement périssable T105	Sédiment	T103, (haut/tête/ouest). Sédiment organique "coffre" couvercle

11.5. Inventaire de la documentation graphique numérique

	Type	Support	Contenu		Nombr e	Emplacement
Photos de terrain	.jpeg et .nef	Numérique	Voir mots-clef		Ph0001 à Ph0884	S:\UO2839\12_INSTRUIRE\ARCHEOLOGIE\05_FOUILLES\COMMUNES\AIRE-LA-VILLE\Ai04-01\02_TECHNIQUE\PHOTOS\
Photogrammétrie		Numérique	Générales , Stratis, Tombes			S:\UO2839\12_INSTRUIRE\ARCHEOLOGIE\05_FOUILLES\COMMUNES\AIRE-LA-VILLE\Ai04-01\02_TECHNIQUE\PHOTOGRAMMETRIES\
Photos du mobilier		Numérique				S:\UO2839\12_INSTRUIRE\ARCHEOLOGIE\05_FOUILLES\COMMUNES\AIRE-LA-VILLE\Ai04-01\06_OBJETS\PHOTOS\

11.6. Inventaire des relevés de terrain

Relevés de terrain	Echelle	Contenu	Support	Emplacement	Remarques
F6-1	1 :20	T11, T12, T13, T14, T85, T119	Folarex A2	Versoix, Ferme, salle archives plans R003	
F6-2	1 :20	T11 fond	Folarex A2	Versoix, Ferme, salle archives plans R003	
F7-1	1 :20	T5, R6, T7, T8, R9, T10, T15, T17, ST129	Folarex A2	Versoix, Ferme, salle archives plans R003	
F7-2	1 :20	T7	Folarex A2	Versoix, Ferme, salle archives plans R003	
F8-1	1 :20	T1, T2, T3, T4, T5, ST16, T17, T18, T19, T20, T21, T22, T99, T108, et qqs traces (TP sn)	Folarex A2	Versoix, Ferme, salle archives plans R003	Pour les éventuels TP, à corrélér avec les photogrammétries.
F8-2	1 :20	T22 fond	Folarex A2	Versoix, Ferme, salle archives plans R003	
F9-1	1 :20	T103	Folarex A2	Versoix, Ferme, salle archives plans R003	
STRATI 2	1 :20		Calque A4	Versoix, Ferme, salle archives plans R003	Voir légende séparée

Les plans numérisés sont dans :

S:\UO2839\12_INSTRUIRE\ARCHEOLOGIE\05_FOUILLES\COMMUNES\AIRE-LA-VILLE\Ai04-01\02_TECHNIQUE\PLANS\

11.7. Inventaire de la documentation anthropologique

Tous les originaux des fiches anthropologiques de terrain (V1) sont auprès de D^{re} Jocelyne Desideri à l'UNIGE, Sciences II, Labo ARCAN.

Ces originaux numérisés sont dans :

S:\UO2839\12_INSTRUIRE\ARCHEOLOGIE\05_FOUILLES\COMMUNES\AIRE-LA-VILLE\Ai04-01\08_ANTHROPOLOGIE\

La documentation sera complétée après mise en commun des études et des points de vue.

11.8. Liste des illustrations (planches - format A3)

pl. 1 : Carte avec l'emplacement du site et de la stratigraphie (voir pl.2), tableau avec les mesures des dalles des coffrages et plan général schématique du site Ai 04-01.

pl. 2 : La stratigraphie, dessin vectorisé et orthophotographie.

pl. 3 : Plan pierre-à-pierre du site sans et avec les numéros des structures (ST.) et des tombes (T., R. et r.).

pl. 4 : À gauche, organisation en rangées des tombes en fosse et en contenant périssable, avec proposition d'espaces de circulation ; à droite l'organisation du cimetière avec les tombes en dalles incluses.

pl. 5 : Schéma des altitudes, tableau et schéma de la zone avec les trous de poteaux (TP).

pl. 6 : Reconstitution d'un ou deux enclos funéraires : 1^{ère} phase (vert). Évolution des enclos funéraires : 2^{ème} phase (extension en bleue). Plan schématique avec les trous de poteaux et les possibles aménagements.

pl. 7 : Tableau avec les mesures des angles (en gon) d'orientation des tombes ; exemple de rose des vents; histogramme des orientations des tombes par type de tombe et exemple de tombe (T12) avec en rouge l'axe considéré pour le calcul de son orientation, soit l'axe médian de l'entourage en molasse.

pl. 8 : Fiche d'objet : MAH, inv. 1215

pl. 9 : Fiche d'objet : MAH, inv. 7739

pl. 10 : Fiche d'objet : MAH, inv. 11770

pl. 11 : Fiche d'objet : MAH, inv. E 535

pl. 12 : Céramique (CE71, CE0), terre cuite (TA65, TA74), lithique (LI0-3, LI23-2, LI37-1), verre (VE50-3), métal (ME62-1, 80-2). Échelle 1 :1.

pl. 13 : Même que Figure 36, trois profils de terrain (DAO, M. Brigadoi).

pl. 14 : Même que Figure 37, Profil D - D'(DAO, G. Consagra).

pl. 15 : Orthophotographies générales effectuées le 4 juillet et le 3 août 2022.

11.9. Crédits des illustrations

Figures

Couverture, fig. 3-6 : Service d'archéologie du canton de Genève (SAGe).

Fig. 1-4 : Police Cantonale de Genève.

Fig. 7-8, 11- 20, 30-35, 38, 40-42 : Swisstopo.

Fig. 9-10, 21-22, 24, 27-29, 43, 48-49 : Systhème d'information du territoire à Genève (SITG).

Fig. 23, 25-26, 46-47 : Archive d'État de Genève (AEG).

Fig. 36-38, 48 : DAO M. Brigadoi et G. Consagra (SAGe).

Fig. 39 : Service de géologie, sols et déchets de l' État de Genève (GESDEC).

Fig. 44 : Paunier 1981.

Fig. 45 : ETH-Bibliothek Zürich, Bildarchiv/Stiftung Luftbild Schweiz / Photographe : W. Friedli / LBS_H1-015452.

Fig. 50-213 : Service d'archéologie du canton de Genève (SAGe).

Planches

Pl. 1 : Swisstopo, DAO G. Consagra, Service d'archéologie du canton de Genève (SAGe).

Pl. 2 -7 : DAO G. Consagra, Service d'archéologie du canton de Genève (SAGe).

Pl. 8-11 : Musée d'Art et d'Histoire de Genève (MAH).

Pl. 12 : Photos et DAO, G. Consagra, Service d'archéologie du canton de Genève (SAGe).

Pl. 13 : DAO, M. Brigadoi, Service d'archéologie du canton de Genève (SAGe).

Pl. 14 : DAO, G. Consagra, Service d'archéologie du canton de Genève (SAGe).

Pl. 15 : Photos et DAO, G. Consagra, Service d'archéologie du canton de Genève (SAGe).

Ai 04-01

RAPPORT D'INTERVENTION

Aire-la-Ville, nécropole

Illustrations (figures 1 à 107)
Catalogue des Tombes (figures 108 à 213)



Département du territoire
Office du patrimoine et des sites
Service d'archéologie
Route de Suisse 10
1290 Versoix



Figure 1. Les premiers ossements humains retrouvés le 28 juin 2022 (source Police Cantonale de Genève).



Figure 2. Les premières opérations de dégagement d'un squelette par le Centre Universitaire Romand de Médecine Légale (CURML) et la Police Cantonale de Genève (source Police Cantonale de Genève).



Figure 3. Engagement de la Protection Civile qui apporte son aide au dégagement des restes humains (source Police Cantonale de Genève).



Figure 4. Apparition d'un fond de coffre en molasse (T1, T2 et T3) sous les ossements (source Police Cantonale de Genève).



Figure 5. À partir de la tombe en dalles de molasse (T2, au premier plan) dégagement à la pelleteuse et découverte de nombreuses «taches» de sédiment brun-rouge, correspondant à des fosses de tombes.



Figure 6. Dre Jocelyne Desideri, chargée de cours à l'Université et ses étudiants en anthropologie à l'UNIGE, lors d'une brève pause dans le seul espace ombragé à disposition.



Figure 7. Plan figurant l'emplacement du site archéologique Ai 04-01 (flèche blanche).



Figure 8. Plan montrant la parcelle 993 et le site archéologique Ai 04-01 (zone entourée en rouge).

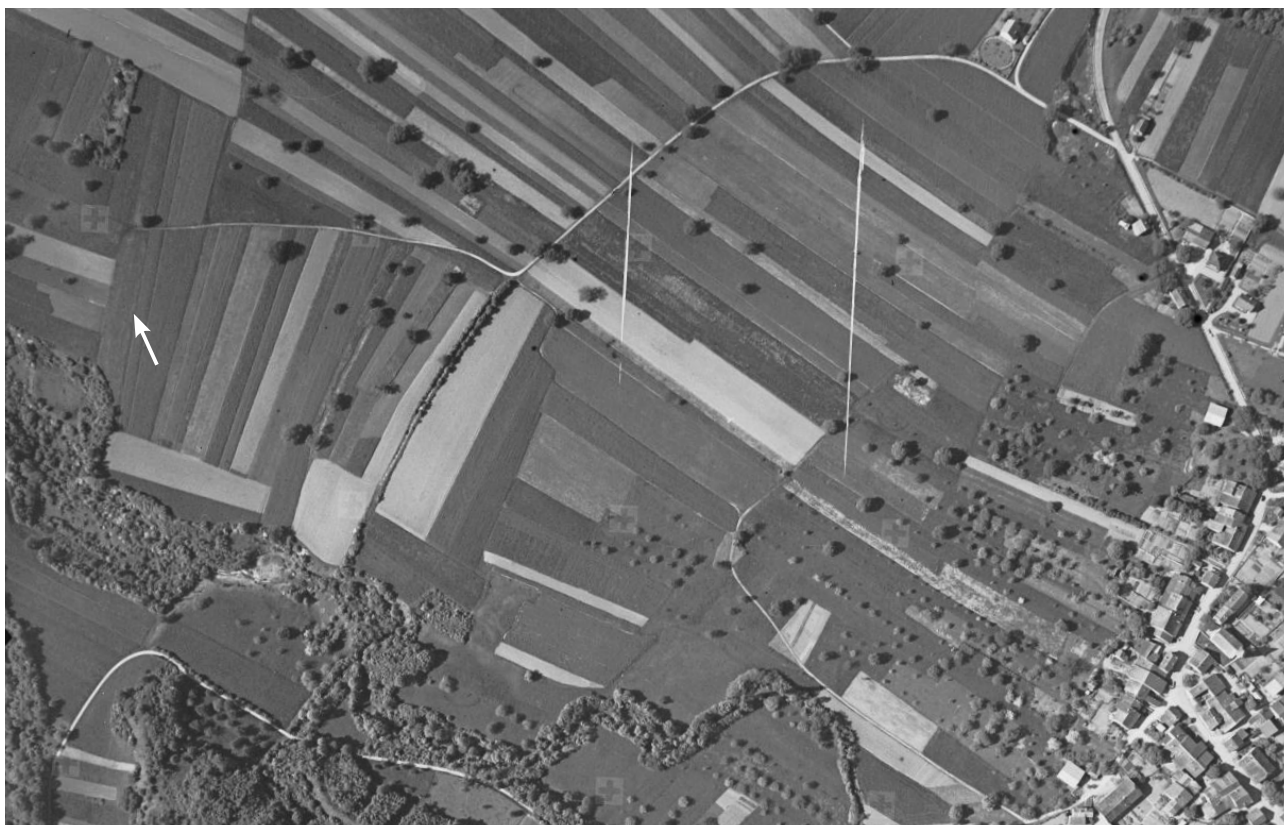


Figure 11. Photo aérienne de 1932. Le village d'Aire-la-Ville (en bas, à droite) et les Prés du Chien (flèche blanche).



Figure 12. Photo aérienne de 1932. Le Rhône entre Aire-la-Ville (à droite) et Russin (à gauche). La flèche blanche indique l'emplacement du site Ai 04-01.

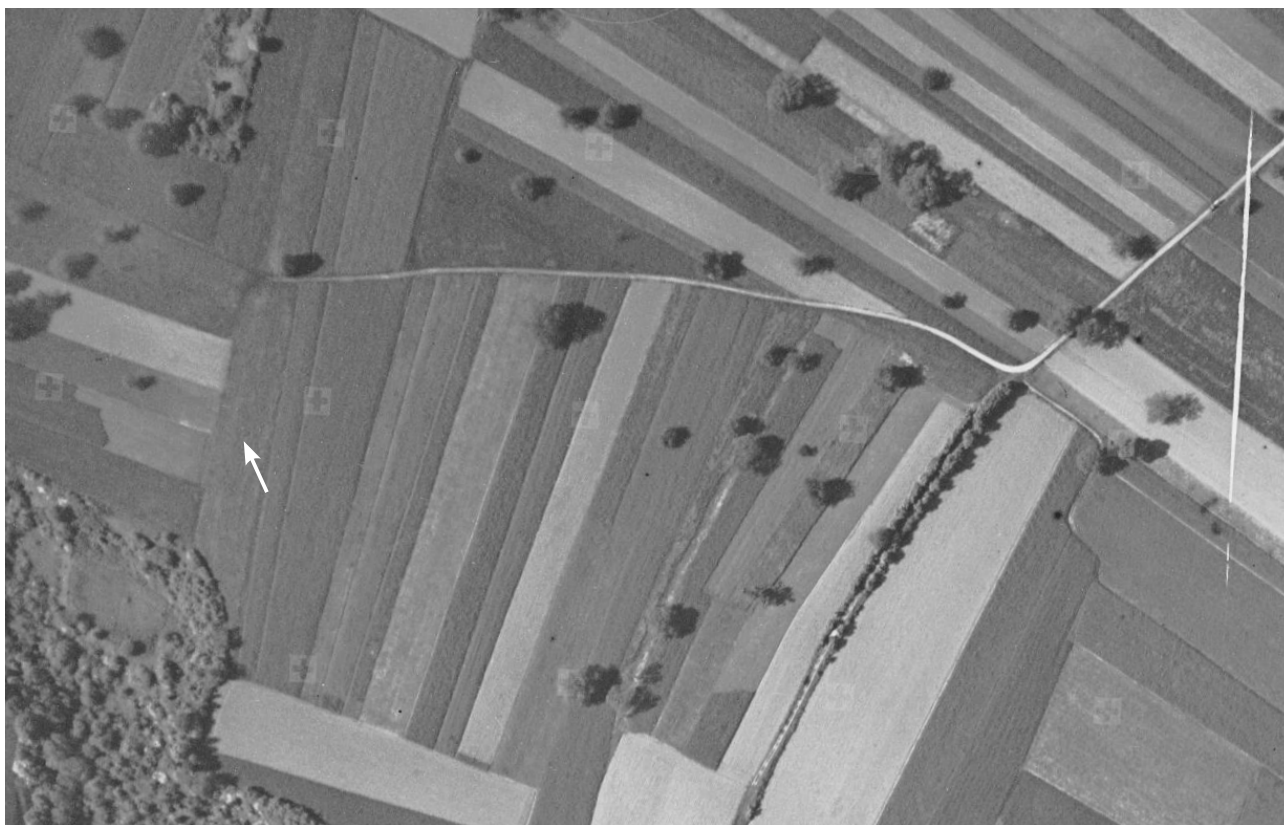


Figure 13. Photo aérienne de 1932. La flèche blanche indique l'emplacement du site Ai 04-01.



Figure 14. Photo aérienne de 1938. La flèche blanche indique l'emplacement du site Ai 04-01.



Figure 15. Photo aérienne de 1946. La flèche blanche indique l'emplacement du site Ai 04-01.



Figure 16. Photo aérienne de 1946. La flèche blanche indique l'emplacement du site Ai 04-01.



Figure 17. Photo aérienne de 1946. La flèche blanche indique l'emplacement du site Ai 04-01.



Figure 18. Photo aérienne de 1946. La flèche blanche indique l'emplacement du site Ai 04-01.



Figure 19. Photo aérienne de 1959. La flèche blanche indique l'emplacement du site Ai 04-01.



Figure 20. Photo aérienne de 1961. La flèche blanche indique l'emplacement du site Ai 04-01.



Figure 21. Photo aérienne de 1983. La flèche blanche indique l'emplacement du site Ai 04-01.



Figure 22. Photo aérienne prise en août 2021. La flèche noire indique l'emplacement du site Ai 04-01.



Figure 23. Plan de 1756, annexe du Traité de Turin de 1754 (AEG plans annexes des traités 4), détail. La flèche noire indique l'emplacement du site Ai 04-01.



Figure 24. Carte Dufour (1864), détail. La flèche noire indique l'emplacement du site Ai 04-01.



Figure 25. Plan cadastral de 1849 (Aire-la-Ville, feuille VII). La flèche noire indique l'emplacement du site Ai 04-01.

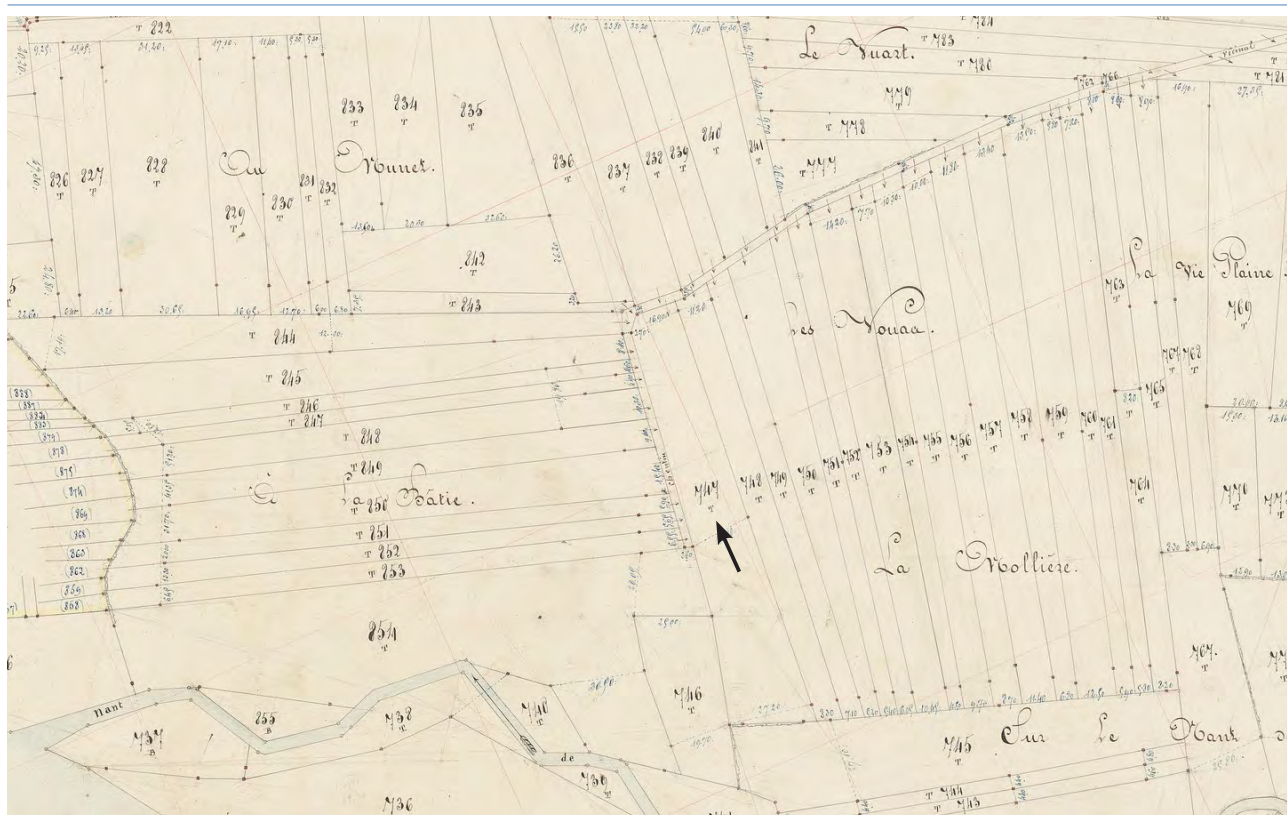


Figure 26. Plan cadastral de 1849 (Aire-la-Ville, feuille VII), détail de la parcelle 747 et du «chemin vicinal». La flèche noire indique l'emplacement du site Ai 04-01.



Figure 27. Atlas du territoire genevois avec le report du cadastre napoléonien (1810) sur le cadastre de 1991. La zone rose désigne des surfaces viticoles, le «H» les terres dotées de hutins. La flèche noire indique l'emplacement du site Ai 04-01.

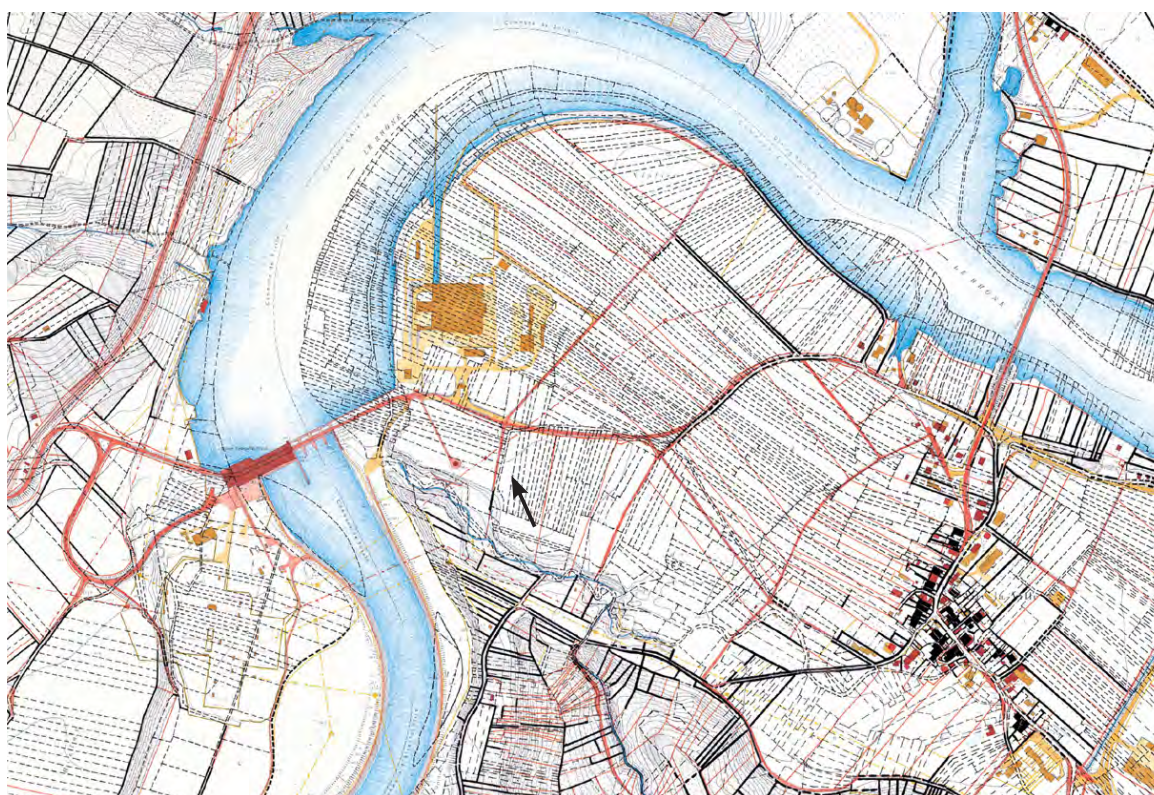


Figure 28. Atlas du territoire genevois actuel superposé au cadastre napoléonien. La flèche noire indique l'emplacement du site Ai 04-01.

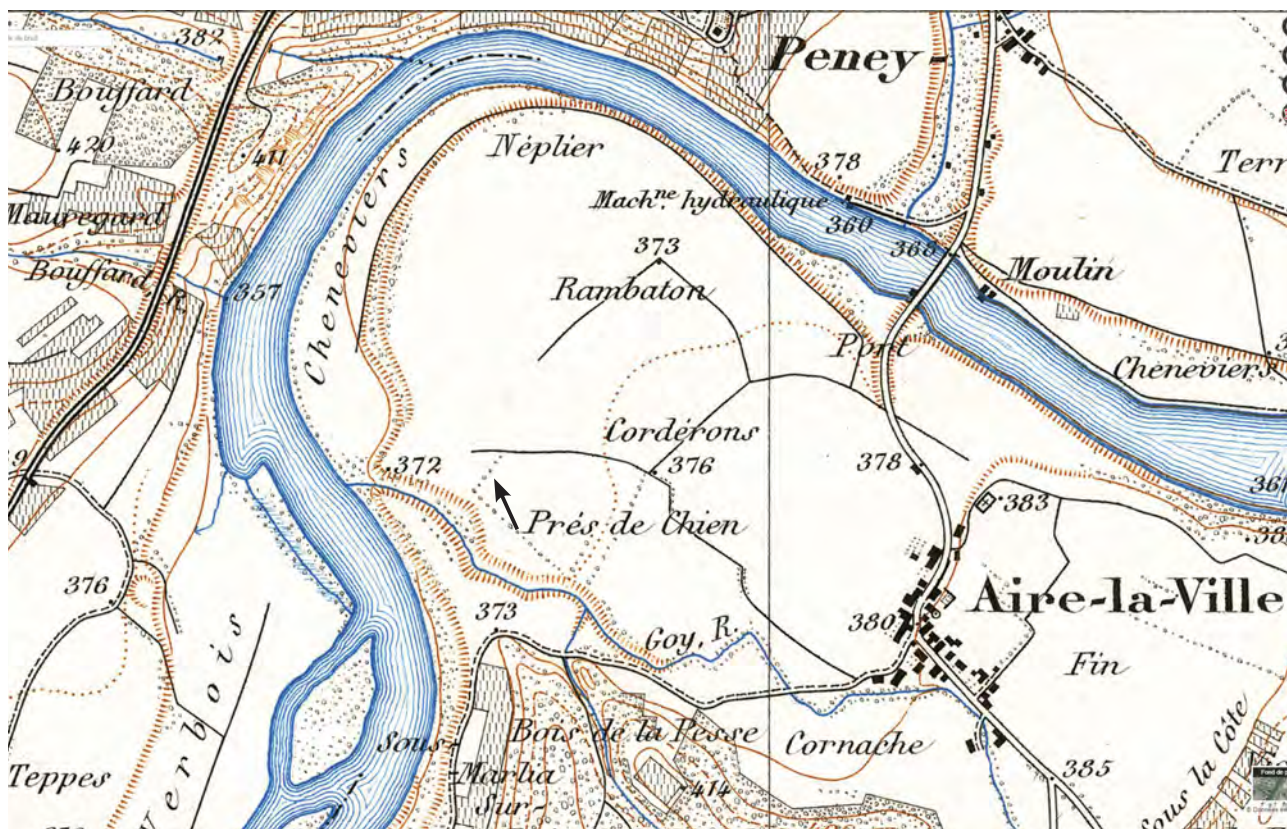


Figure 29. Carte Siegfried de 1899. La flèche noire indique l'emplacement du site Ai 04-01.



Figure 30. Plan actuel (1:10'000). La flèche noire indique l'emplacement du site Ai 04-01.

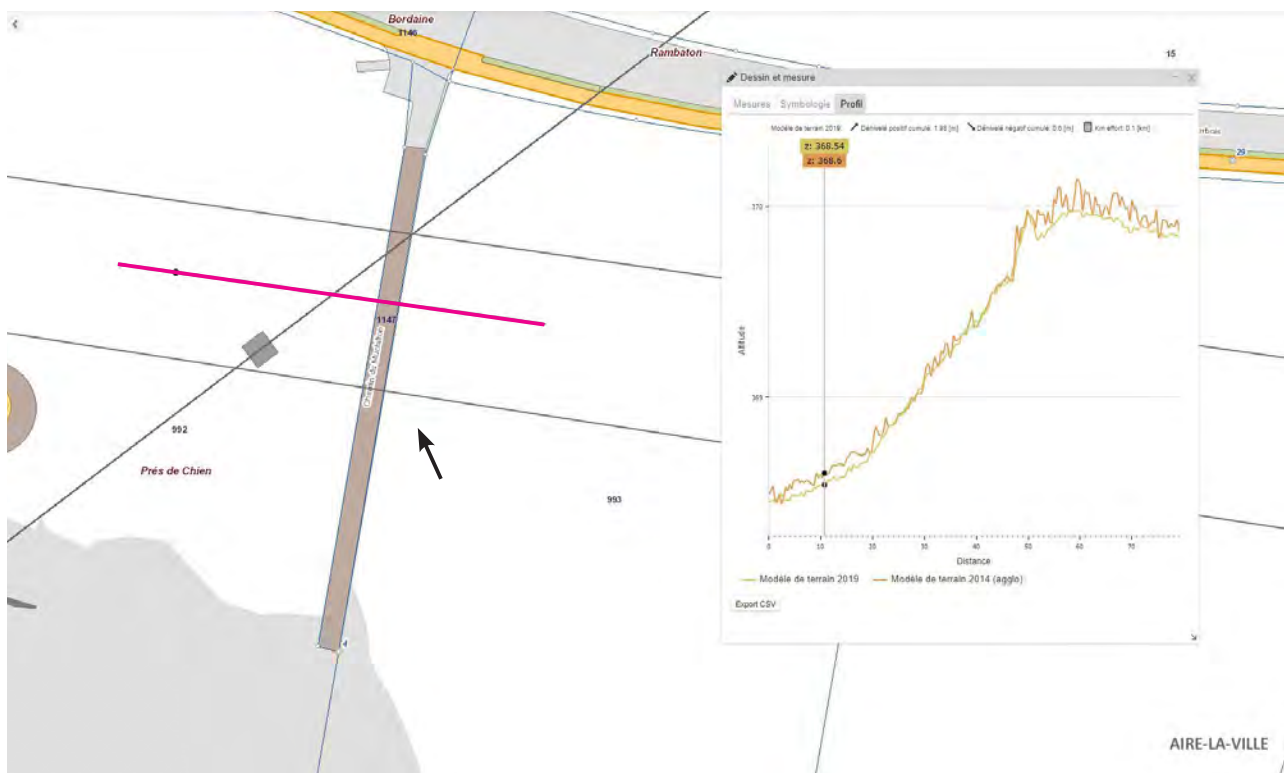


Figure 31. Profil généré à partir du modèle numérique de surface (MNS) et de terrain (MNT), montrant un dénivelé accentué (1,20-1,30 m) entre les deux parcelles séparées par le chemin du Muchillon.



Figure 32. Profil généré à partir du modèle numérique de surface (MNS) et de terrain (MNT), montrant un dénivelé accentué (1,20-1,30 m) entre les deux parcelles séparées par le chemin du Muchillon.



Figure 33. Carte géologique du méandre du Rhône à la hauteur d'Aire-la-Ville, superposée au plan actuel. La flèche de droite indique le bord de la terrasse n° 1, celle de gauche, le bord de la terrasse n° 2.

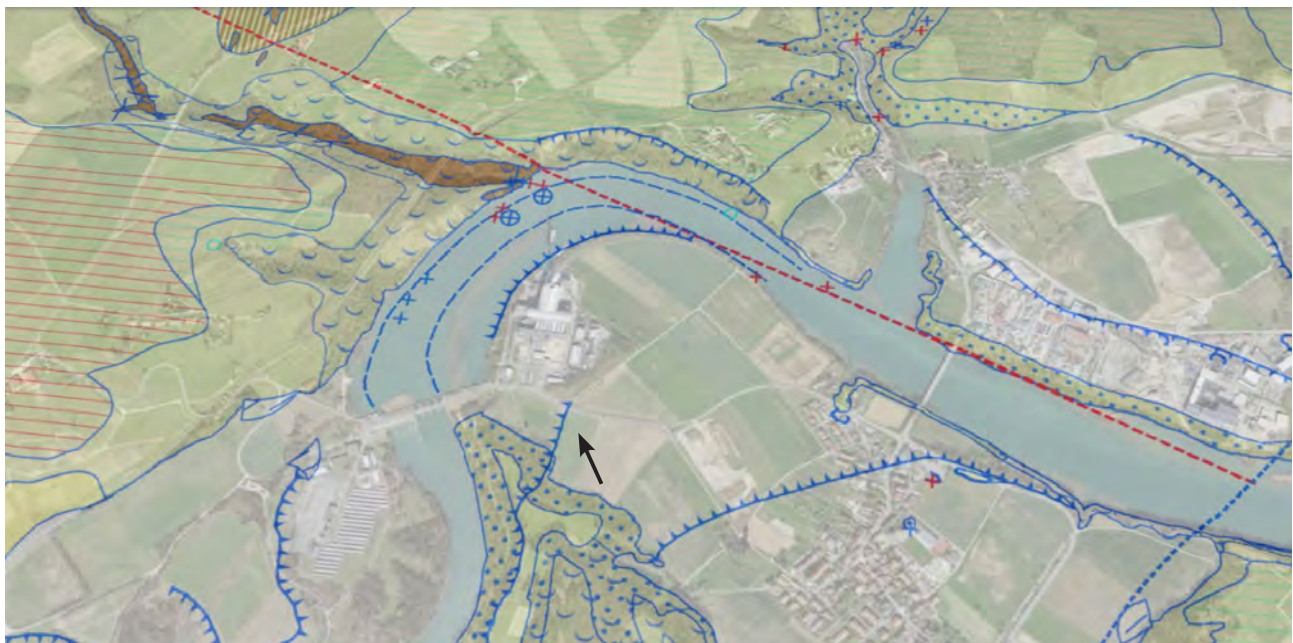


Figure 34. Carte géologique du méandre du Rhône à la hauteur d'Aire-la-Ville superposée à une orthophotographie aérienne actuelle. La flèche noire montre le bord de terrasse .



Figure 35. Emplacement des trois profils de terrain (A-A', B-B' et C-C'). DAO M. Brigadoi.

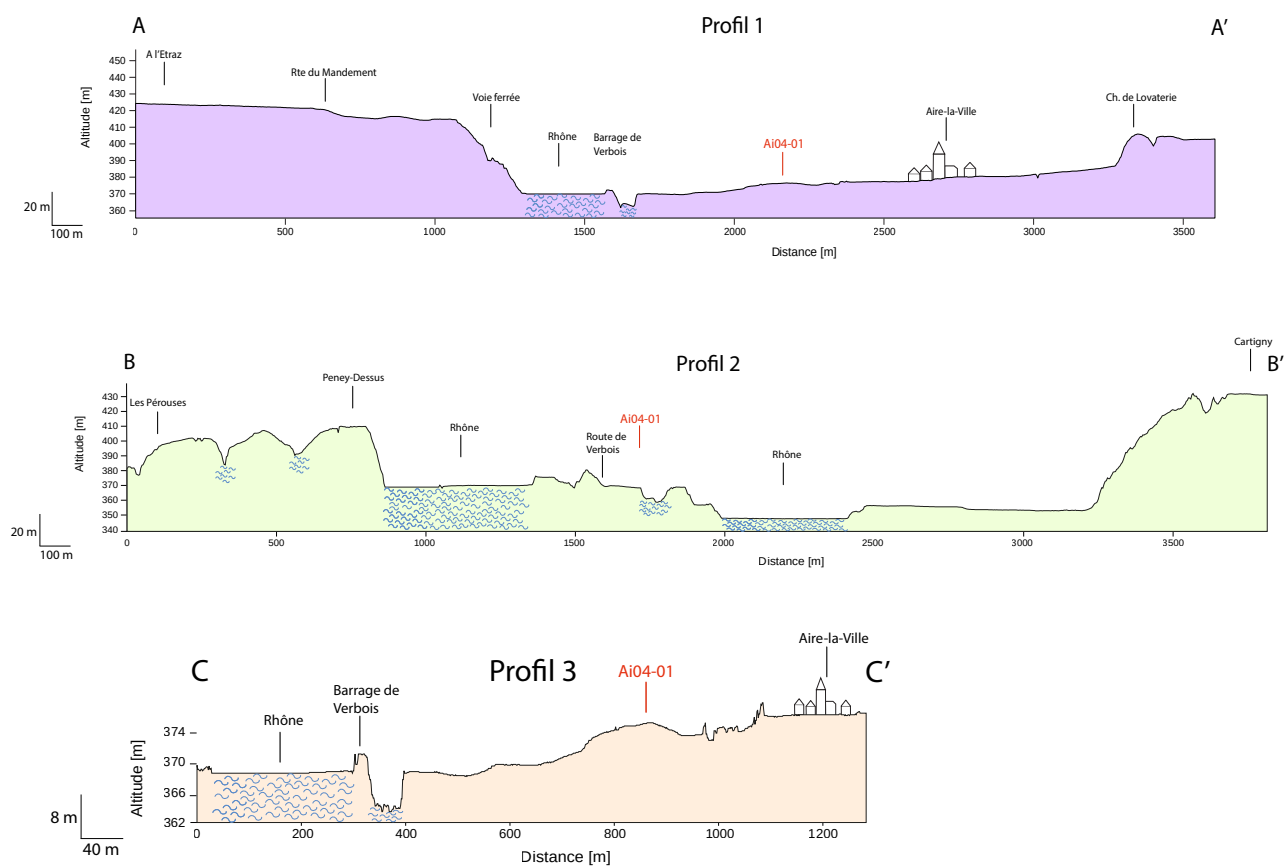


Figure 36. Trois profils de terrain avec l'emplacement du site archéologique Ai 04-01 (DAO M. Brigadoi). Voir aussi pl. 13.

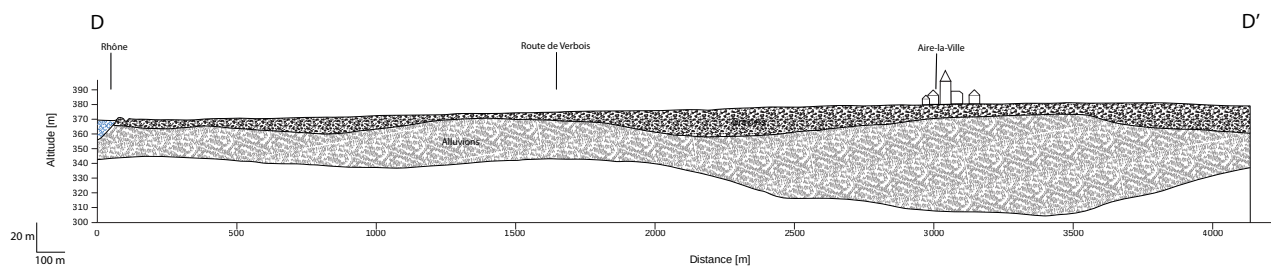


Figure 37. Profil D-D', issu de sondages électriques, montrant l'épaisse couche de gravier sur laquelle sont installés le village d'Aire-la-Ville et le site archéologique (DAO M. Brigadoi). Voir aussi pl. 14.



Figure 38. Emplacement du profil D-D' et du sondage géologique n°17398, d'après les données SITG.



Figure 39. Relevé du sondage géologique n°17398, effectué le 2 mars 2012, aux Prés de Chien.



Figure 40. Photo aérienne de 1932, avec l'indication de quatres probables gravières et du cimetière actuel au nord-est du village d'Aire-la-Ville.



Figure 41. Détail d'une photo aérienne de 1932, avec l'indication de quatres probables gravières et du cimetière actuel au nord-est du village d'Aire-la-Ville.



Figure 42. Photo aérienne de 1963. On remarque la présence de gravières au lieu-dit «Sur Mussel».



Figure 43. Carte Siegfried superposé à l'orthophoto de 2021. Le traitillé rouge indique une distance de 200 mètres depuis le cimetière actuel. La surface jaune indique l'emplacement probable du lieu-dit «La Place».

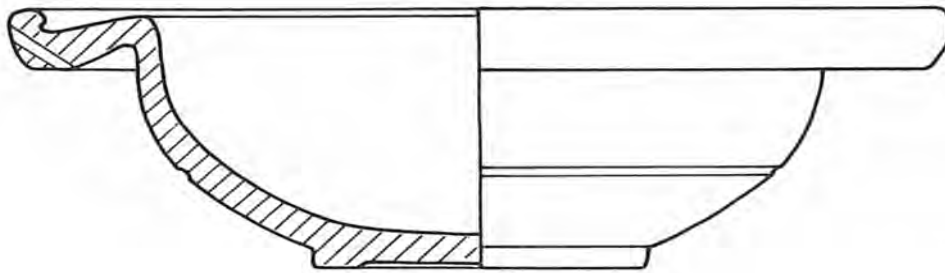


Figure 44. Coupe à marli horizontal, céramique à revêtement argileux découverte dans une tombe à Aire-la-Ville. Datation: IV^e-début V^e s. apr. J.-C. (échelle 1:1), inv. MAH 1215 (Paunier 1981, cat. 370).



Figure 45. Photo aérienne du village d'Aire-la-Ville du 5 août 1953 (source LBS-H1-01542). 1. l'Église Saint-Louis (dès 1726) ; 2. cimetière (dès 1726 ou antérieur?) ; 3. nouveau pont (dès 1942) ; 4. emplacement de l'ancien pont (1852-1942) ; 5. lieu-dit «Au Port» et « La Place (?)» ; 6. lieu-dit «Au Vernet» ; 7. lieu-dit «Sous Mussel» ; 8. lieu-dit «sur Mussel».



Figure 46. Détail du cadastre de 1849 : 2. cimetière (dès 1726?) ; 5. lieu-dit «Au Port» ; 6. lieu-dit «Au Vernet» ; 7. lieu-dit «Sous Mussel» ; 8. lieu-dit «Sur Mussel». (source AEG Cadastre F1, feuille 10).



Figure 47. Plan de 1756, annexe du Traité de Turin de 1754 (AEG plans annexes des traités 4), détail du bac qui permettait de traverser le Rhône entre Aire-la-Ville et Peney depuis le Moyen-Âge et jusqu'en 1852.



Figure 48. Carte géologique (lignes bleues) superposée à l'orthophoto de 2021. Proposition de la nouvelle zone archéologique Ai 01, englobant les anciens lieux-dit Sous Mussel, Au Vernet et Au Port (correspondant peut-être au lieu-dit «La Place» vers la fin du XIX^e siècle).

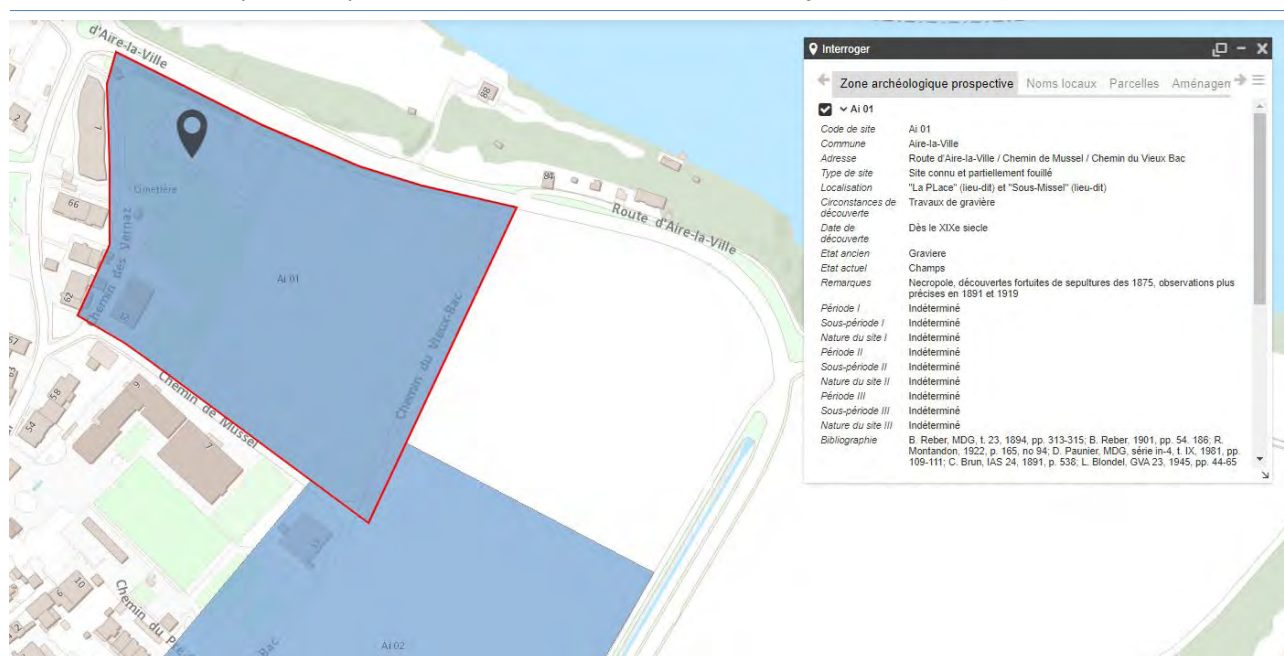


Figure 49. Carte archéologique (état janvier 2023), montrant l'emprise du site Ai 01, dont la localisation sur la base des lieux-dits «La Place» et «Sous-Missel» est erronée.



Figure 50. Prises de vues avec un appareil Nikon 1 J3 monté sur une perche télescopique.



Figure 51. Écrasement des ossements à la suite de l'effondrement de la dalle de couverture (T11).



Figure 52. Documentation photographique de la tombe T11, volontairement mise à l'ombre.



Figure 53. Une portion de stratigraphie entre T127 et ST126 dans laquelle on distingue 3 couches.

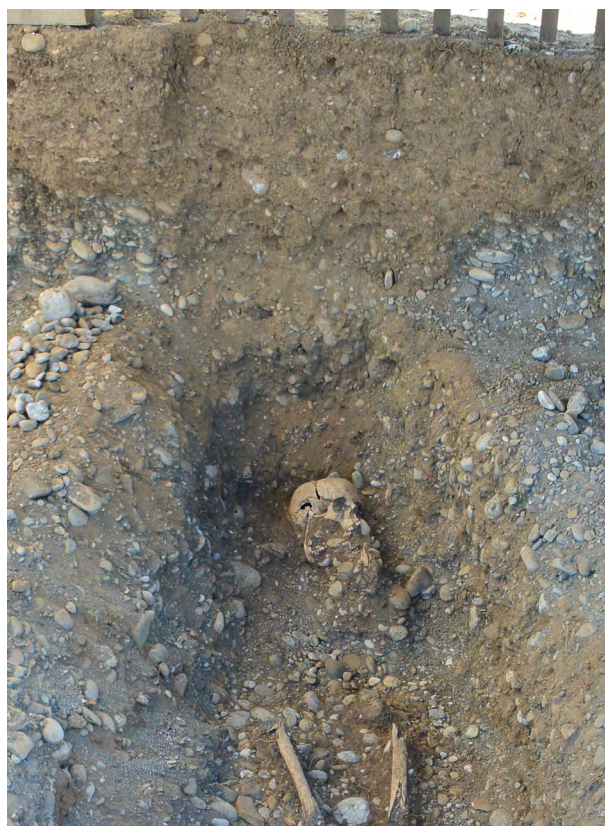


Figure 54. Vue vers l'ouest de la tombe T108, détail de la coupe de terrain.



Figure 55. La fosse des tombes T13 et T14 est bien visible sur la stratigraphie et à plat.



Figure 56. Apparition des tombes en dalles de molasse, au premier plan, après le décapage à la pelleuse.



Figure 57. Début du dégagement des tombes en dalles de molasse par l'équipe des étudiants en anthropologie de l'UNIGE, sous la direction de Jocelyne Desideri.



Figure 58. Eroulement du couvercle en molasse de la tombe T7. Vue vers le sud.



Figure 59. Eroulement du couvercle en molasse de la tombe T11. Vue vers le nord.



Figure 60. L'état de conservation du squelette de la T10, une fois son couvercle dégagé.



Figure 61. Le petit côté de la tombe T11 (2^e état) est constitué d'un fragment de dalle en molasse en remploi.



Figure 62. La dalle latérale nord de la phase 2 de la tombe T11. La rainure d'insertion de la dalle, dont le comblement brun-rouge est bien visible, était recouverte par le fond du coffrage.



Figure 63. Détail de la tombe T1 avec en évidence le mortier de jointoyage.



Figure 64. Sur les parois de la tombe T10 on retrouve du mortier permettant le scellement du couvercle.



Figure 65. Deux galets bien visibles au sud de la tombe T2, ont servi de calage pour la paroi verticale du coffrage en molasse.



Figure 66. Le négatif laissé par un piquet (ST179) en bois est bien visible contre la paroi sud de la tombe T2. Vue vers le nord.



Figure 67. Le remaniement du côté est de la tombe T7 est confirmé par la présence d'ossements en réduction.



Figure 68. Le remaniement évident de la dalle orientale constituant le petit-côté de la tombe T7.



Figure 69. Détail du remaniement de la tombe T7. Vue vers le sud.



Figure 70. Détail du remaniement de la tombe T7. Vue vers le nord.



Figure 71. Détail de la tombe T7, avec deux éléments (A et B) qui attestent un remaniement. Vue vers le sud.



Figure 72. Détail des pieds de la tombe T7 et de sa réduction r98. Vue vers l'est.



Figure 73. Vue plongeante de la tombe T11 avec le dernier individu inhumé (US 75).



Figure 74. Le coffrage en dalles de molasse de la tombe T11.



Figure 75. Détail du coffrage en dalles de molasse de la tombe T11 avec la dalle latérale d'une première phase d'aménagement indiquée par la flèche.



Figure 76. Vue vers l'ouest de l'entourage en molasse de la tombe T11.



Figure 77. Les dalles de fond et les restes de la paroi nord du premier aménagement de la tombe T11.



Figure 78. Vue rasante vers le nord de la tombe T11.



Figure 79. Vue rasante vers l'est de la tombe T11.



Figure 80. Vue plongeante de la tombe T21.



Figure 81. Vue plongeante de la tombe T22.



Figure 82. Vue de la tombe T99, avec en évidence des traces organiques marquant la présence d'un aménagement en matière périssable.



Figure 83. Dégagement partiel de la tombe T99 et apparition du squelette.



Figure 84. Vue plongeante de la tombe T103 au décapage 0.



Figure 85. Vue plongeante de la tombe T103 au décapage 1 avec l'emplacement des trois échantillons de sédiment organique prélevés (EC111-9, -10 et -11).



Figure 86. Vue plongeante de la tombe T103 au décapage 1.



Figure 87. Vue de la tombe T103 et du squelette.



Figure 88. Détail de la partie ouest de la tombe T103.



Figure 89. Détail de la partie ouest de la tombe T103.



Figure 90. Les restes de la tombe T103 visibles sur la coupe stratigraphique.



Figure 91. Vue de la tombe T119 au décapage 0.



Figure 92. Vue plongeante de la tombe T119, après le dégagement complet de la partie inférieure du squelette.



Figure 93. Vue de la tombe T127 visible sur la coupe stratigraphique, la flèche désigne une épaisse trace organique hémicirculaire.

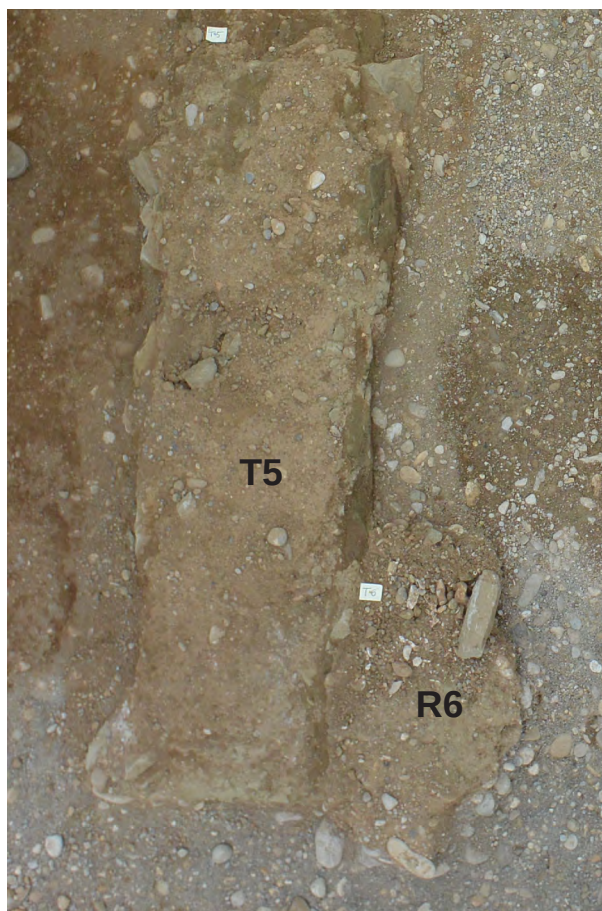


Figure 94. Vue plongeante de la fosse-réduction R6.



Figure 95. Vue de la tombe R6 en cours de dégagement.

VE 50-3



Figure 96. Perle annulaire en verre (VE50-3), trouvée dans le décapage 0 de la tombe T5 (échelle 4:1, voir aussi pl.12).

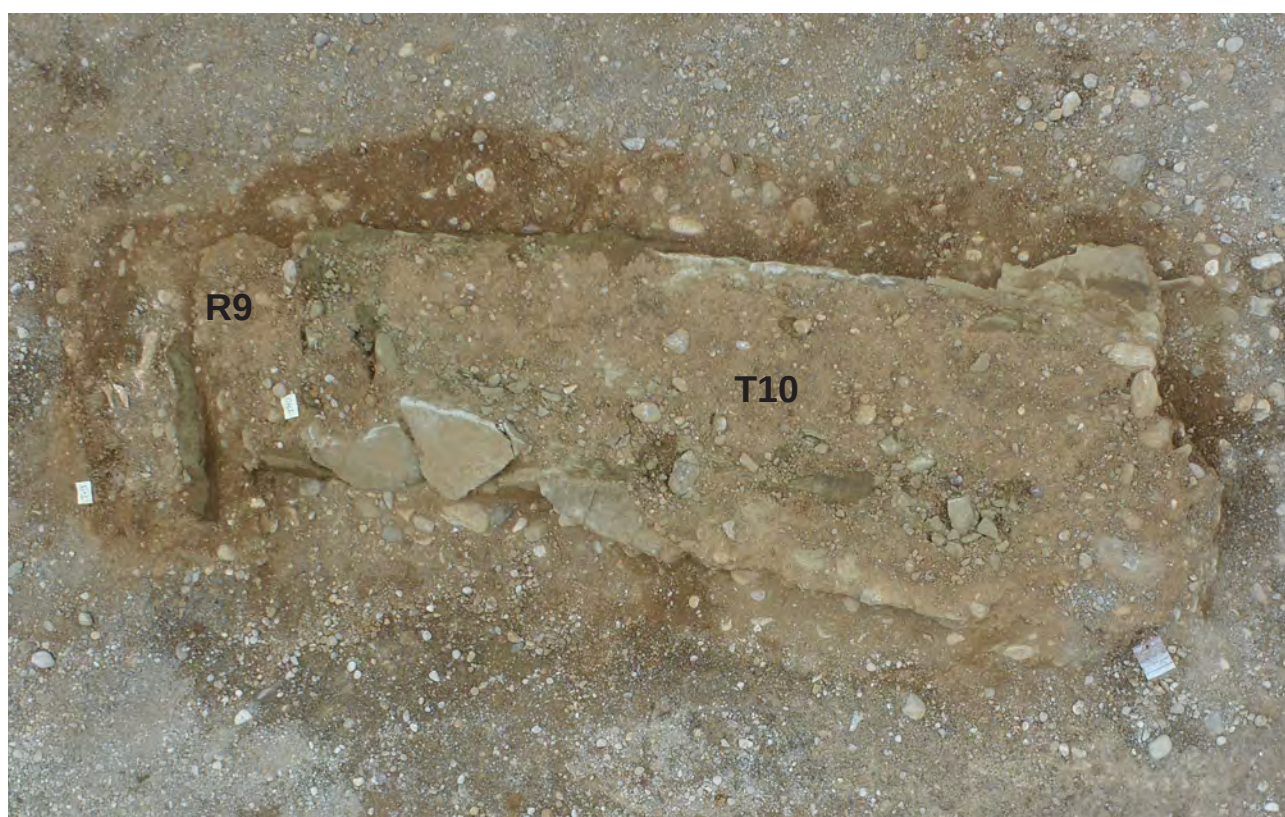


Figure 97. Fosse-réduction R9, à l'ouest de la tombe T10.



Figure 98. La fosse-réduction R9 en cours de fouille.



Figure 99. La fosse-réduction R9 en cours de fouille.

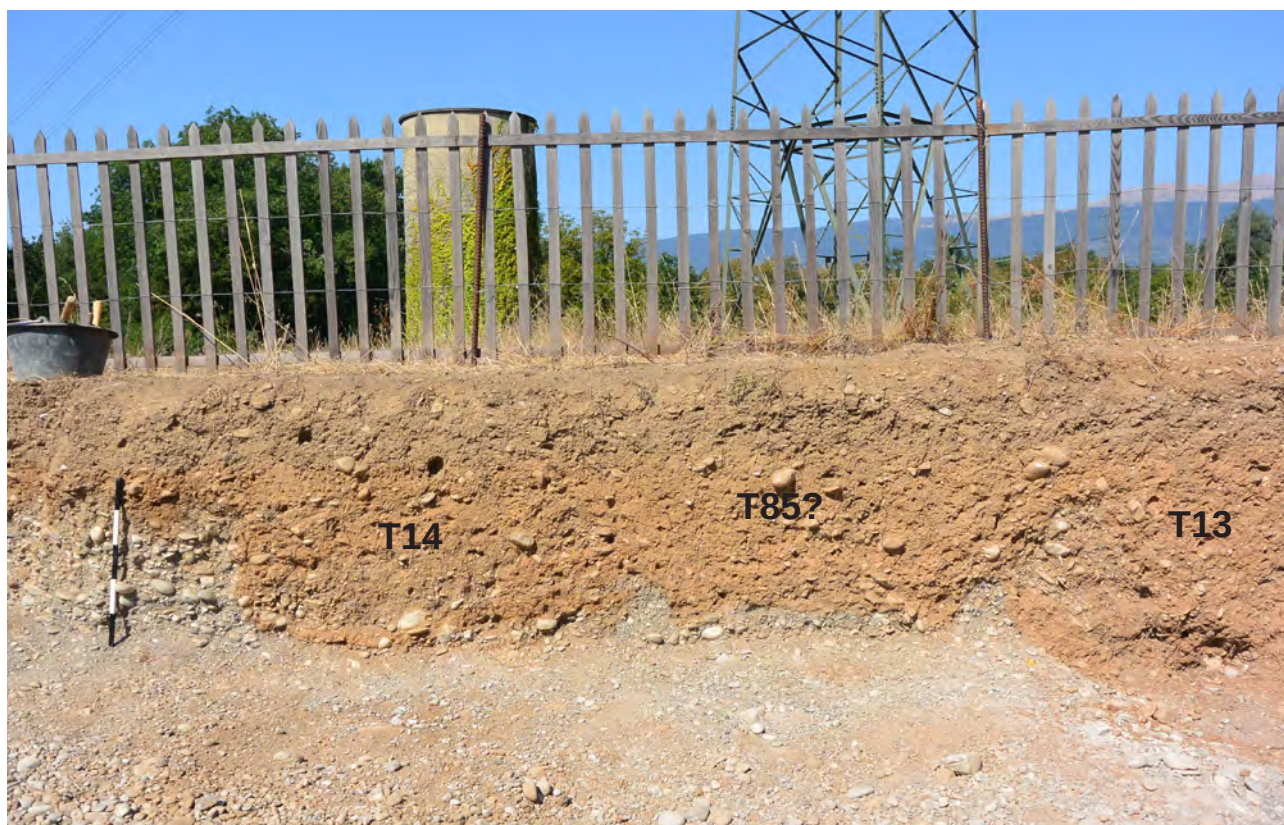


Figure 100. Les fosses des tombes T13, T14 et T85? apparaissent dans la coupe stratigraphique.

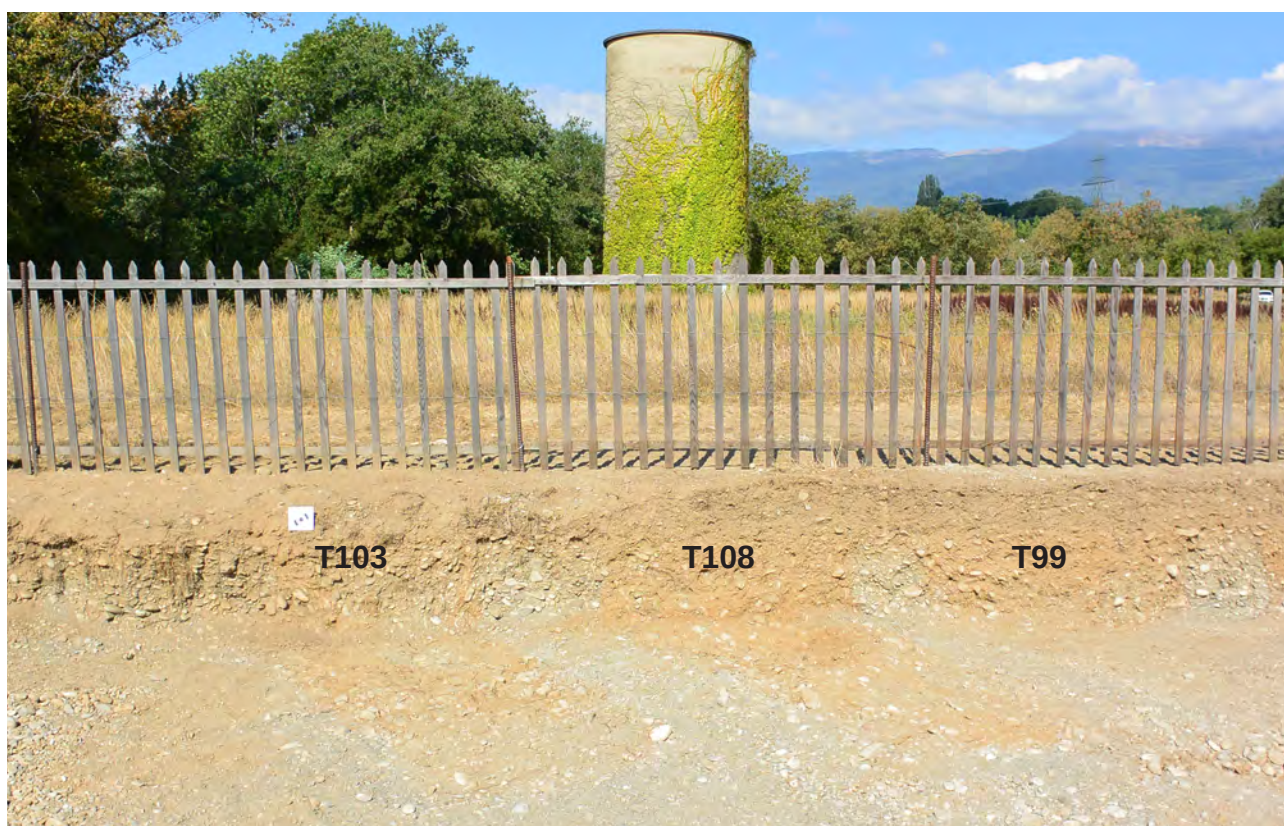


Figure 101. Les tombes T99, T103 et T108 sont visibles aussi bien dans la coupe stratigraphique qu'en planimétrie.



Figure 102. Vue vers l'ouest de la tombe T108.



Figure 103. Vue vers l'ouest de la tombe T99.



Figure 104. La fosse encore comblée de la tombe T22 antécède l'installation de la tombe T4. Vue plongeante vers le sud.



Figure 105. La tombe T2 entourée par des trous de poteaux.



Figure 106. Vue vers l'ouest de la tombe T7.



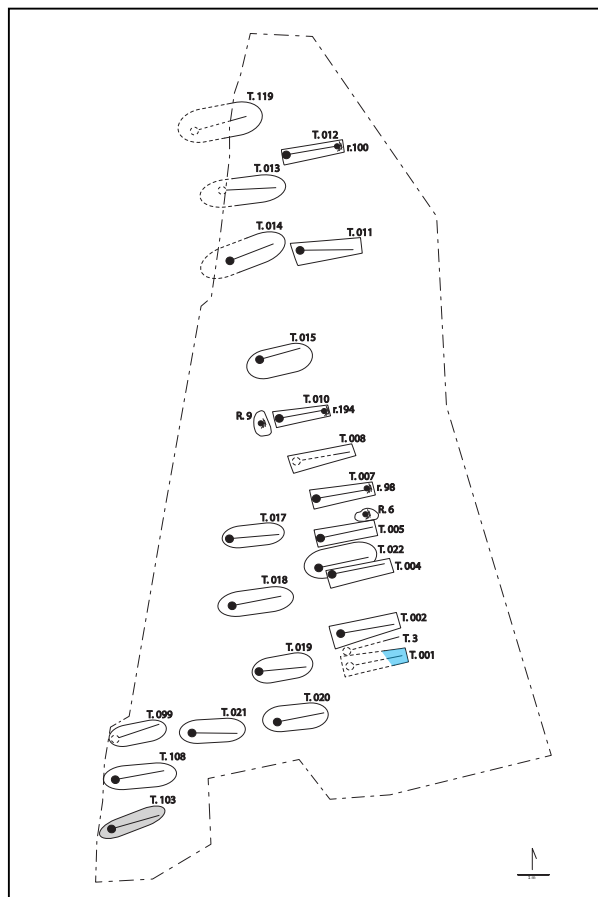
Figure 107. Vue vers l'est de la tombe T7.

7.2 Catalogue des tombes

TOMBE 1 (T1)

Typologie	Dépôt primaire et individuel (US1, 36, 37, 38, 165).
Orientation	O-E
Type	coffrage en molasse, de forme indéterminée (trop fragmentaire).
Description	Seule l'extrémité orientale du caisson a été partiellement conservée. On observe néanmoins deux dalles de fond. Présence de mortier de jointoyage (fig. 63) entre les deux dalles de fond et dans les angles (EC165-1).
Anthropologie	Un individu adulte, de sexe non déterminé, vraisemblablement en décubitus dorsal.
Mobilier associé	Aucun
État	C'est précisément cette structure funéraire que le mécanicien de l'entreprise a cassée avec la machine; elle est donc très partielle et en mauvais état de conservation.
Chronologie relative	Aucune ou postérieure à T3 ? À préciser avec l'étude anthropologique.

plan schématique (N-S)



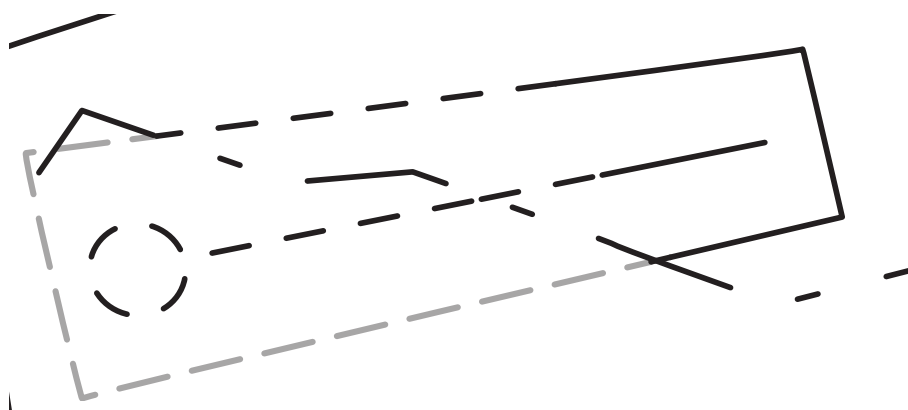
Vue (E-O)



Figure 108. Vue de la tombe T1.

dessin 1:20 (N-S)

T1



orthophoto 1:20 (N-S)



Figure 109. Orthophoto de la tombe T1, après prélèvement des ossements.

autres vues

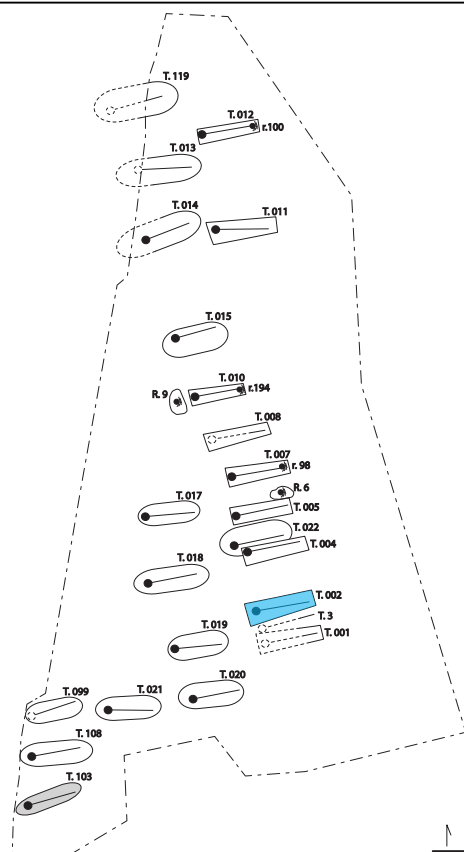


Figure 110. Vue des tombes T1, T2 et T3.

TOMBE 2 (T2)

Typologie	dépôt primaire et individuel (US2, 39, 40, 41, 166).
Orientation	O-E
Type	coffrage en molasse, trapézoïdal.
Description	Coffrage dont le fond est formé d'au moins deux dalles. La paroi sud est constituée de plusieurs fragments de molasse (au moins deux dalles distinctes), dont la plus orientale possède une découpe inférieure irrégulière et insérée plus profondément dans le substrat (fig. 113). Présence d'un alignement de galets de calage pour la paroi sud. Au-devant de cette dalle, la fosse de la tombe est plus large et plus profonde, comme pour l'emplacement d'un piquet (ST179, qui participerait au calage de la dalle lors de la construction ? (fig. 66 et 114) Les parois des extrémités sont manquantes. Une présence ponctuelle de mortier entre le fond et les parois a été observée, des échantillons prélevés (EC166-2 et EC166-3). La dalle orientale du fond se prolongeait vraisemblablement au-delà de la paroi Est, dont un léger négatif en signale l'emplacement, ce que confirme un élément de mortier conservé dans l'angle intérieur S-E du caisson.
Anthropologie	Un individu adulte, de sexe non déterminé, vraisemblablement en décubitus dorsal.
Mobilier associé	Aucun.
État	Fragmentaire et arasé.
Chronologie relative	Un trou de poteau (ST151) est scellé par la dalle de fond de T2.

plan schématique (N-S)

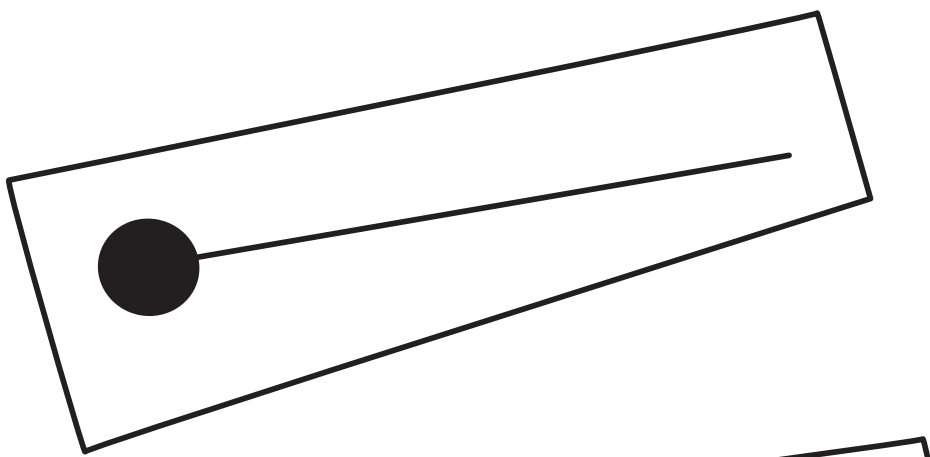


Vue (E-O)



Figure 111. Vue de la tombe T2, avant prélèvement des ossements.

dessin 1:20 (N-S)



orthophoto 1:20 (N-S)

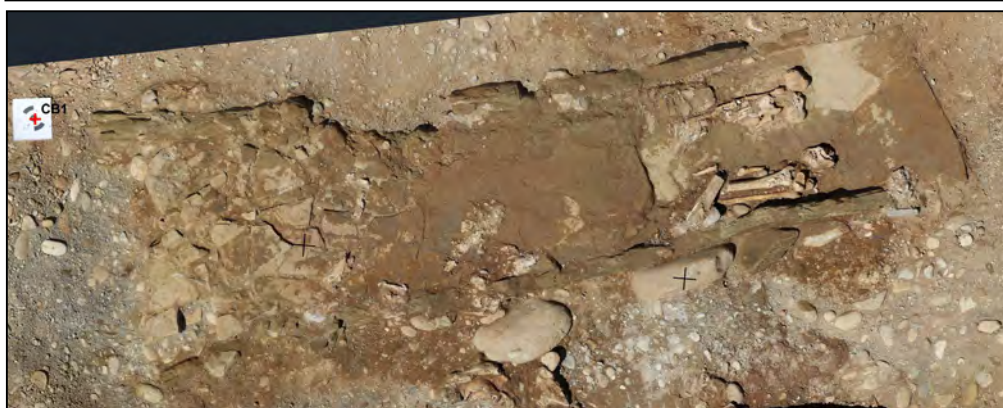


Figure 112. Orthophoto de la tombe T2

autres vues



Figure 113. Vue latérale (T2).

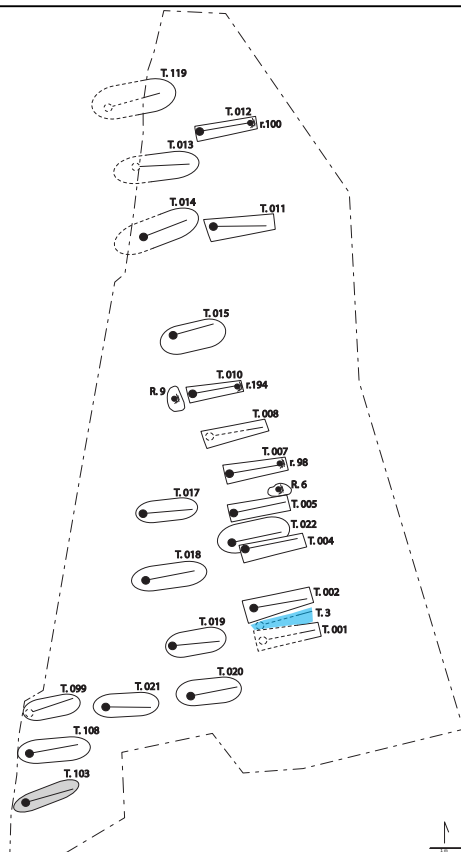


Figure 114. Vue latérale (T2),
détail.

TOMBE 3 (T3)

Typologie	dépôt primaire et individuel ? (US3, 42, 43, 44)
Orientation	O-E
Type	Indéterminé. Ossements accolés au coffrage de T1, au nord. Aucune trace de contenant. Inhumation en fosse simple ou en fosse-réduction ? La réponse est du ressort des anthropologues.
Description	Ossements partiellement en connexion.
Anthropologie	Un individu adulte, de sexe non déterminé et en décubitus dorso-latéral droit.
Mobilier associé	Aucun
État	Tombe perturbée et partielle.
Chronologie relative	Aucune ou antérieure à T1 ?

plan schématique (N-S)

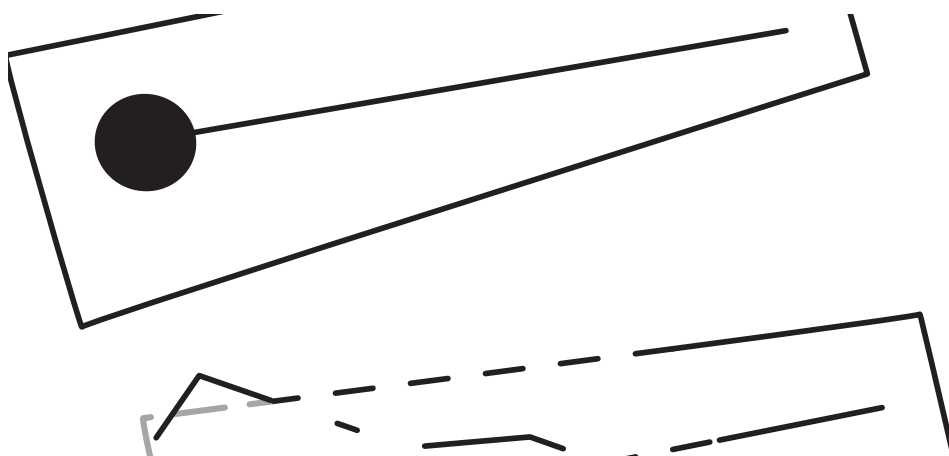


Vue (E-O)



Figure 115. Vue de la tombe T3.

dessin 1:20 (N-S)



orthophoto 1:20 (N-S)



Figure 116. Orthophoto de la tombe T3.

autres vues



Figure 117. Vue de la tombe T3, détail.

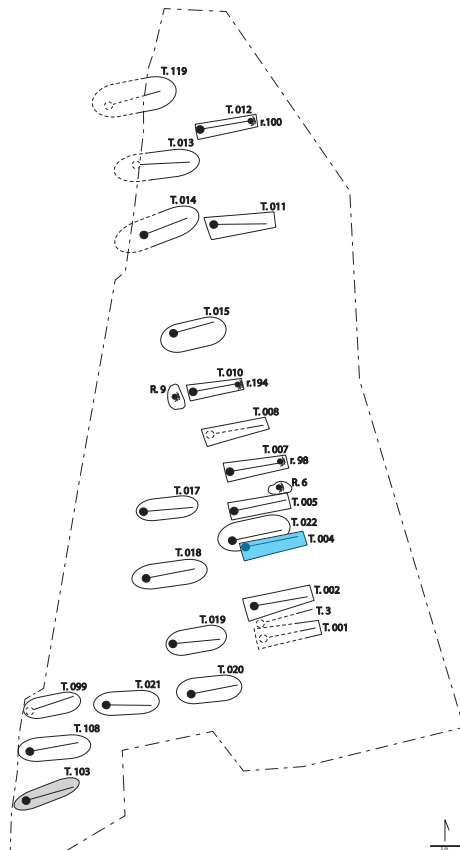


Figure 118. Vue de la tombe T3, détail.

TOMBE 4 (T4)

Typologie	Sépulture primaire et individuelle (US4, 45, 46, 47, 167)
Orientation	O-E
Type	Coffrage en molasse, rectangulaire.
Description	La dalle de fond est constituée de deux éléments distincts de dimensions différentes. L'élément le plus à l'est est curieusement plus large, et induit un décalage dans l'alignement de la structure. Serait-ce l'écho d'une transformation-remploi du coffrage, ou d'un aléa dû aux labours ? Les deux dalles latérales sont chacune d'un seul tenant. La paroi occidentale est insérée entre les parois latérales, la paroi orientale est manquante. La dalle de couverture s'est effondrée horizontalement à l'intérieur du caisson, écrasant le squelette. Toutefois, quelques ossements déplacés témoignent d'une décomposition en espace vide avant l'effondrement du couvercle. Pas de mortier observé.
Anthropologie	Un individu de sexe non déterminé, probablement âgé entre 12 et 14 ans, en décubitus dorsal.
Mobilier associé	Aucun
État	Tombe arasée, construite avec des dalles relativement épaisses (environ 6 cm).
Chronologie relative	T4 est postérieure à T22. Le fond du caisson de T4 s'est affaissé, côté nord, dans le comblement (US96) sans doute encore meuble de T22. Cet affaissement a dû avoir lieu peu après l'inhumation T4, car l'ensemble du squelette a glissé contre la paroi de ce côté. Cet affaissement pourrait constituer un indice pour dire que le laps de temps entre les deux inhumations a été relativement court.

plan schématique (N-S)

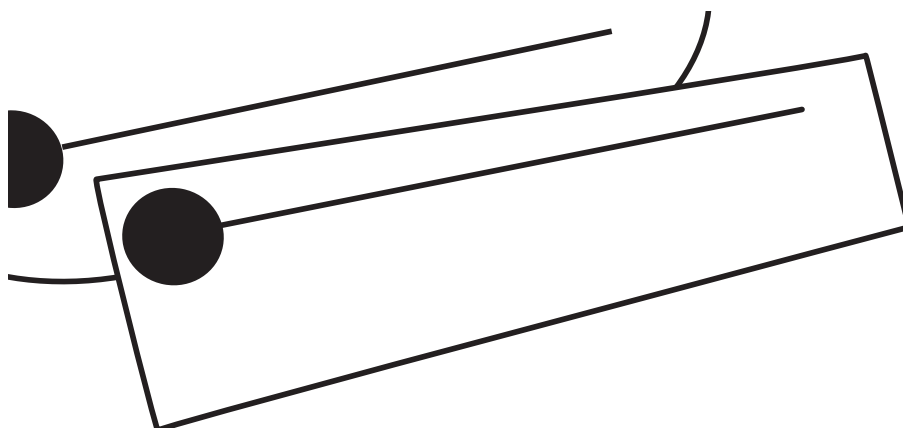


Vue (E-O)



Figure 119. Vue de la tombe T4.

dessin 1:20 (N-S)



orthophoto 1:20 (N-S)



Figure 120. Orthophoto de la tombe T4.

autres vues

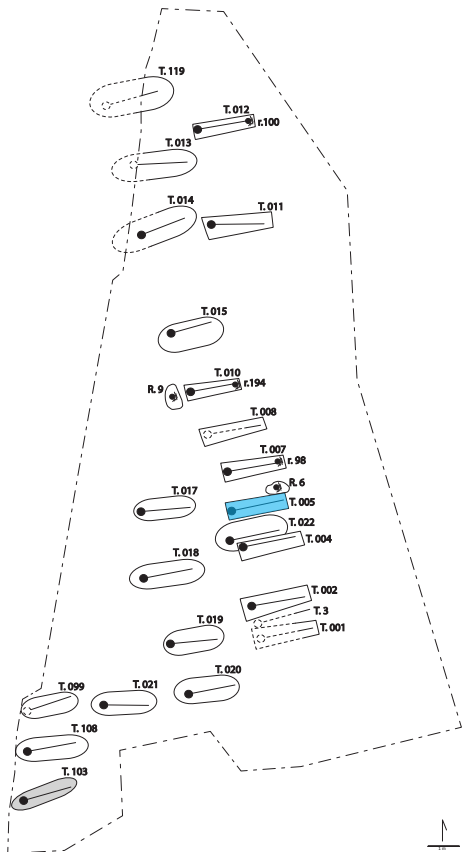


Figure 121. Vue de la tombe T4 en cours de fouille.

TOMBE 5 (T5)

Typologie	sépulture primaire et individuelle (US5, 48, 49, 67, 168)
Orientation	O-E
Type	Coffrage en molasse, trapézoïdal, probable remploi.
Description	La présence, à l'extérieur de l'extrémité orientale de la paroi nord, d'une fosse-réduction (T6) tend à prouver que le coffrage était préexistant et a été réemployé, sans modification apparente. Son fond est constitué de trois dalles distinctes. Deux dalles forment la paroi nord. Les autres parois sont soit très partielles soit manquantes. Un certain nombre de fragments du couvercle en molasse a été retrouvé écroulé à l'intérieur du caisson. Du mortier est observé, sur le fond, dans les angles intérieurs S-E et S-O (EC168-4). Probablement pas de contenant en bois à l'intérieur du coffrage (l'humérus droit est plaqué contre la paroi en molasse). La tranchée d'installation de la dalle latérale nord, visible sous la dalle de fond, atteste qu'elle a été posée avant ce dernier, du point de vue constructif (observation faite lors du démantèlement du coffrage).
Anthropologie	Individu d'âge et de sexe non déterminés, en décubitus dorsal. L'espace de décomposition était toujours vide lorsque les fragments de la couverture sont tombés sur les ossements (quasiment pas de sédiment entre les ossements et le couvercle).
Mobilier associé	Aucun
État	Structure fortement arasée.
Chronologie relative	Une fosse-réduction (T6) a été mise au jour contre la paroi latérale nord, à l'extérieur de son extrémité orientale, installée postérieurement au coffrage en molasse.

plan schématique (N-S)

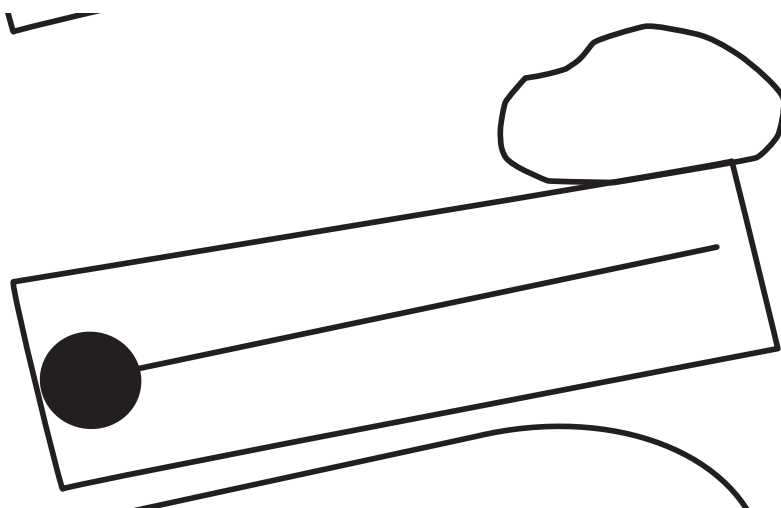


Vue (E-O)



Figure 122. Vue de la tombe T5.

dessin 1:20 (N-S)



orthophoto 1:20 (N-S)



Figure 123. Orthophoto de la tombe T5.

autres vues

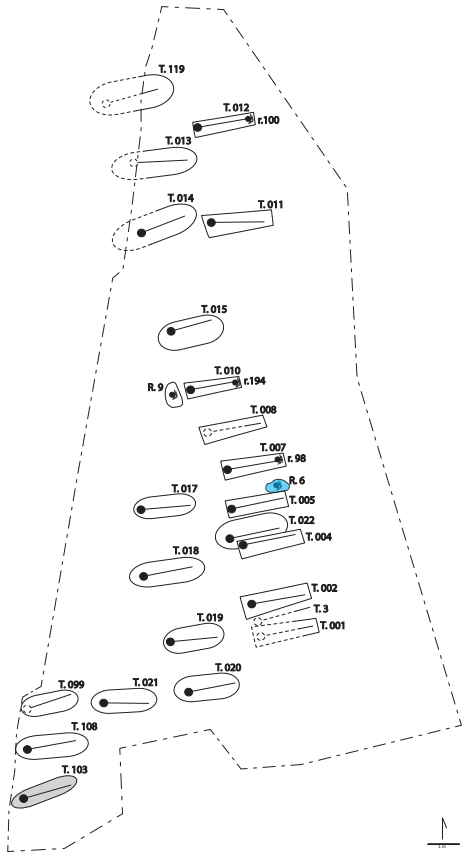


Figure 124. Vue de la tombe T5 en cours de dégagement.

TOMBE 6 (R6)

Typologie	sépulture secondaire (réduction) et individuelle (US6, 50, 51, 52).
Orientation	-
Type	Fosse-réduction, ovale (0,75 x 0,45 m)
Description	Structure accolée contre le flanc N-E du coffrage de T5. Aucun aménagement n'a été observé, c'est la présence d'ossements qui a révélé R6. Fond de fosse légèrement concave.
Anthropologie	Le fouilleur a relevé qu'il pourrait éventuellement y avoir plus d'un individu. Fouille en trois décapages.
Mobilier associé	Une perle annulaire (VE50-1, fig. 96 et pl.12) en verre opaque noir ornée d'un filet ondé en verre opaque blanc (diam. 13 mm, ép. 7 mm), a été collectée lors du nettoyage de surface (décapage 0) de R6. Malheureusement pas en place, mais probablement à associer aux ossements en réduction. Datation 2e moitié du VI ^e -VII ^e siècle. (comparaison: Steiner 2011, vol. II, pl. 18 et pl. 30).
État	Les premiers ossements sont apparus dès le décapage à la pelleuse; le niveau supérieur pourrait avoir disparu. Mauvais état de conservation et fragmentation des ossements.
Chronologie relative	La structure R6 est postérieure au coffrage (US168) de T5, mais l'individu (US52) contenu dans R6 est antérieur à celui (US67) de T5.

plan schématique (N-S)

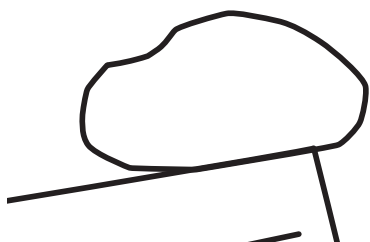


Vue (E-O)



Figure 125. Vue de la tombe R6.

dessin 1:20 (N-S)



orthophoto 1:20 (N-S)



Figure 126. Orthophoto de la tombe R6.

autres vues



Figure 127. Vue de la tombe R6 en cours de fouille.

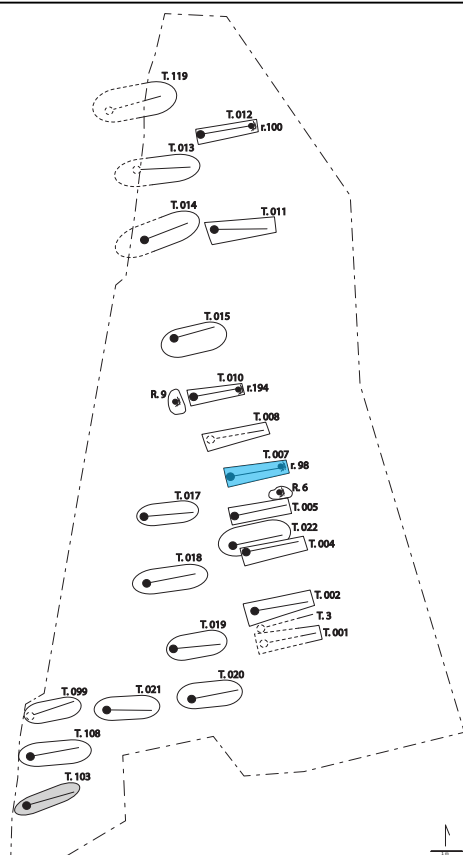


Figure 128. Vue de la tombe R6 en fin de fouille.

TOMBE 7 (T7)

Typologie	sépulture primaire et individuelle avec réduction r98 (US7,64, 65, 66, 98, 169)
Orientation	O-E
Type	Coffrage en molasse, trapézoïdal, remploi avec réaménagement (étape 2, fig. 131).
Description	Coffrage en molasse préexistant (US171 de T170) modifié à son extrémité orientale pour accueillir des ossements en réduction. La modification est mineure, elle se limite à une extension pour laquelle les extrémités des plaques de molasse latérales du caisson ancien ont été cassées et combinées avec des fragments de dalles plus fines (fig. 71). La dalle orientale fermant cette extension n'est plus perpendiculaire au fond. Pour la description du coffrage US171 de la tombe d'origine T170, voir plus loin dans le catalogue.
Anthropologie	Le défunt a été déposé un peu «coincé» contre la paroi occidentale, ménageant de ce fait un espace libre au-delà de ses pieds, qui contient des ossements appartenant à un individu antérieur, ceci à l'intérieur du caisson qui a été modifié pour l'occasion. L'individu mis au jour, en position primaire (US64) correspond à l'individu A dans la documentation des anthropologues et les ossements en réduction (r98) à ceux de l'individu B.
Mobilier associé	Aucun
État	La structure a été largement perturbée par les labours qui ont cassé les dalles, dont un certain nombre de fragments se sont écroulés à l'intérieur du coffrage, dans un espace qui était manifestement encore vide. Le caisson, implanté plus profondément dans le substrat que la plupart des autres coffrages, est conservée jusqu'au sommet des parois, sur une hauteur qui approche les 30 centimètres. La face supérieure intacte de la dalle N-W, située à l'altitude de 368.97 m, permet de restituer le niveau supérieur du couvercle de la structure proche des 369 m d'altitude).
Chronologie relative	Le coffrage (US169) de T7 est postérieur à celui (US171 de T170) ; l'individu en position primaire est postérieur à l'individu en réduction.

plan schématique (N-S)

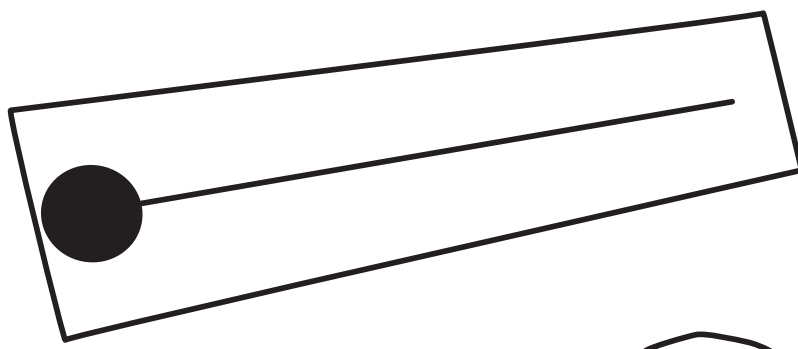


Vue (E-O)



Figure 129. Vue de la tombe T7 en cours de fouille.

dessin 1:20 (N-S)



orthophoto 1:20 (N-S)



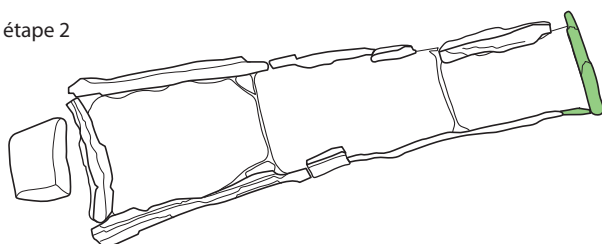
Figure 130. Orthophoto de la tombe T7 et T170

reconstitution

élément
étape 1 et 2

élément
uniquement étape 2

T170: étape 1



T7: étape 2

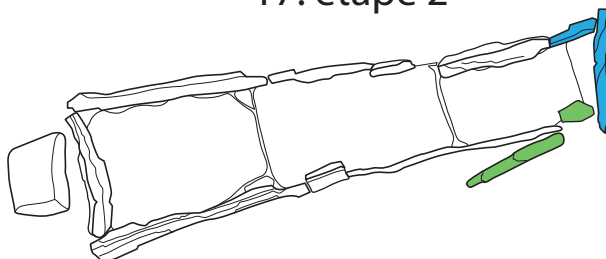
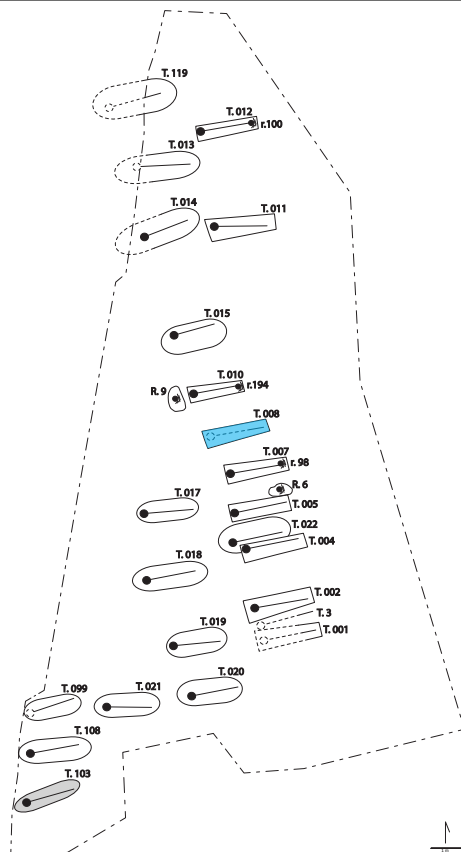


Figure 131. Les 2 étapes de construction : étape 1 (T170), étape 2 (T7).

TOMBE 8 (T8)

Typologie	Sépulture primaire et individuelle (US8, 70, 71, 72 et 175)
Orientation	O-E
Type	Coffrage en molasse, trapézoïdal.
Description	Le fond du coffrage est constitué de deux éléments. La dalle nord est d'un seul tenant, la dalle sud est très partielle, la paroi orientale est insérée entre les plaques latérales, la paroi occidentale est manquante. Présence de mortier (colmatage) dans l'angle intérieur S-E.
Anthropologie	L'individu est très partiellement conservé. Seuls les tibias, fibula et pieds sont en connexion et n'ont pas ou peu bougé. Sexe et âge non déterminés, vraisemblablement en décubitus dorsal.
Mobilier associé	Aucun
État	Structure en mauvais état de conservation, partielle et très arasée. Seul le tiers inférieur de l'individu est conservé
Chronologie relative	Aucune

plan schématique (N-S)

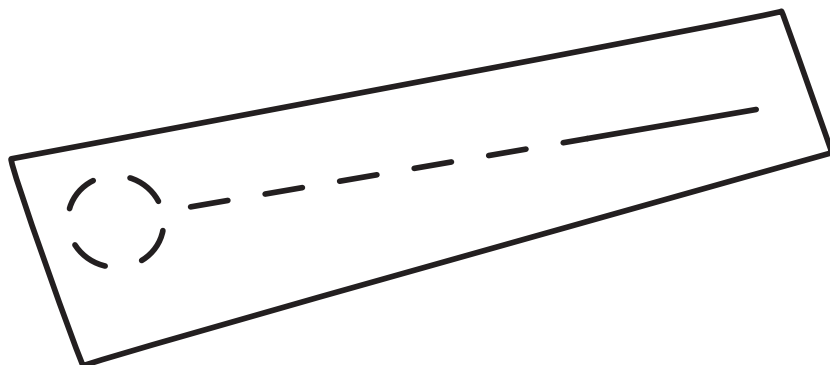


Vue (E-O)



Figure 132. Vue de la tombe T8.

dessin 1:20 (N-S)



orthophoto 1:20 (N-S)



Figure 133. Orthophoto de la tombe T8.

autres vues

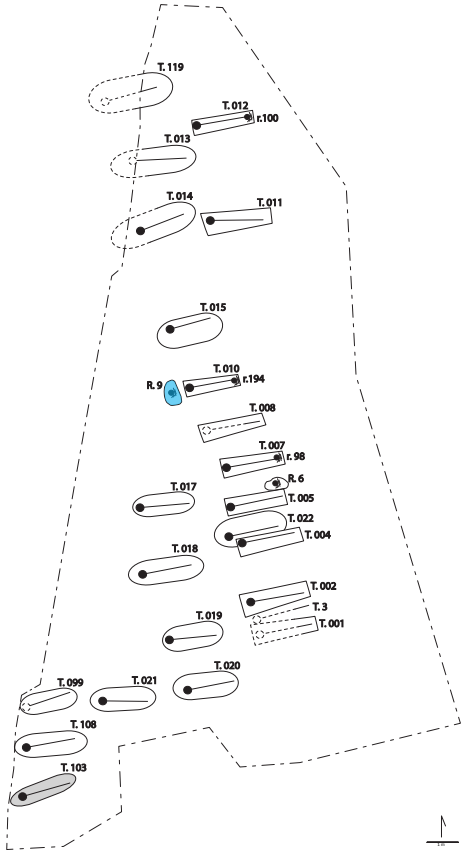


Figure 134. Vue de la tombe T8, détail.

TOMBE 9 (R9)

Typologie	sépulture secondaire (réduction) et individuelle (US9, 82, 83, 84 et 176)
Orientation	
Type	Fosse-réduction, ovale (0,30 x 0,60 m)
Description	La structure est située à l'extérieur de l'extrémité occidentale du coffrage de T10, mais pas accolée contre. Aucun aménagement ni traces de contenant visibles, si ce n'est la présence d'une dalle verticale fichée du côté oriental. Pour une description plus complète, voir supra en page XX.
Anthropologie	Les ossements ont été soigneusement disposés dans la fosse : les os longs alignés sur le fond, au-dessus pêle-mêle des phalanges, des vertèbres, un coxal, le crâne est déposé au niveau supérieur. La réduction a été fouillée en 7 décapages dûment documentés.
Mobilier associé	Aucun
État	Les ossements sont en bon état de conservation.
Chronologie relative	R9 est postérieure à T10, mais les ossements en réduction sont antérieurs à l'individu US78 de T10.

plan schématique (N-S)

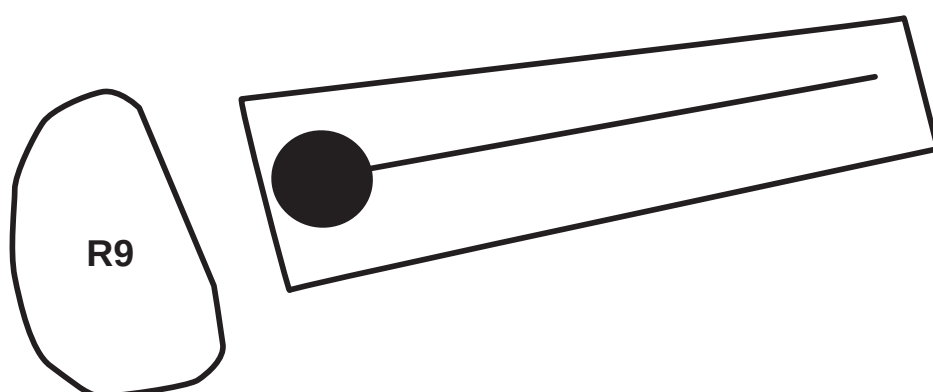


Vue (O-E)



Figure 135. Vue la tombe T9 en cours de fouille.

dessin 1:20 (N-S)



orthophoto 1:20 (N-S)



Figure 136. Orthophoto de la tombe R9.

autres vues

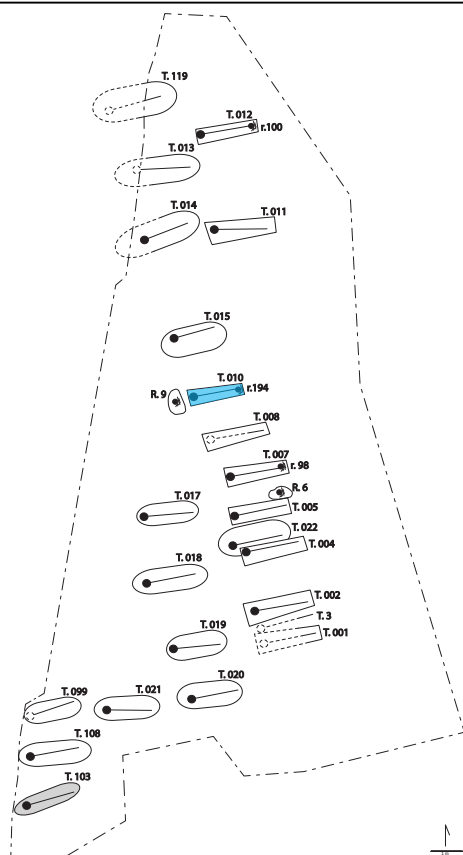


Figure 137. Vue de la tombe R9, détail.

TOMBE 10 (T10)

Typologie	Sépulture primaire et individuelle (US10, 76, 77, 78 et 177)
Orientation	O-E
Type	Coffrage en molasse, trapézoïdal, probable remploi.
Description	La présence, à l'extérieur côté ouest, d'une fosse-réduction (R9) tend à prouver que le coffrage était préexistant et a été réemployé, sans modification apparente. Son fond est constitué de trois dalles. Les parois latérales sont toutes deux constituées de deux éléments distincts. Côté nord, du mortier colmate le joint vertical (EC177-8). Les dalles O et E s'insèrent entre les dalles latérales, sur un fond légèrement débordant (fig. 141 et 142). La dalle de couverture a été brisée et s'est partiellement effondrée à l'intérieur du coffrage. Au nord et au sud des parois latérales, quelques éléments de plaques de molasse sont observés à la même altitude que la face supérieure des parois (fig. 138). Celles-ci pourraient appartenir au couvercle, d'autant plus que sous le fragment encore en place au S-E, la présence de mortier (EC177-5), tout comme au sommet de la paroi, suggère un colmatage de la couverture (fig. 144). Présence également de mortier de jointoyage (EC177-7) dans l'angle intérieur sud-ouest (fig. 143 et 145). Au démantèlement de la structure, sous le fond de molasse, la tranchée d'insertion d'une dalle latérale était visible, attestant de sa mise en œuvre avant la dalle de fond.
Anthropologie	Les os sont en mauvais état de conservation et très fragmentaires, écrasés par la dalle de couverture effondrée à l'intérieur du coffrage. Le bas des membres inférieurs a été perturbé par d'autres ossements (r194) qui ne semblent pas lui appartenir.
Mobilier associé	Aucun
État	Le coffrage est irrégulièrement conservé. Intact jusqu'au niveau supérieur des parois à son extrémité orientale ; il est plus endommagé du côté opposé. Les dalles constituant le coffrage sont assez massives (environ 6 cm d'épaisseur) et ne se délitent pas (fig. 140).
Chronologie relative	Le creusement pour T10 est antérieur à celui pour R9, mais l'individu (US78) de T10 est postérieur à celui (US84) de R9.

plan schématique (N-S)

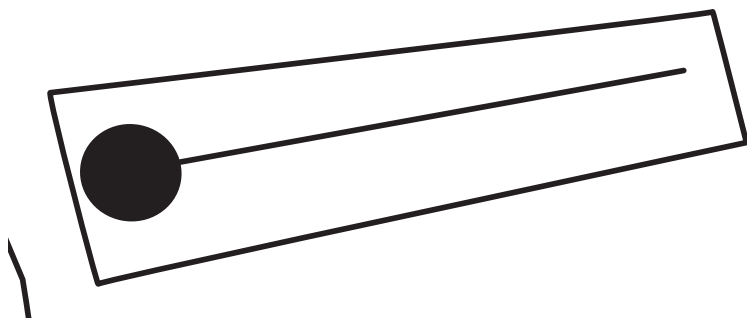


Vue (E-O)



Figure 138. Vue de la tombe T10 en cours de fouille.

dessin 1:20 (N-S)



orthophoto 1:20 (N-S)



Figure 139. Orthophoto de la tombe T10.

autres vues



Figure 140. Vue O-E de T10.



Figure 141. Vue de T10, détail.



Figure 142. Vue de T10, détail.



Figure 143. Vue de T10.



Figure 144. Vue de T10, détail.

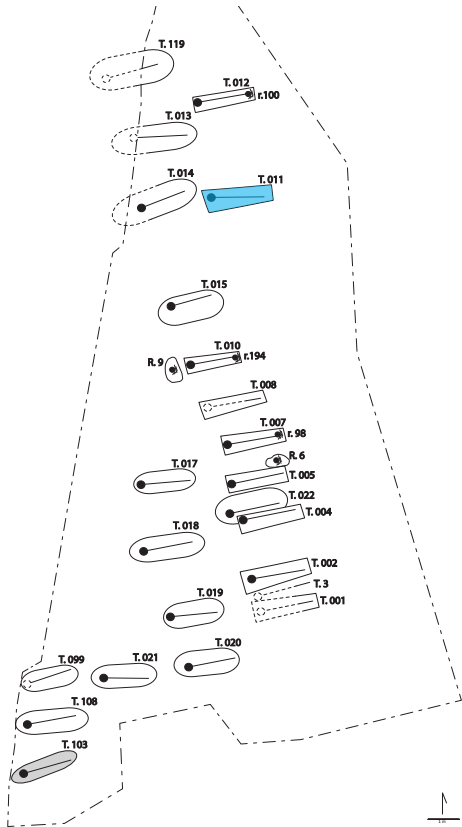


Figure 145. Vue de T10, détail.

TOMBE 11 (T11)

Typologie	sépulture primaire et individuelle (US11, 73, 74, 75 et 172)
Orientation	O-E
Type	Coffrage en molasse, trapézoïdal, remploi aménagé (étape 2, fig. 208).
Description	L'ampleur du coffrage est à relever, mais elle semble a priori être en adéquation avec l'individu qui l'occupe. Le fond est constitué d'une dalle qui couvre presque l'entier du caisson (1,80 m), une petite dalle complète l'espace restant. L'observation minutieuse du tiers oriental de la structure permet de percevoir un remaniement à cette extrémité, visiblement un agrandissement, autour du petit élément du fond. En effet les parois de l'extrémité ne sont pas dans l'alignement ni au niveau du reste du coffrage. On observe par ailleurs que le squelette n'occupe pas tout l'espace disponible ; il reste un espace vide d'une trentaine de centimètres (la dimension de la petite dalle de fond). L'absence d'autres ossements écartent l'hypothèse d'un espace destiné à une réduction. La dalle de couverture s'est effondrée à l'intérieur, et parfois directement sur les ossements (fig. 51) Le démantèlement du caisson plaque par plaque a permis de mettre en évidence, côté nord, l'existence d'une dalle antérieure, plus fine (fig. 78). Il existait, à l'évidence, une tombe antérieure à T11 et son aménagement US172, à savoir : T173 dotée d'un coffrage en molasse US174 dont il ne reste que peu d'éléments (le fond, la paroi sud et l'arase partielle de la paroi nord). Cette phase antérieure est attestée par des éléments en molasse scellés par le second état de la structure (fig. 75, 76 et 208). Les parois ouest et nord ont été réaménagées alors que l'extrémité orientale du caisson a subi un agrandissement. La nouvelle paroi nord est installée sur l'arase (partiellement visible) de la paroi initiale du coffrage. Le caisson a été allongé en rajoutant une dalle de fond et en l'entourant de nouvelles parois. Le fragment de molasse qui est apposé à l'extérieur de l'extrémité de la paroi initiale et de la nouvelle dalle qui la recouvre, constitue la modification la plus évidente de la transformation du coffrage, mais en y regardant dans le détail comme nous venons de le faire, la modification est assez claire. Lors du démantèlement du coffrage dalle par dalle, nous avons pu observer que les segments de dalles utilisés pour le coffrage US172 de T11 n'étaient pas insérés à la même profondeur ni posés horizontalement (voir fig. 61 et 74) L'individu en place (US75) est probablement contemporain de cet aménagement.
Anthropologie	Individu adulte, de sexe non déterminé, en décubitus dorsal, plutôt robuste comparé aux autres squelettes du site. Plusieurs éléments indiquent une décomposition en espace vide, bien que le comblement ait dû se faire rapidement pendant la décomposition, car les pieds sont relativement en place, et la majorité des articulations sont restées en étroites connexion. La présence d'ossements en vrac lors du dégagement de la couverture, qui ne peuvent appartenir à l'individu mis au jour en position primaire sous cette dalle, évoque une possible réduction. L'analyse anthropologique en dira plus.
Mobilier associé	Aucun
État	La dalle de couverture s'est écroulée directement sur les ossements, qui de ce fait sont fragmentés voire pulvérisés (surtout dans la partie supérieure du squelette).
Chronologie relative	Le coffrage tel que mis au jour, n'est pas le caisson funéraire d'origine. Il s'agit d'un réaménagement presque total d'un coffrage antérieur (US174) appartenant à T173.

plan schématique (N-S)

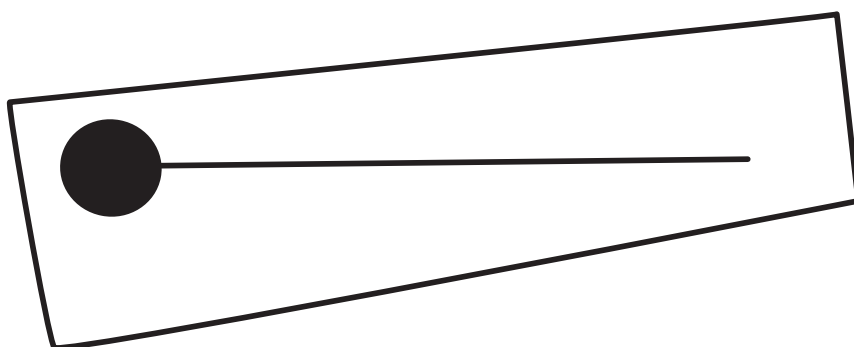


Vue (E-O)



Figure 146. Vue de la tombe T11.

dessin 1:20 (N-S)



orthophoto 1:20 (N-S)



Figure 147. Orthophoto de la tombe T11.

autres vues

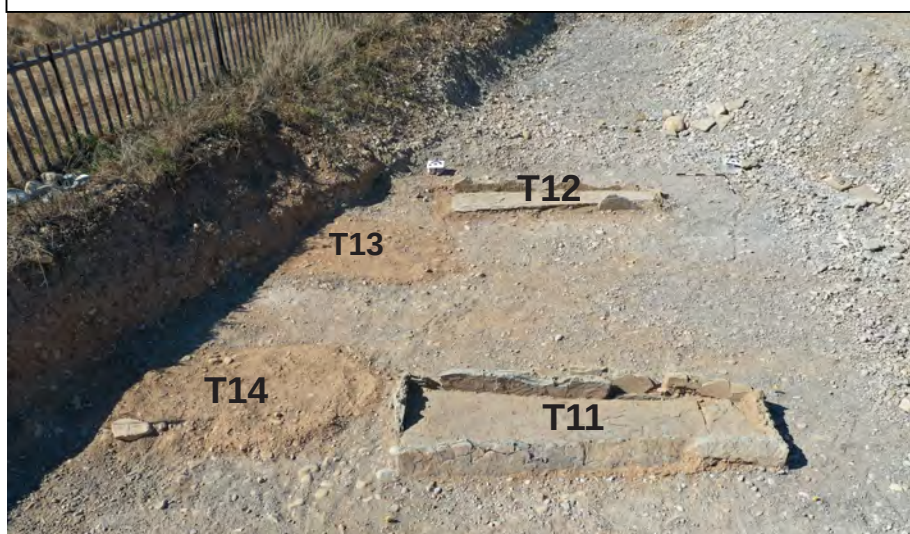
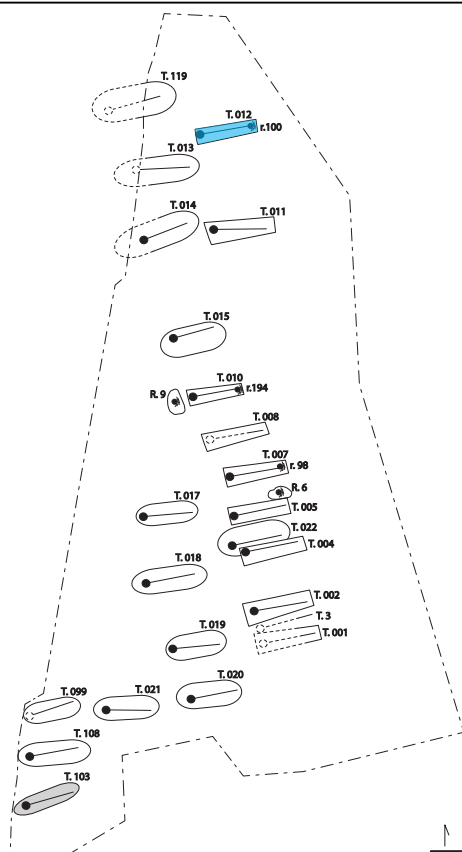


Figure 148. Vue S-N de la tombe T11, et des tombes voisines (T12, T13 et T14).

TOMBE 12 (T12)

Typologie	Sépulture primaire et individuelle (US12, 79, 80, 81, 100 et 178)
Orientation	O-E
Type	Coffrage en molasse, trapézoïdal
Description	La paroi sud du coffrage a été fragmentée et déplacée. La dalle conservée (nord) est d'un seul tenant, les dalles E et O sont manquantes. Le fond est d'une seule pièce. Une partie du coffrage a été retrouvée fragmentée à l'intérieur du caisson (fig. 149). Pas de mortier.
Anthropologie	Un individu adulte, de sexe non déterminé, en décubitus dorsal, et quelques ossements en vrac (r100) qui ne semblent pas lui appartenir, suggérant une possible réduction.
Mobilier associé	Aucun
État	L'état de conservation de la structure est très partiel, de même que celui des ossements.
Chronologie relative	Aucune

plan schématique (N-S)

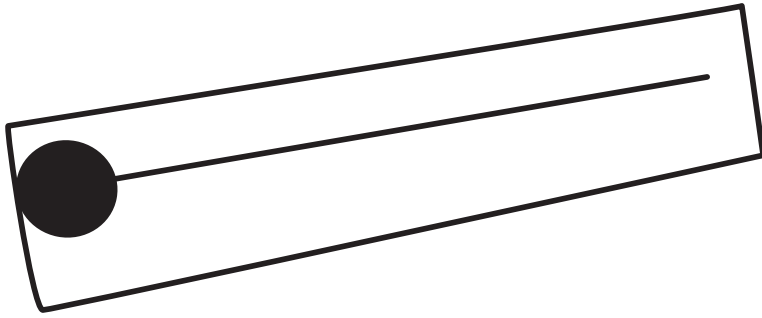


Vue (E-O)



Figure 149. Vue de la tombe T12 et r100 en cours de fouille.

dessin 1:20 (N-S)



orthophoto 1:20 (N-S)



Figure 150. Orthophoto de la tombe T12 et r100.

autres vues

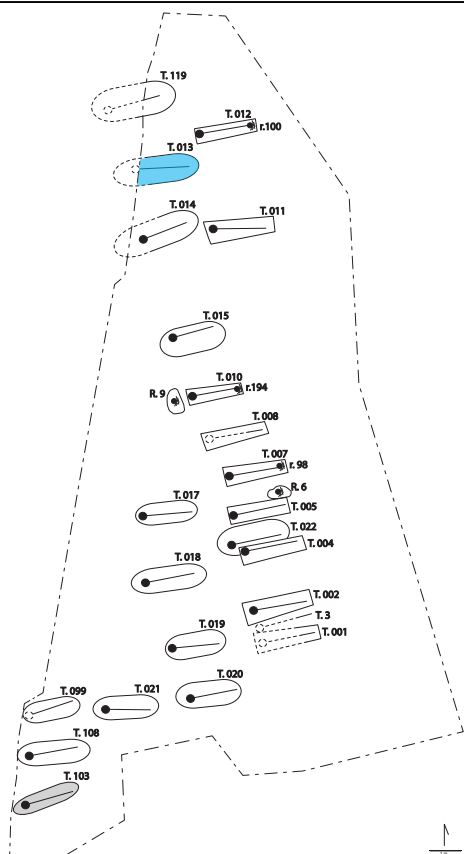


Figure 151. Vue de la tombe T12 et r100 en cours de fouille.

TOMBE 13 (T13)

Typologie	Sépulture primaire et individuelle (US13, 91, 92,113)
Orientation	O-E
Type	Fosse simple
Description	Fosse large, fond plat et parois verticales (profil visible dans la stratigraphie, figs. 55, 100 et pl. 2). Aucun élément apparent d'un éventuel contenant
Anthropologie	Individu de sexe et âge non déterminés, en décubitus dorsal.
Mobilier associé	Aucun
État	Ossements très dégradés. Tombe partiellement prise sous la stratigraphie (crâne).
Chronologie relative	Vraisemblablement antérieure à la structure en creux T85? lisible uniquement en stratigraphie, et à ST122 dont nous ne savons rien (également en strati).

plan schématique (N-S)

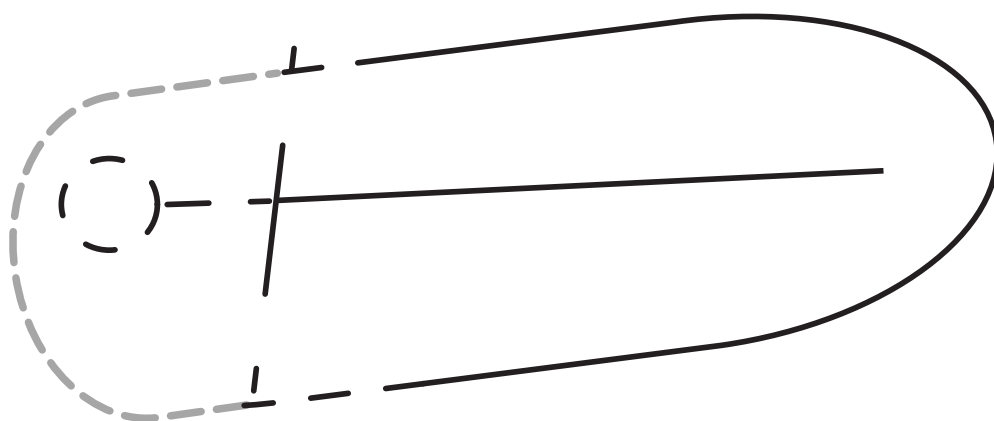


Vue (E-O)



Figure 152. Vue de la tombe T13

dessin 1:20 (N-S)



orthophoto 1:20 (N-S)



Figure 153. Orthophoto de la tombe T13.

autres vues

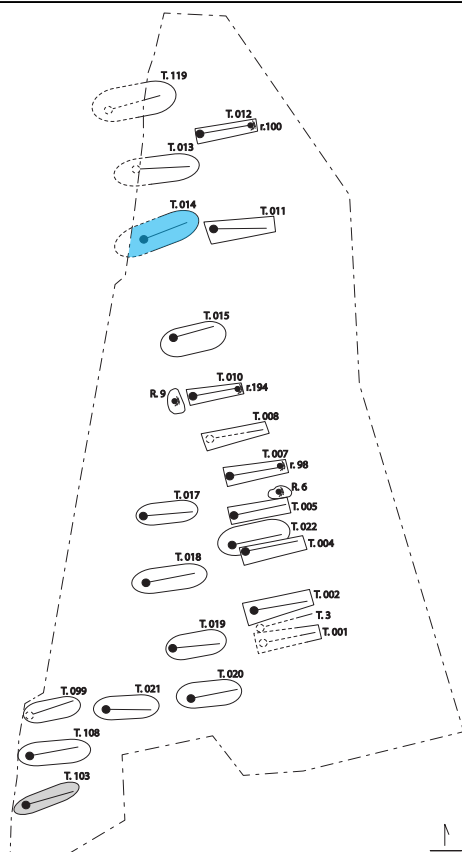


Figure 154. Vue de la tombe T13, détail.

TOMBE 14 (T14)

Typologie	Sépulture primaire et individuelle (US14, 89, 90, 102)
Orientation	O-E
Type	Fosse simple
Description	Fosse large, fond plat et parois verticales (profil visible dans la stratigraphie, pl. 2 et figs. 55 et 100). Aucun élément apparent d'un éventuel contenant.
Anthropologie	Un individu adulte, de sexe non déterminé, en décubitus dorsal, et quelques ossements en vrac (US100) qui ne semblent pas lui appartenir, suggérant une réduction.
Mobilier associé	Aucun
État	Tombe partiellement prise sous la stratigraphie (fig. 155). Les os longs sont relativement bien conservés, au contraire des os spongieux dont certains ont totalement disparu (côtes).
Chronologie relative	T14, comme T13 sont vraisemblablement antérieures à la structure en creux ST85 lisible uniquement en stratigraphie, et qui pourrait ne pas être une tombe. T14 est très proche de T11, mais sans interaction qui permettrait de poser une chronologie relative (fig. 157).

plan schématique (N-S)

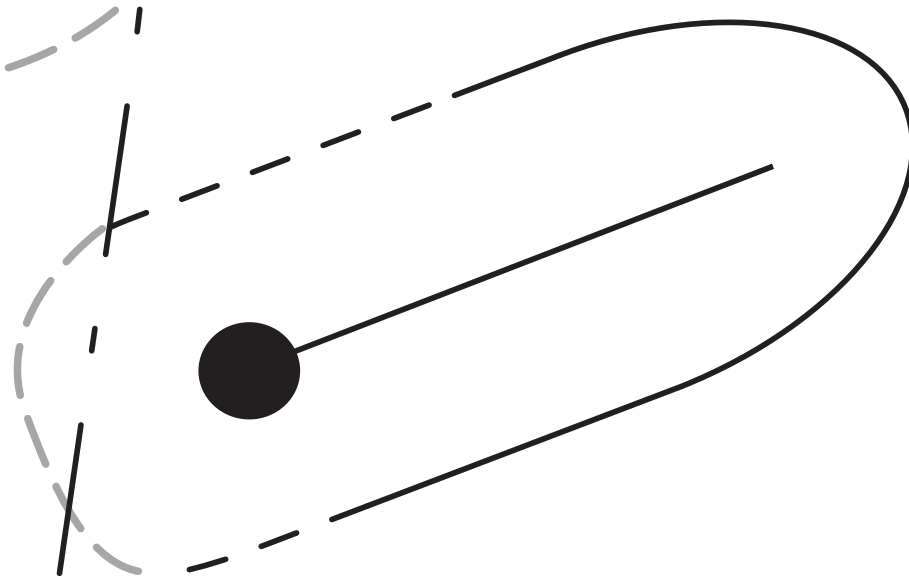


Vue (E-O)



Figure 155. Vue du niveau d'apparition de la tombe T14.

dessin 1:20 (N-S)



orthophoto 1:20 (N-S)



Figure 156. Orthophoto de la tombe T14.

autres vues

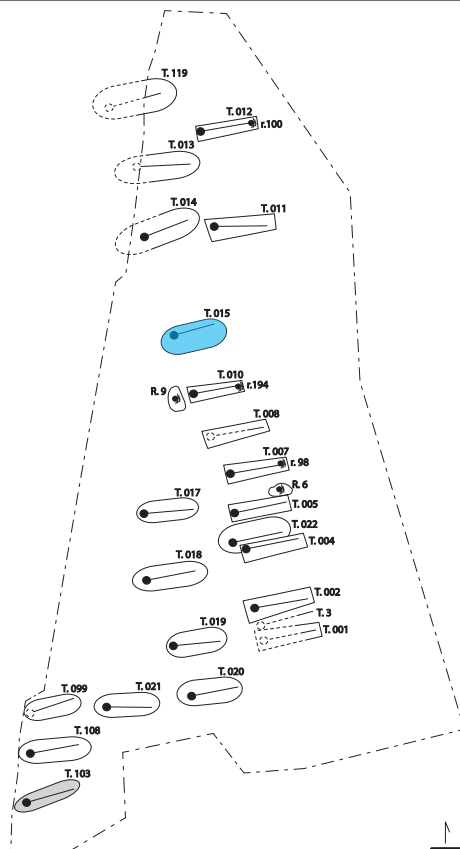


Figure 157. Vue de la tombe T14, proche de la T11.

TOMBE 15 (T15)

Typologie	Sépulture primaire et individuelle (US15, 57, 58, 59, 95)
Orientation	O-E
Type	Fosse simple, sans aménagement apparent. La photogrammétrie de l'état du site en début de chantier laissait percevoir des différences de sédiments dans la fosse suggérant l'existence d'un contenant (décapages 0 et niveau supérieur du décapage 1), ainsi que la présence d'une pierre (de calage d'un contenant ?).
Description	Fosse large, fond plat. Au niveau de la surface de la fouille, il avait été observé (fig. 158) une différence dans le comblement de la fosse, avec comme une zone centrale plus terreuse (rectangulaire à l'ouest) plus terreuse, d'environ 0,50 m de largeur, alors que vers les bords se lisaient dans un terrain plus graveleux (0,30 m de part et d'autre de la zone centrale). Lors de la fouille par les anthropologues, aucun indice de contenant n'a toutefois permis d'étayer cette hypothèse.
Anthropologie	Adulte plutôt âgé, de sexe non déterminé. Position du défunt difficile à interpréter, probablement en décubitus dorso-latéral gauche.
Mobilier associé	Aucun
État	Conservation partielle et mauvaise des ossements. Perturbations observées dans le comblement de la fosse à l'extrémité orientale.
Chronologie relative	Aucune

plan schématique (N-S)

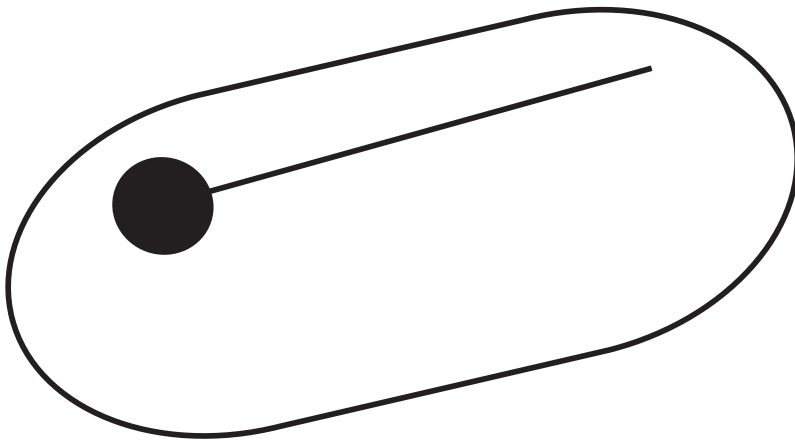


Vue (E-O)



Figure 158. Vue du niveau d'apparition de la tombe T15.

dessin 1:20 (N-S)



orthophoto 1:20 (N-S)



Figure 159. Orthophoto de la tombe T15.

autres vues

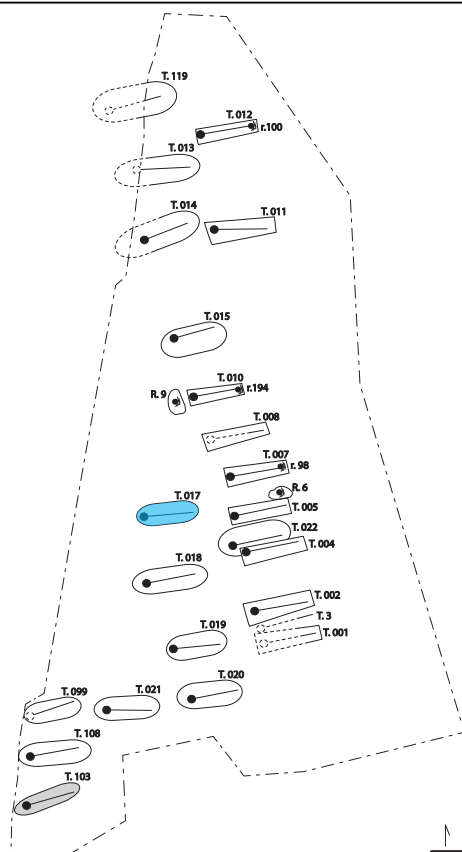


Figure 160. Vue de la tombe T15, détail.

TOMBE 17 (T17)

Typologie	Sépulture primaire et individuelle (US17, 34, 35, 53)
Orientation	O-E
Type	Fosse simple
Description	Fosse plus étroite, fond plat.
Anthropologie	Individu adulte de sexe non déterminé, en décubitus dorsal.
Mobilier associé	Aucun
État	Tombe entière et non perturbée, toutefois la conservation des ossements n'est pas homogène (bonne pour les os robustes, mauvaise voire absente pour les os spongieux).
Chronologie relative	Aucune

plan schématique (N-S)



Vue (E-O)

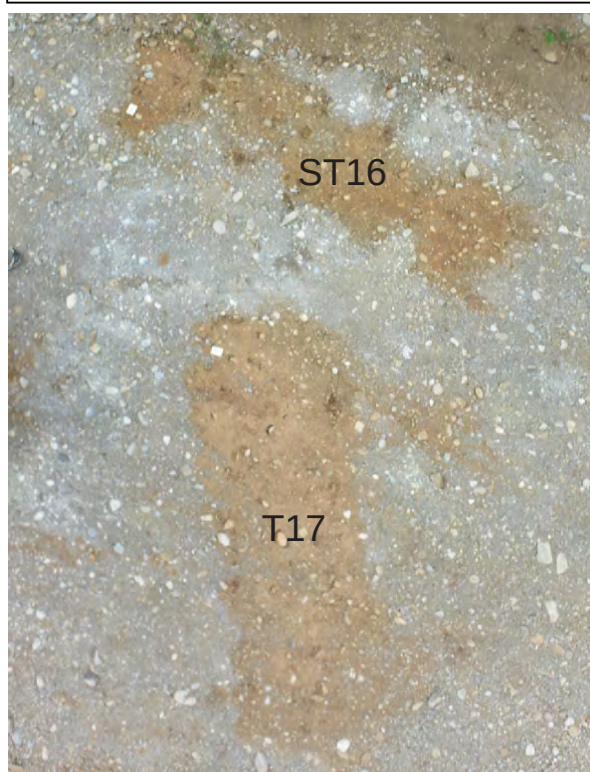


Figure 161. Vue du niveau d'apparition de la tombe T17 et de ST16.

dessin 1:20 (N-S)



orthophoto 1:20 (N-S)



Figure 162. Orthophoto de la tombe T17.

autres vues

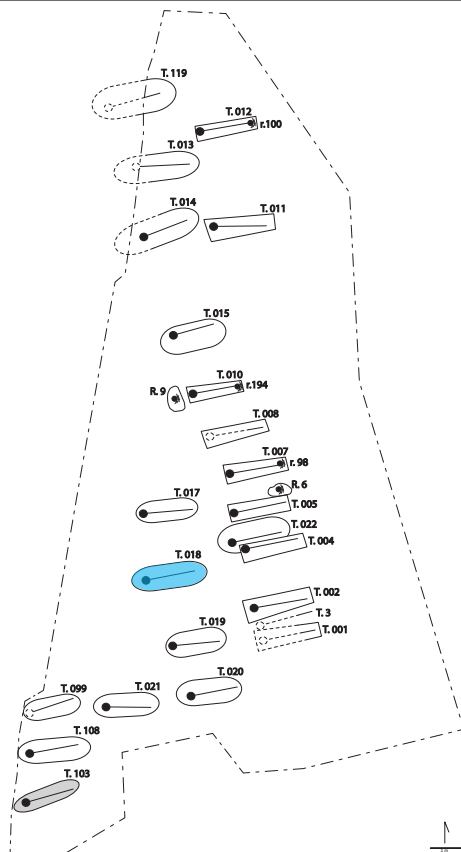


Figure 163. Vue de la tombe T17, détail.

TOMBE 18 (T18)

Typologie	sépulture primaire et individuelle (US18, 32, 33, 54)
Orientation	O-E
Type	Fosse simple
Description	Fosse étroite et longue, fond plat et parois verticales. Aucun indice en faveur d'un contenant, toutefois les membres supérieurs semblent refléter des effets de parois (à valider par les anthropologues).
Anthropologie	Individu adulte, de sexe non déterminé, en décubitus dorsal. Les épaules et les membres supérieurs sont surélevés, les clavicules sont verticalisées, la décomposition a eu lieu en espace vide. Ces indices suggèrent un contenant à fond arrondi de type tronc évidé (hypothèse à vérifier avec les anthropologues).
Mobilier associé	Aucun
État	Tombe entière et non perturbée. La conservation des ossements n'est toutefois pas homogène (bonne pour les os robustes, mauvaise voire absente pour les os spongieux).
Chronologie relative	Aucune

plan schématique (N-S)



Vue (E-O)



Figure 164. Vue de la tombe T18.

dessin 1:20 (N-S)



orthophoto 1:20 (N-S)

*Figure 165. Orthophoto de la tombe T18.*

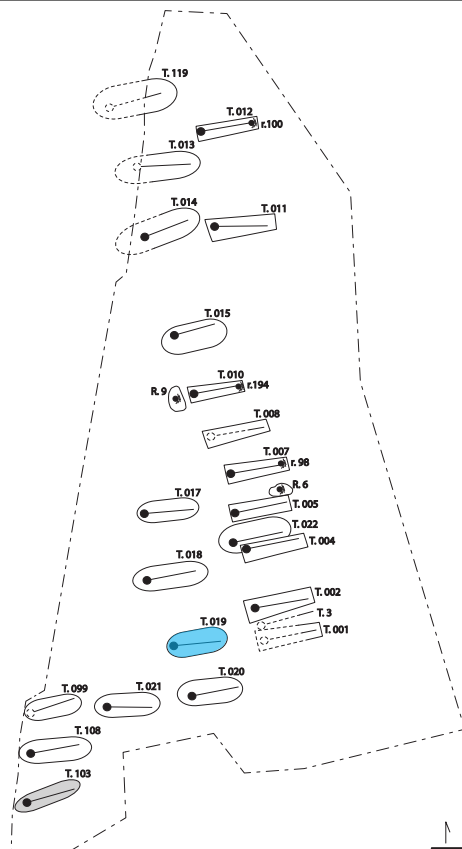
autres vues

*Figure 166. Vue de l'apparition de la tombe T18.*

TOMBE 19 (T19)

Typologie	Sépulture primaire et individuelle (US19, 30, 31. 55)
Orientation	O-E
Type	Fosse simple
Description	Fond plat. Aucun indice en faveur d'un contenant, toutefois des effets de parois semblent être perceptibles latéralement (à vérifier avec les anthropologues).
Anthropologie	Individu adulte, de sexe non déterminé, en décubitus dorsal.
Mobilier associé	Aucun
État	Tombe entière et non perturbée. Ossements mal conservés (haute fragmentation).
Chronologie relative	Aucune

plan schématique (N-S)

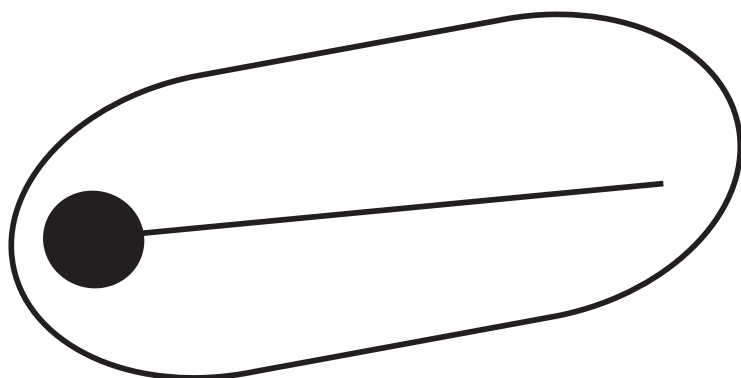


Vue (E-O)



Figure 167. Vue de la tombe T19.

dessin 1:20 (N-S)



orthophoto 1:20 (N-S)



Figure 168. Orthophoto de la tombe T19.

autres vues

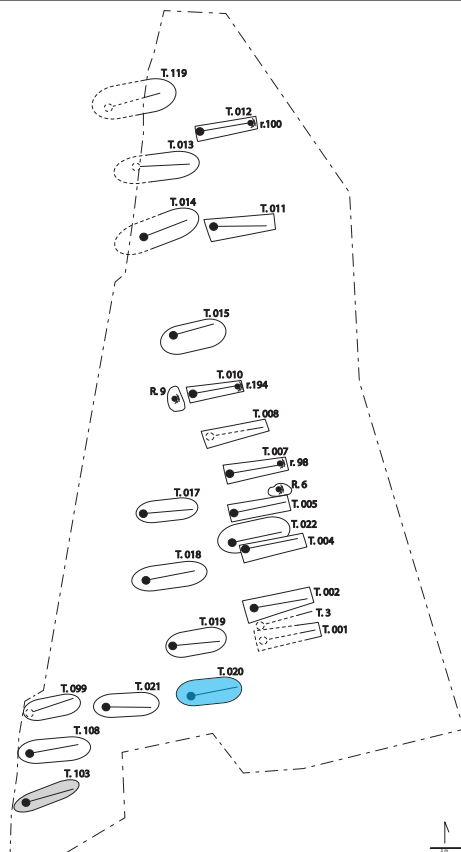


Figure 169. Vue du niveau d'apparition de la tombe T19.

TOMBE 20 (T20)

Typologie	sépulture primaire et individuelle (US20, 28, 29, 56, 60)
Orientation	O-E
Type	Aménagement en matériaux périssables
Description	Des traces rectilignes de sédiment noirâtre ou de matière organique sont observées côté nord, et à angle droit à l'ouest, lors du décapage 0 (fig. 172).
Anthropologie	Individu adulte, de sexe non déterminé, en décubitus dorsal.
Mobilier associé	Aucun
État	Tombe entière et non perturbée. La conservation des ossements n'est toutefois pas homogène (bonne pour les os robustes, mauvaise voire absente pour les os spongieux).
Chronologie relative	Aucune

plan schématique (N-S)



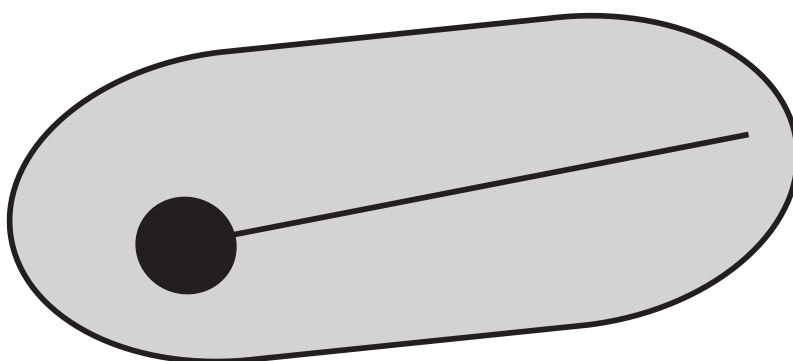
Vue (E-O)



Figure 170. Vue de la tombe T20.

dessin 1:20 (N-S)

T20



orthophoto 1:20 (N-S)



Figure 171. Vue de la tombe T20.

autres vues

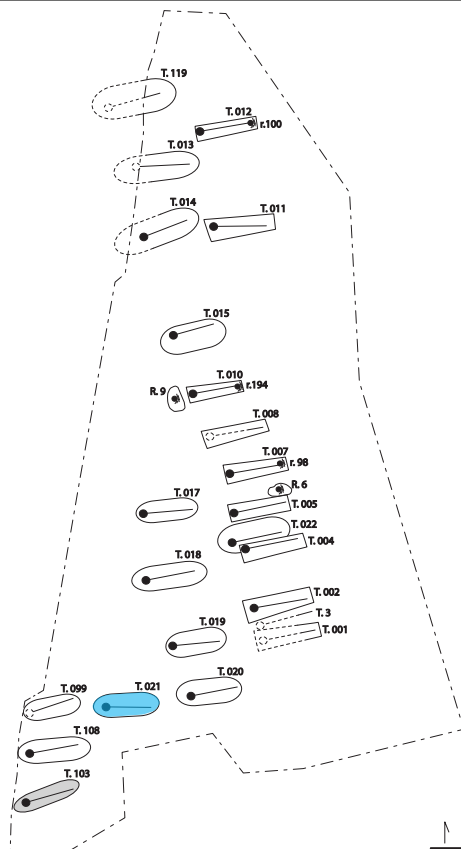


Figure 172. Vue du niveau d'apparition de la tombe T20 avec quelques traces visibles d'un coffrage en bois.

TOMBE 21 (T21)

Typologie	sépulture primaire et individuelle (US21, 23, 24,61,62)
Orientation	O-E
Type	Aménagement en matériaux périssables.
Description	Deux traces rectilignes et parallèles de sédiment plus sombre ou de matière organique sont observées au nord-ouest et plus nettement au sud (décapage 0) suggérant l'existence d'un contenant en matériaux périssables, probablement en bois. Du côté sud, un effet de paroi (cf. position des ossements) semble confirmer cette hypothèse. Les épaules et les humérus surélevés, ainsi qu'une compression des omoplates suggère un contenant à fond arrondi (Tronc évidé ou planches latérales avec présence de linceul?).
Anthropologie	Individu adulte de sexe non déterminé, en décubitus dorsal.
Mobilier associé	Petite boucle de ceinture en fer, en position primaire dans la zone pelvienne, à proximité de la partie proximale de fémur droit est en fer (ME62-1). (fig. 175, 176 et pl.12)
État	Tombe entière et non perturbée. La conservation des ossements n'est toutefois pas homogène (bonne pour les os robustes, mauvaise voire absente pour les os spongieux).
Chronologie relative	Aucune, mais présence au sud-ouest de l'extrémité occidentale de la fosse d'une structure (ST63) dont l'interprétation est sujette à caution : aléa du terrain, trou de poteau ou fosse d'insertion pour un marquage de tombe par une dalle ou un poteau ? (fig. 177)

plan schématique (N-S)

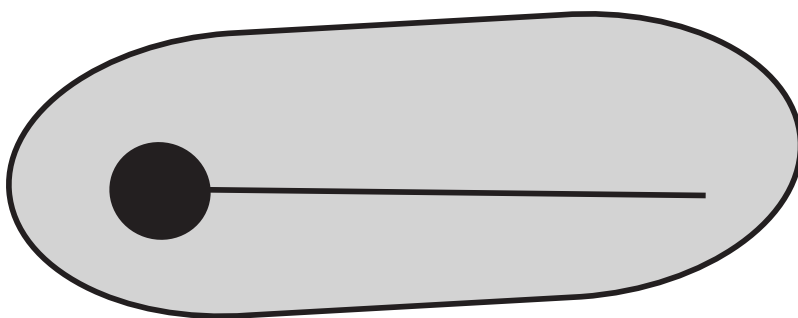


Vue (E-O)



Figure 173. Vue de la tombe T21.

dessin 1:20 (N-S)



orthophoto 1:20 (N-S)



Figure 174. Orthophoto de la tombe T21.

autres vues



Figure 175. L'objet ME62-1.



Figure 176. L'objet ME62-1.

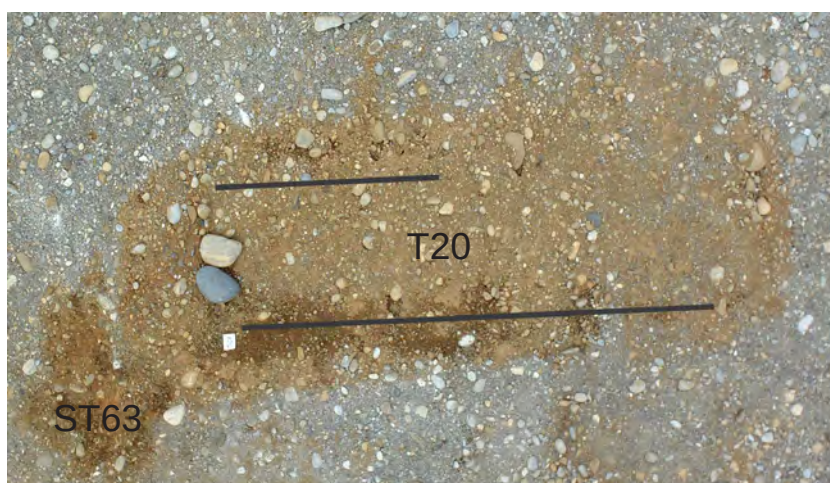
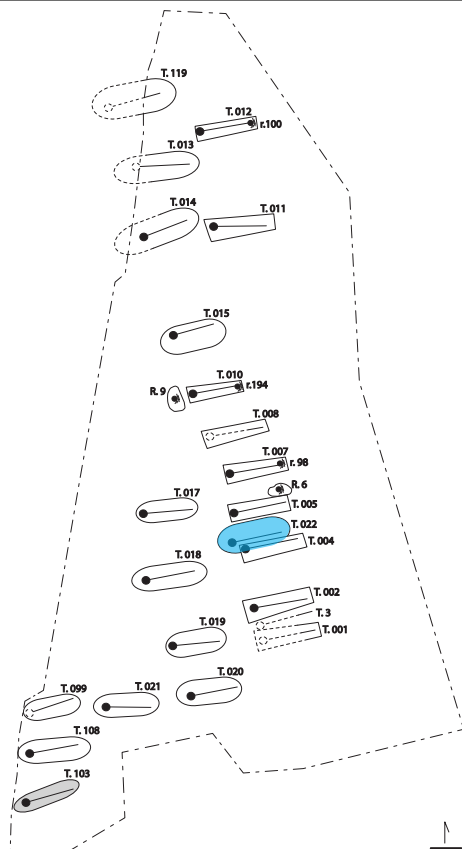


Figure 177. Niveau d'apparition de ST63 et de la tombe T20 avec quelques traces visibles d'un coffrage en bois.

TOMBE 22 (T22)

Typologie	Sépulture primaire et individuelle (US22, 96, 97, 101)
Orientation	O-E
Type	Fosse simple
Description	Fond plat. Aucune trace physique d'aménagement n'a été observée, ce qui place cette tombe dans le type en fosse simple. Toutefois, un effet de paroi assez marqué côté sud de l'individu suggère la présence d'un aménagement. A discuter avec les anthropologues.
Anthropologie	Individu de sexe et âge non déterminés, en décubitus dorsal.
Mobilier associé	Aucun
État	Tombe entière, légèrement perturbée au niveau des pieds, vraisemblablement par T4. Bonne conservation des ossements.
Chronologie relative	Antérieure à T4 qui la recouvre partiellement. (fig. 178).

plan schématique (N-S)



Vue (E-O)

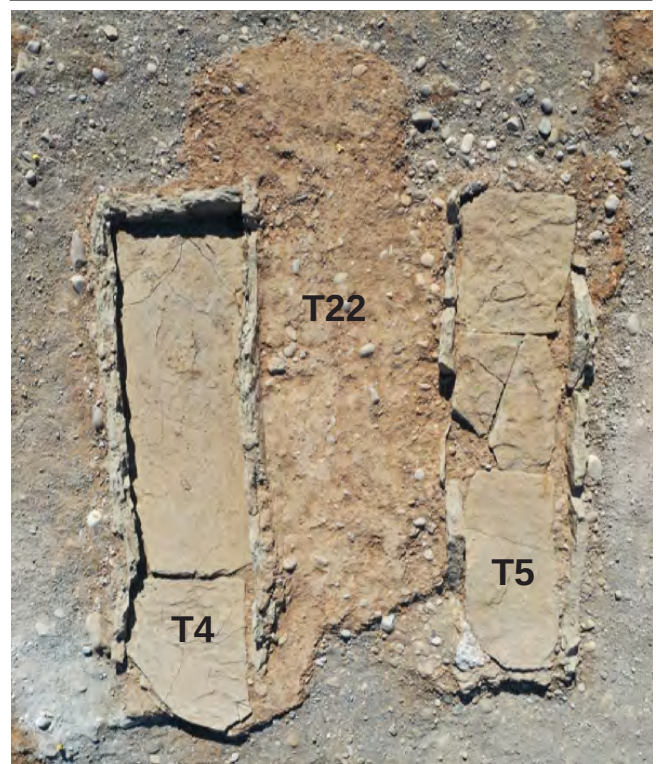
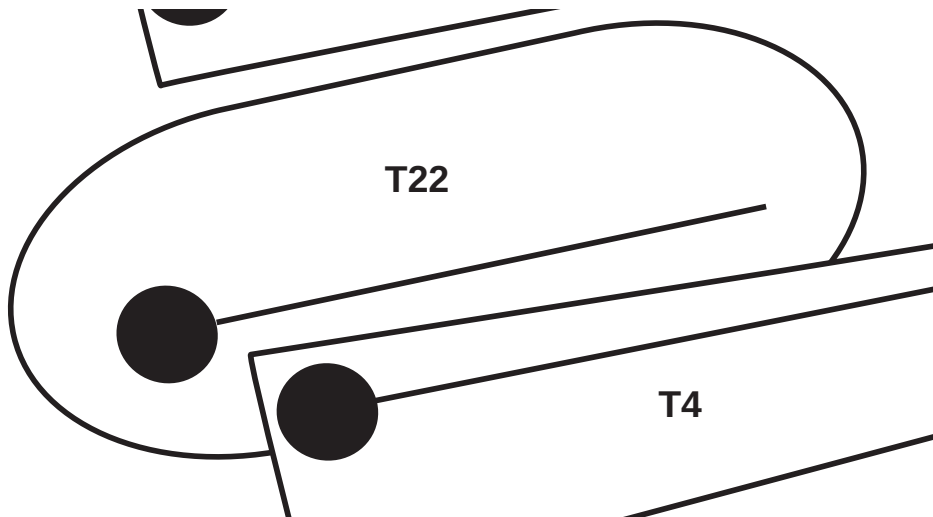


Figure 178. Vue du niveau d'apparition de la tombe T22.

dessin 1:20 (N-S)



orthophoto 1:20 (N-S)



Figure 179. Orthophoto de la tombe T22.

autres vues



Figure 180. Vue de T22.



Figure 181. Vue de T22, détail.

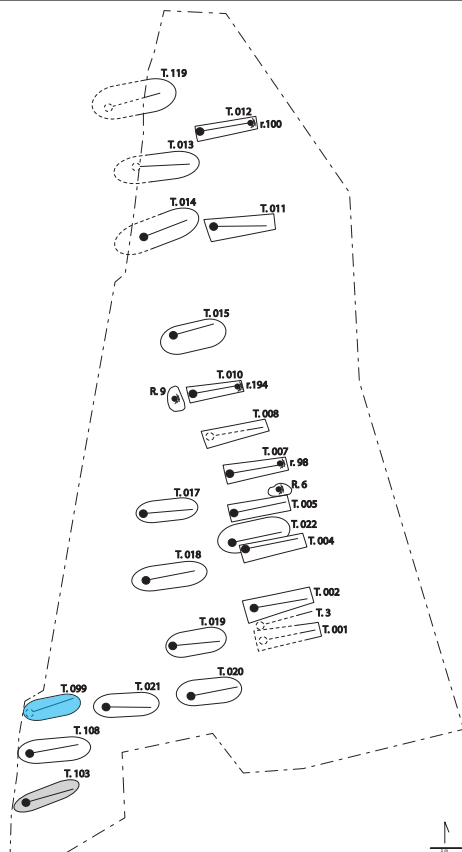


Figure 182. Vue de T22, détail.

TOMBE 99 (T99)

Typologie	Sépulture primaire et individuelle (US99, 106, 107, 137, 138)
Orientation	O-E
Type	Indéterminé. Aménagement en matériaux périssables (figs. 184 et 185)
Description	La fosse est profonde (80 cm mesurés, fig. 186), la partie supérieure du comblement est homogène, puis se mélange avec le terrain encaissant de gravier morainique. C'est sous ce terrain mélangé que sont apparues les traces organiques du contenant.
Anthropologie	Individu de sexe et âge non déterminés, en décubitus dorsal
Mobilier associé	Aucun
État	Le squelette est très fragmentaire et les ossements partent en poussière. Le crâne est sous la stratigraphie (non fouillé).
Chronologie relative	Aucune

plan schématique (N-S)

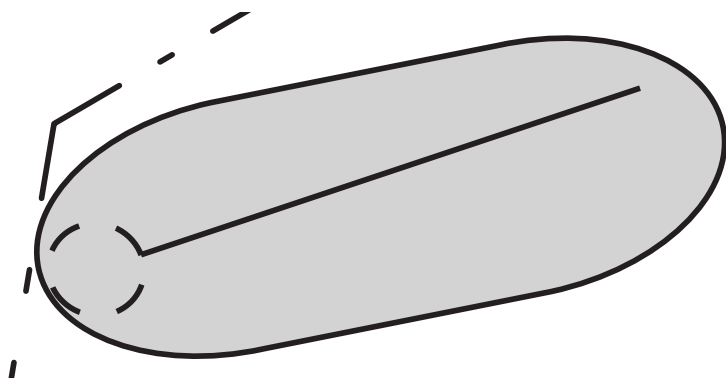


Vue (E-O)



Figure 183. Vue de la tombe T99.

dessin 1:20 (N-S)



orthophoto 1:20 (N-S)



Figure 184. Orthophoto de la tombe T99.

autres vues



Figure 185. Vue de la tombe T99.

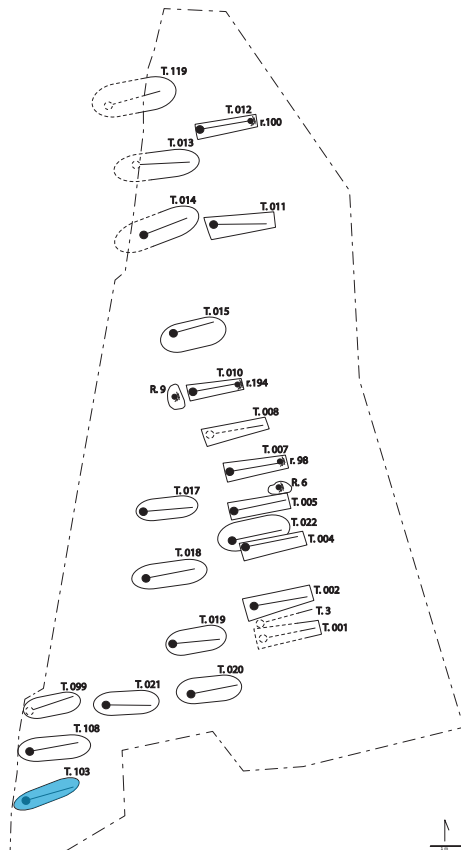


Figure 186. Installation et conditions de fouille de la tombe T99.

TOMBE 103 (T103)

Typologie	Sépulture primaire et individuelle (US103, 104, 105, 111, 112)
Orientation	O-E
Type	Aménagement en matériaux périssables
Description	Existence d'un contenant organique rectangulaire : coffrage ou tronc évidé (US111) de 0,35 m de largeur, avec présence d'un couvercle. De part et d'autre du contenant, le comblement (gravier naturel) a exercé une pression contre les parois latérales qui se sont resserrées, en particulier au niveau des épaules. La position des ossements reflète clairement des contraintes latérales (effets de parois). Trois échantillons de sédiments avec matière organique ont été prélevés (EC111-9, EC111-10 et EC111-11, fig. 85).
Anthropologie	Individu de sexe et âge non déterminés, en décubitus dorsal, fortement comprimé latéralement.
Mobilier associé	Aucun
État	Tombe entière et non perturbée. La conservation des ossements n'est toutefois pas homogène (bonne pour les os robustes, mauvaise voire absente pour les os spongieux).
Chronologie relative	Aucune

plan schématique (N-S)



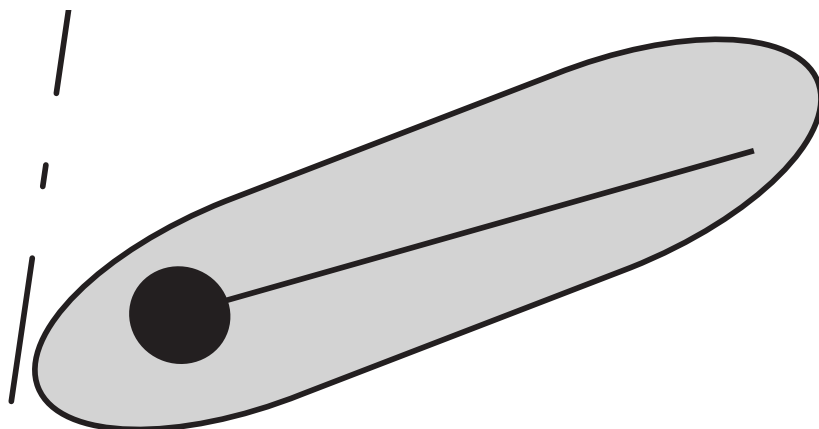
Vue (E-O)



Figure 187. Vue de la tombe T103.

dessin 1:20 (N-S)

T103



autres vues



Figure 188. Orthophoto de la tombe T103.

Figure 189. Vue de T103 en stratigraphie.



Figure 190. Vue de la tombe T103.



Figure 191. Vue de T103.



Figure 192. Vue de T103.

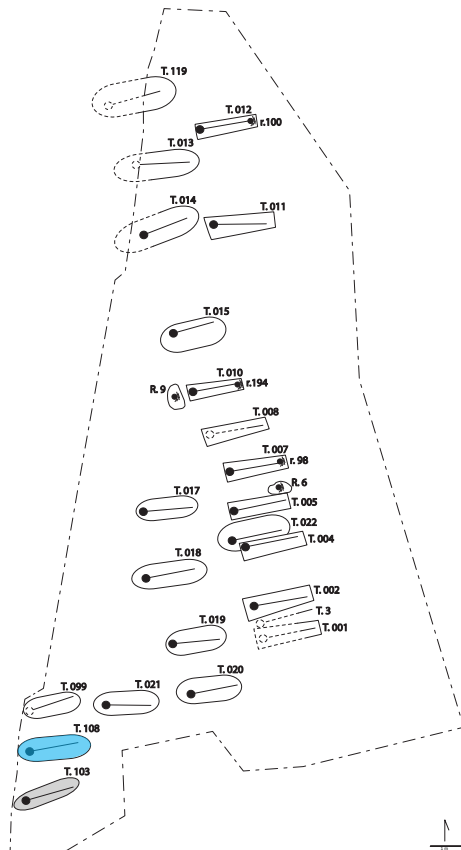


Figure 193. Vue de T103, détail.

TOMBE 108 (T108)

Typologie	sépulture primaire et individuelle (US108, 109, 110, 140)
Orientation	O-E
Type	Fosse simple
Description	Aucun élément apparent d'un éventuel contenant, toutefois la profondeur de la fosse et l'étroitesse de celle-ci au niveau du fond (voir profil dans la strati) rapproche cette tombe de ses voisines, toutes deux de type avec des aménagements en matériaux périssables (à confirmer par les anthropologues).
Anthropologie	Individu de sexe et âge non déterminés, en décubitus dorsal.
Mobilier associé	Aucun
État	Tombe non perturbée. Les ossements sont en très mauvais état de conservation, seuls quelques os longs sont conservés.
Chronologie relative	Aucune

plan schématique (N-S)

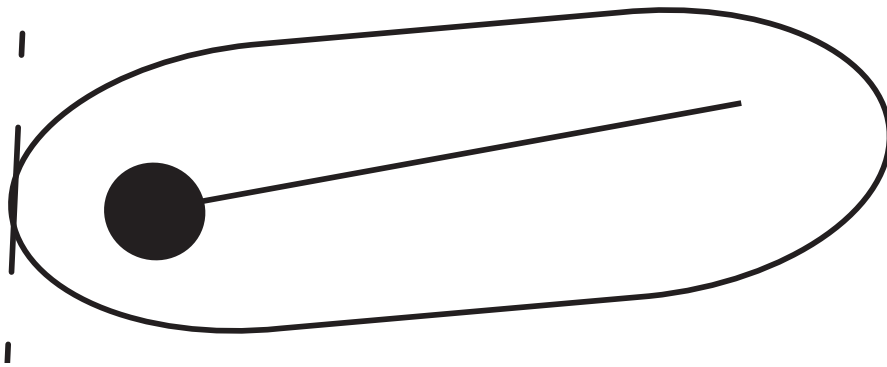


Vue (E-O)



Figure 194. Vue partielle de la tombe T108.

dessin 1:20 (N-S)



orthophoto 1:20 (N-S)



Figure 195. Orthophoto de la tombe T108.

autres vues

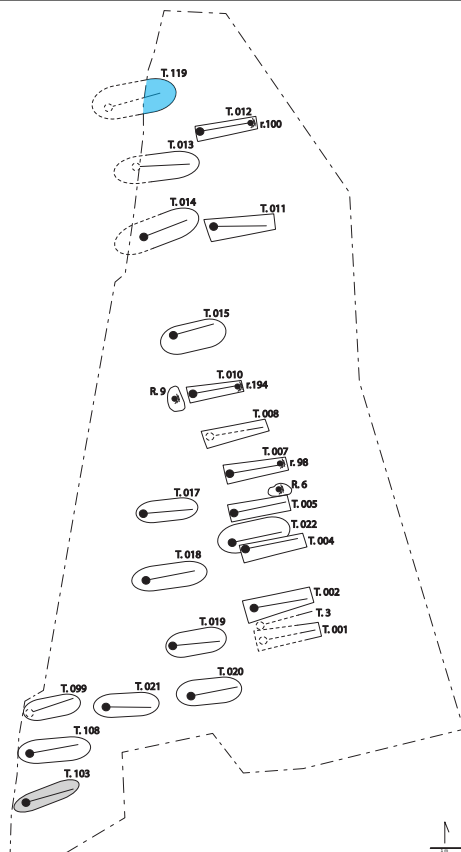


Figure 196. Vue de la tombe T108, détail.

TOMBE 119 (T119)

Typologie	sépulture primaire et individuelle (US119, 120, 121, 141, 142)
Orientation	O-E
Type	Aménagement en matériaux périssables
Description	Seules les extrémités des membres inférieurs et les pieds ont été dégagés. Ils reposent dans un contenant à priori rectangulaire (coffrage, monoxyle ?) en bois dont les traces rectilignes du pourtour sont bien visibles, ayant provoqué des effets de parois évidents. Les pieds sont en connexions étroites. (figs 93, 98 et 200)
Anthropologie	Individu de sexe et âge non déterminés, en décubitus dorsal, presque totalement sous la stratigraphie en limite de fouille (non fouillé).
Mobilier associé	Aucun
État	Tombe non perturbée, très partiellement fouillée. Os en bon état de conservation.
Chronologie relative	Aucune

plan schématique (N-S)



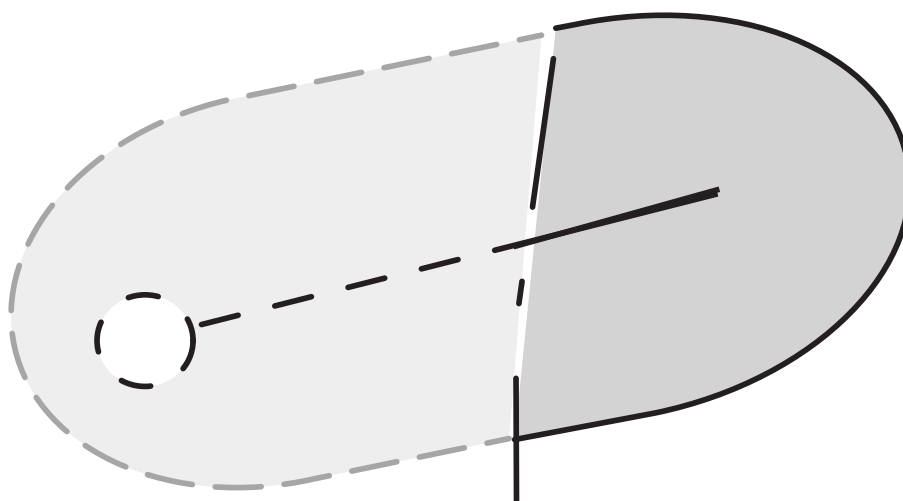
Vue (E-O)



Figure 197. Vue de la tombe T119.

dessin 1:20 (N-S)

T119



orthophoto 1:20 (N-S)



Figure 198. Orthophoto de la tombe T119.

autres vues



Figure 199. Vue de la tombe T119.

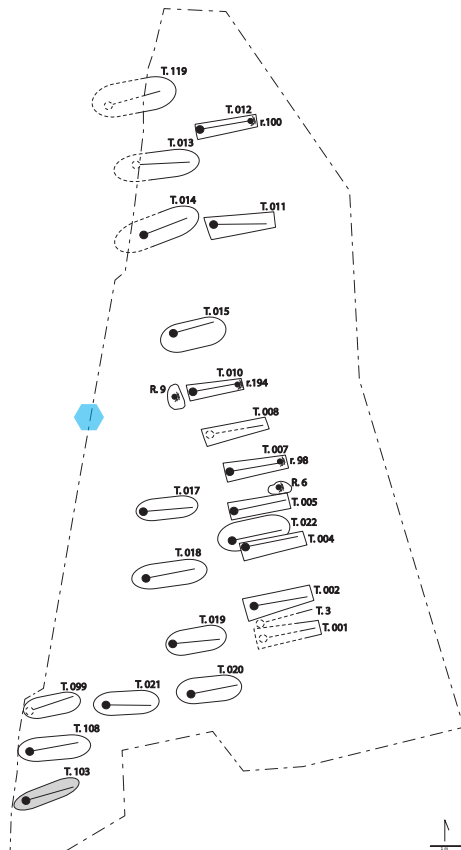


Figure 200. Vue de la tombe T119, détail.

TOMBE 127 (T127)

Typologie	Indéterminé (US127, 152, 153, 154, 155)
Orientation	O-E
Type	Probable aménagement en matériaux périssables
Description	Cette structure n'est apparue que dans la coupe stratigraphique. La fosse, de 0,80 m de largeur, qui possède un fond plat et des bords relativement verticaux, n'est pas insérée profondément dans le substrat naturel. Sur le fond de la fosse est visible, en coupe, une trace sombre de profil concave, au centre de laquelle sont présents des ossements qui semblent très fins (non identifiés).
Anthropologie	Rares ossements observés sur le fond et à l'axe de la trace concave. Un numéro d'individu a été attribué (US154) bien qu'aucun ossement n'ait été prélevé (dans la stratigraphie).
Mobilier associé	Aucun
État	Structure non fouillée, observée uniquement en coupe.
Chronologie relative	Aucune

plan schématique (N-S)

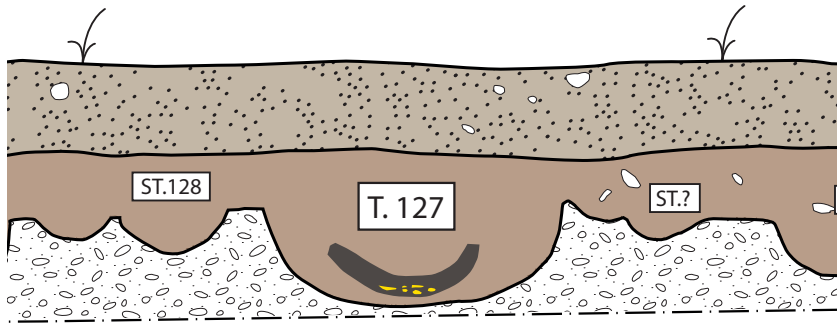


Vue (E-O)



Figure 201. Vue de la tombe T127 en stratigraphie.

dessin



orthophoto

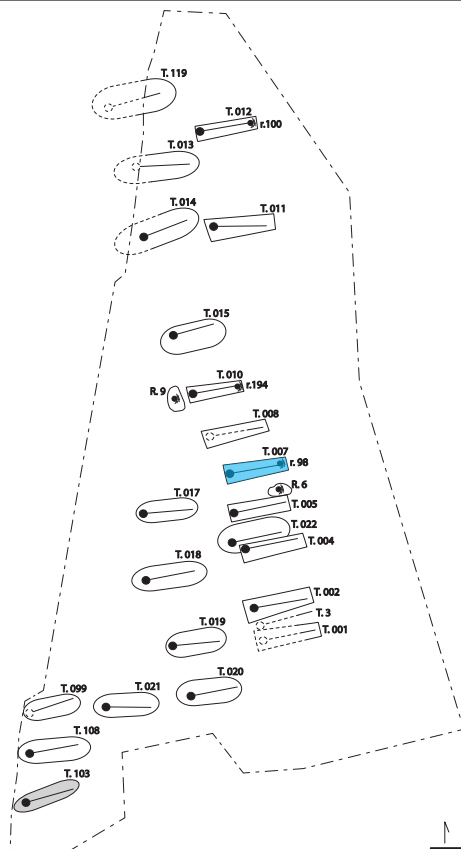


Figure 202. Orthophoto de la tombe T127 en stratigraphie.

TOMBE 170 (T170)

Typologie	Sépulture originelle de la tombe T7 (pour l'individu r98). (US65, 66, 98, 171)
Orientation	O-E
Type	Coffrage en molasse, trapézoïdal (étape 1, fig. 205).
Description	Il s'agit du coffrage d'origine, transformé pour T7. Une grande partie du caisson est encore intact, à l'exception de l'extrémité orientale qui a été transformée pour accueillir la réduction US98. Trois dalles distinctes constituent le fond du coffre. La dalle latérale nord est d'un seul tenant alors que celle du sud est constitué de deux éléments. La dalle occidentale est en position d'étais entre les deux plaques latérales. La dalle orientale d'origine n'est plus en place, mais il pourrait s'agir de la dalle déplacée à l'extérieur du caisson au sud-est (dont le sommet est intact et les dimensions correspondent, voir fig. 204). Derrière la paroi ouest, un gros galet pourrait faire partie d'un dispositif de marquage de surface.
Anthropologie	Pas d'ossements associés, mais voir les ossements en réduction (US98) retrouvés aux pieds de l'individu de T7 pour qui le coffre a été modifié.
Mobilier associé	Aucun
État	Inséré plus profondément dans le substrat, le coffrage est bien conservé, jusqu'au sommet des parois.
Chronologie relative	T170 (et son coffre US171) est antérieure à T7 (et la transformation du coffre US169).

plan schématique (N-S)

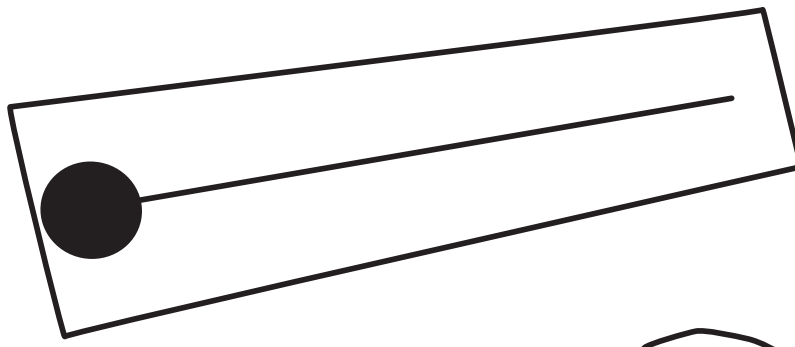


Vue (E-O)



Figure 203. Vue de la tombe T170 et T7.

dessin 1:20 (N-S)



orthophoto 1:20 (N-S)



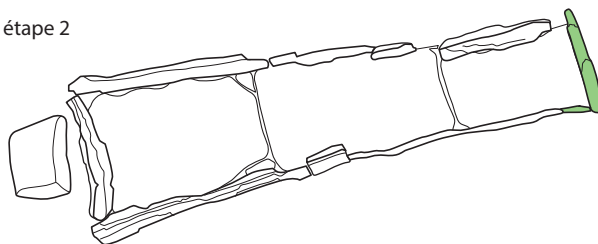
Figure 204. Orthophoto de la tombe T7 et T170

reconstitution

élément
étape 1 et 2

élément
uniquement étape 2

T170: étape 1



T7: étape 2

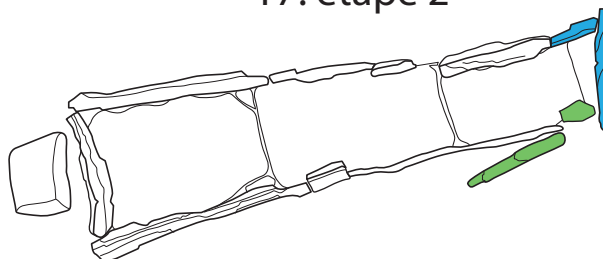


Figure 205. Les 2 étapes de construction : étape 1 (T170), étape 2 (T7).

TOMBE 173 (T173)

Typologie	Sépulture originelle de la tombe T11 (pour l'individu originelle) (US73, 74, 174)
Orientation	O-E
Type	Coffrage en molasse, trapézoïdal (étape 2, fig. 208).
Description	Il s'agit du coffre d'origine, transformé pour T11. Les modifications opérées sur l'aménagement d'origine (US173) lors de sa réutilisation (US172) pour T11 sont importantes. Du coffrage d'origine il ne reste que la grande dalle du fond (la petite à l'est appartient à la transformation postérieure), la paroi sud d'un seul tenant, et l'arase de la paroi nord, également d'un seul tenant). (fig. 208)
Anthropologie	Pas d'ossements associés.
Mobilier associé	Aucun
État	Ce premier état est très partiellement conservé
Chronologie relative	T173 (et son coffre US173) est antérieure à T11 (et son coffre US172).

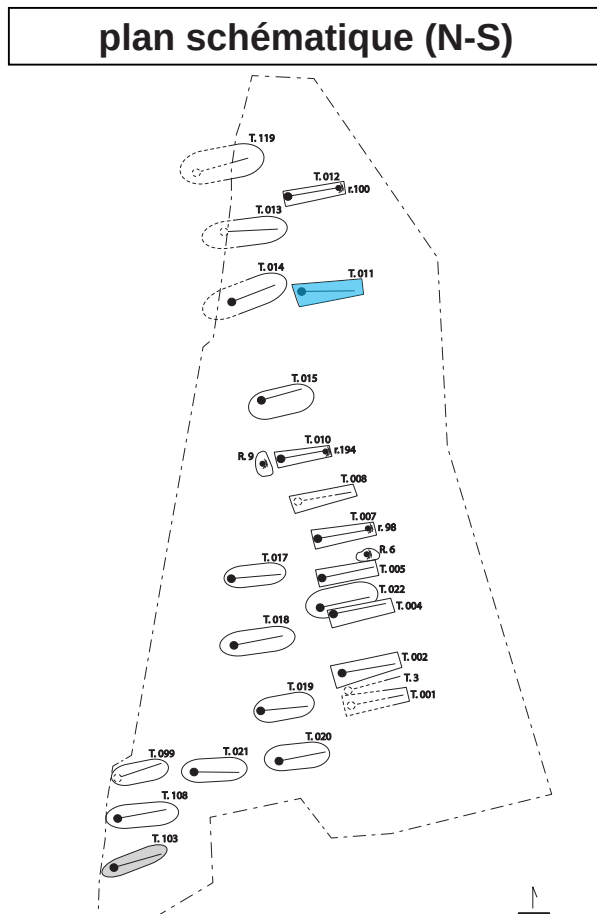
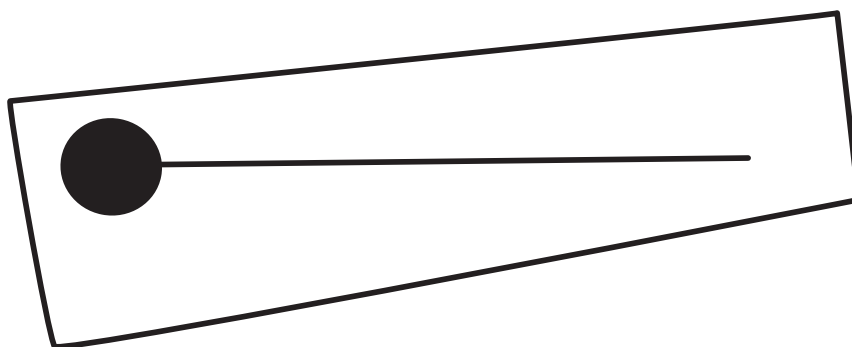


Figure 206. Vue de la tombe
T173 et T11.

dessin 1:20 (N-S)



orthophoto 1:20 (N-S)



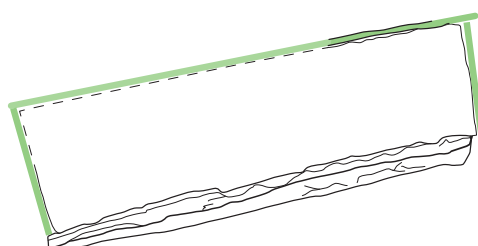
Figure 207. Orthophoto de la tombe T11 et T173.

reconstitution

élément
reconstitué étape 1

élément
uniquement étape 2

T173: étape 1



T11: étape 2

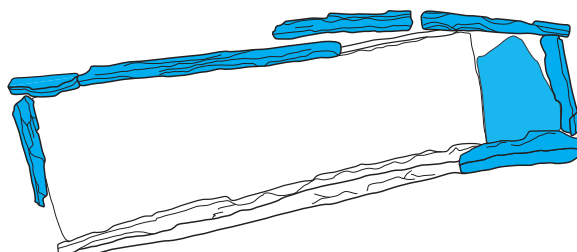
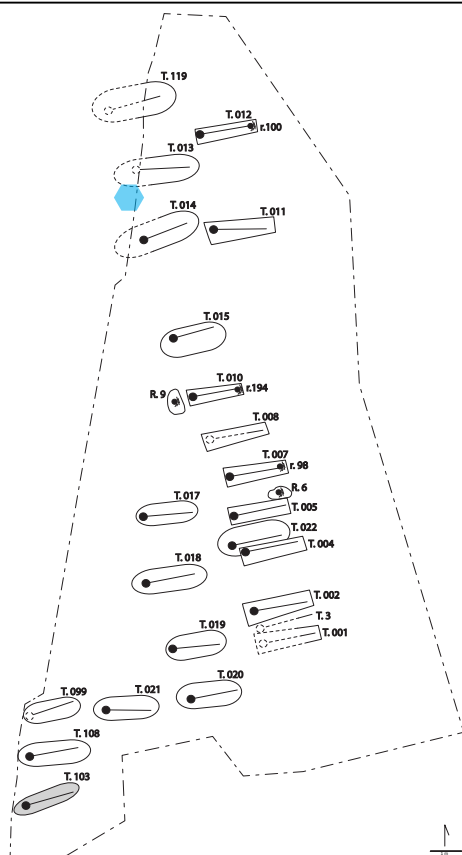


Figure 208. Les 2 étapes de construction : étape 1 (T173), étape 2 (T11).

TOMBE 85? (T85?)

Typologie	fosse indéterminée (US85, 86, 87, 88)
Orientation	Indéterminée
Type	Indéterminé. Est-ce une tombe ?
Description	Structure en creux observée uniquement dans la stratigraphie (rien n'avait été repéré en planimétrie), dont le fond plat est marqué par deux zones légèrement plus profondes aux extrémités nord et sud, évoquant les fonds de trous de poteau. Les parois de la fosse sont obliques et semblent recouper les comblements des tombes T13 et T14 voisines (pendage des gravillons présents dans le comblement de T85).
Anthropologie	Quelques rares fragments d'os ont été observés dans la coupe, qui n'étaient pas situés sur le fond de la structure. Ils ont été prélevés « vrac T85 / US88 ». Les anthropologues diront s'il s'agit d'ossements humains ou de faune, et la fouille permettra de dire s'il s'agit d'une tombe.
Mobilier associé	Aucun
État	Non fouillé
Chronologie relative	Postérieure à T13 et T14 selon l'analyse de la stratigraphie.

plan schématique (N-S)



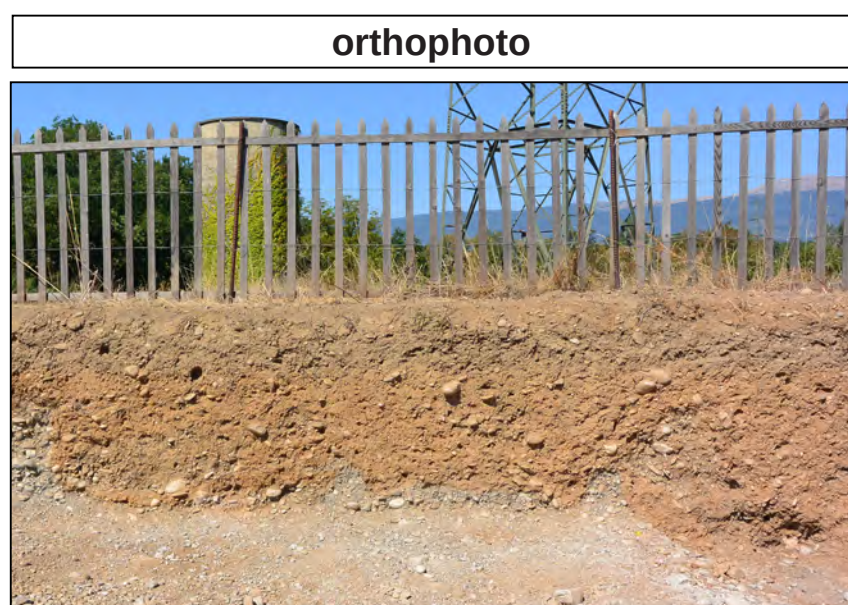
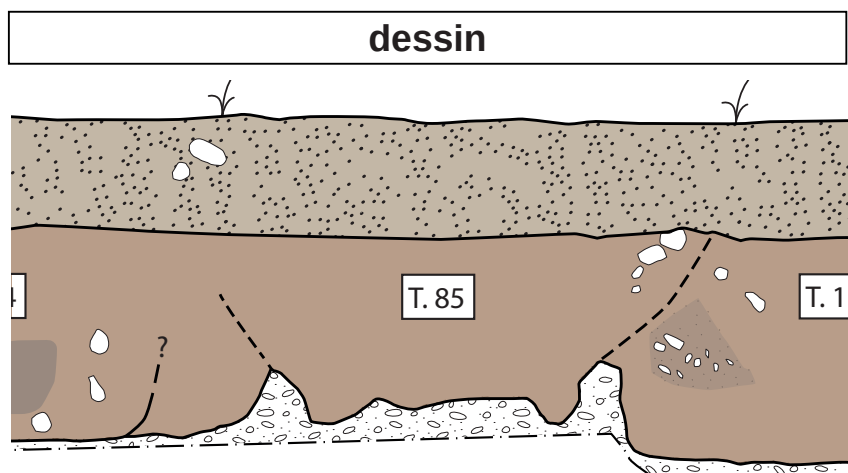
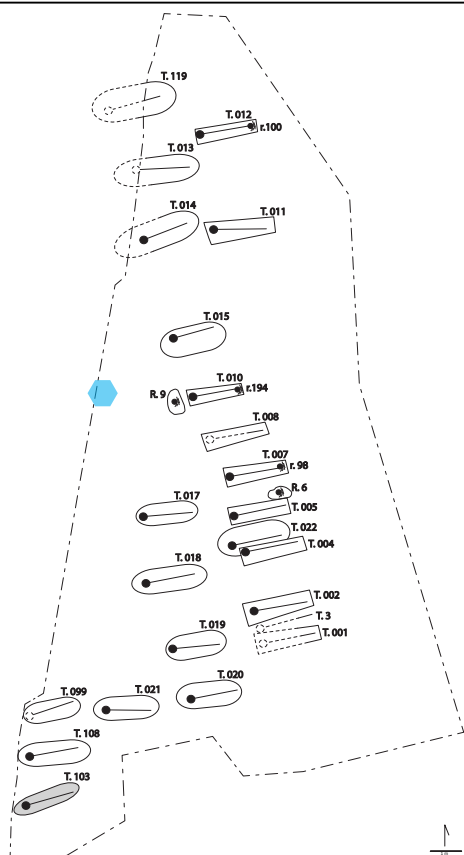


Figure 210. Orthophoto de la stratigraphie

TOMBE 129? (T129?)

Typologie	Indéterminé (US129,145,146)
Orientation	O-E
Type	Indéterminé. Est-ce une tombe ?
Description	Cette structure a été observée en planimétrie, débordant de 0,50 m de la stratigraphie, mais la fouille n'a rien révélé d'autre qu'un comblement homogène peu profond. Sa direction O-E est un argument pour l'hypothèse de la tombe. La fosse de 0,80 m de largeur (uniquement observée en coupe), à fond plat et bords relativement verticaux est insérée peu profondément dans le terrain naturel morainique.
Anthropologie	Aucun ossement observé.
Mobilier associé	Aucun
État	Dans la stratigraphie et sous la parcelle voisine.
Chronologie relative	Aucune

plan schématique (N-S)



Vue (E-O)

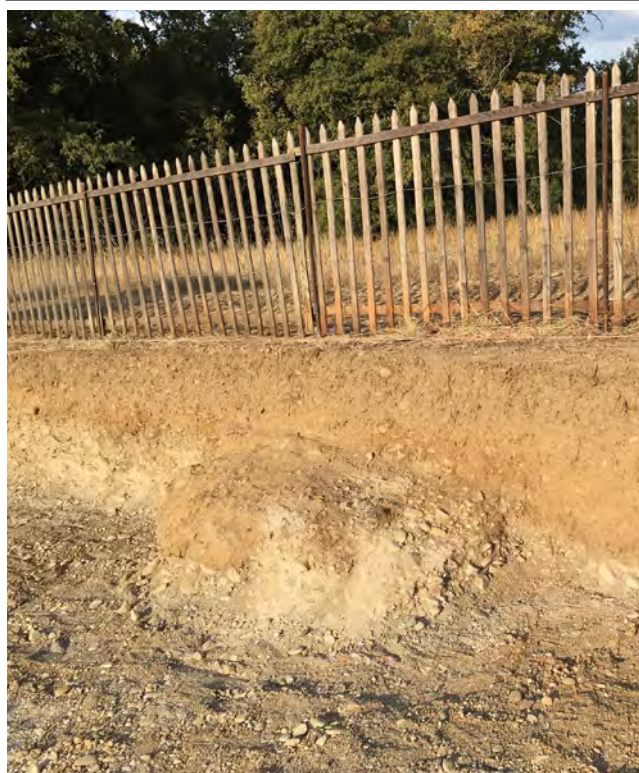
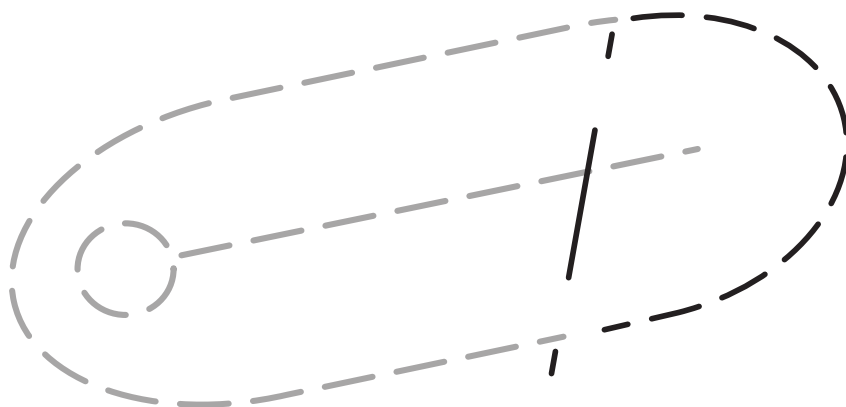


Figure 211. Vue de T129.

T129?

dessin 1:20 (N-S)



orthophoto 1:20 (N-S)

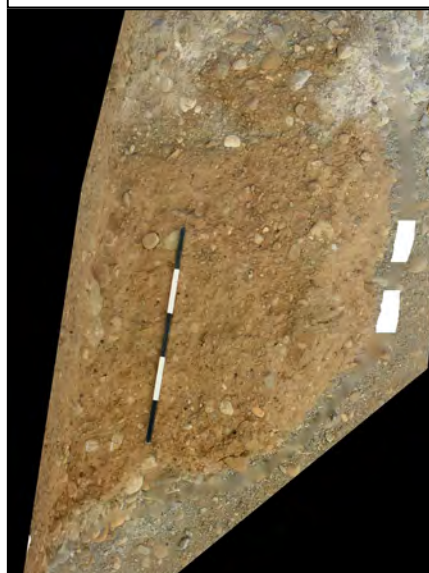


Figure 212. Orthophoto de T129?

autres vues



Figure 213. Vue plongeante de T129?

RAPPORT D'INTERVENTION

Aire-la-Ville, nécropole

Illustrations (planches 1 à 15)

LISTE DES ILLUSTRATIONS (PLANCHES - FORMAT A3)

pl. 1 : Planche 1: Carte avec l'emplacement du site et de la stratigraphie (voir pl.2), tableau avec les mesures des dalles des coffrages et plan général schématique du site Ai 04-01.

pl. 2 : La stratigraphie, dessin vectorisé et orthophotographie.

pl. 3 : Plan pierre-à-pierre du site sans et avec les numéros des structures (ST.) et des tombes (T., R. et r.).

pl. 4 : A gauche, organisation en rangées des tombes en fosse et en contenant périssable, avec proposition d'espaces de circulation; à droite l'organisation du cimetière avec les tombes en dalles incluses.

pl. 5 : Schéma des altitudes, tableau et schéma de la zone avec les trous de poteaux (TP).

pl. 6 : Reconstitution d'un ou deux enclos funéraires: 1^{ère} phase (vert). Évolution des enclos funéraires: 2^{ème} phase (extension en bleue). Plan schématique avec les trous de poteaux et les possibles aménagements.

pl. 7 : Tableau avec les mesures des angles (en gon) d'orientation des tombes; exemple de rose des vents; histogramme des orientations des tombes par type de tombe et exemple de tombe (T12) avec en rouge l'axe considéré pour le calcul de son orientation, soit l'axe médian de l'entourage en molasse.

pl. 8 : Fiche d'objet: MAH, inv. 1215

pl. 9 : Fiche d'objet: MAH, inv. 7739

pl. 10 : Fiche d'objet: MAH, inv. 11770

pl. 11 : Fiche d'objet: MAH, inv. E 535

pl. 12 : Céramique (CE71, CE0), terre cuite (TA65, TA74), lithique (LI0-3, LI23-2, LI37-1), verre (VE50-3), métal (ME62-1, 80-2). Échelle 1:1.

pl. 13 : Même que Figure 36, trois profils de terrain (DAO, M. Brigadoi).

pl. 14 : Même que Figure 37, Profil D-D' (DAO, G. Consagra).

pl. 15: Orthophotographies générales effectuées le 4 juillet et le 3 août 2022.



n° T	O	E	N	S	DELTA petits côtés	DELTA grands côtés
T1	?	0.37	(0.65)	(0.34)	(0.19)	(0.31)
T2	0.65	0.46	2.13	2.18	0.19	-0.05
T4	0.57	0.52	2.08	2.07	0.05	0.01
T5	0.50	0.45	1.93	1.93	0.05	0.00
T7	0.56	0.34	1.97	1.90	0.22	0.07
T8	0.54	0.39	2.03	2.01	0.15	0.02
T10	0.51	0.41	1.79	1.88	0.10	-0.09
T11	0.65	0.49	2.16	2.13	0.16	0.03
T12	0.51	0.37	1.98	1.96	0.14	0.02
T170	0.56	0.34	1.86	1.86	0.22	0.00
T173	0.65	0.55	1.85	1.81	0.10	0.04

*en jaune les tombes rectangulaires, soit celles ayant une différence inférieure à 6 cm entre la longueur des petits-côté.

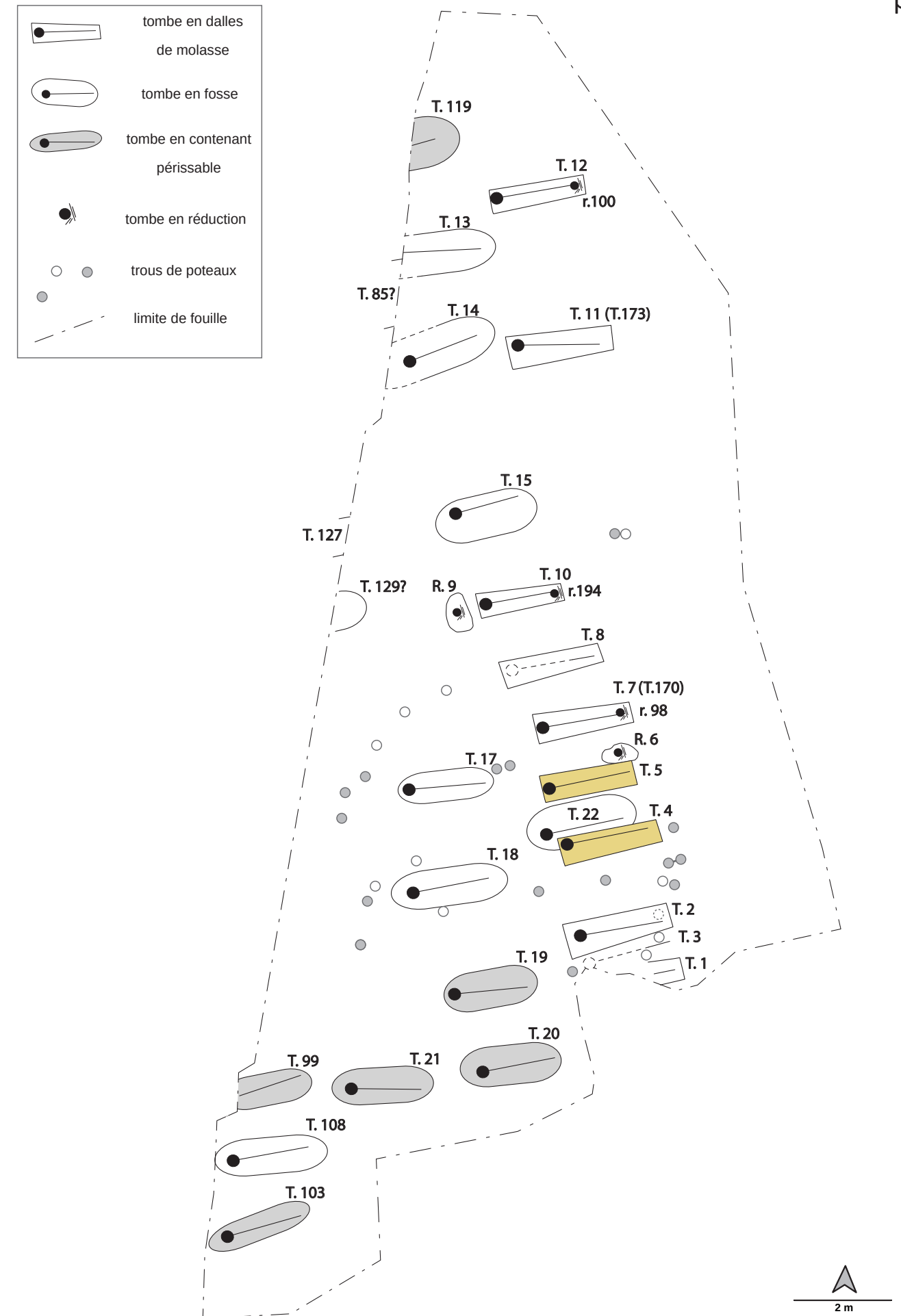


Planche 1. Carte avec l'emplacement du site et de la stratigraphie (voir pl. 2), tableau avec les mesures des dalles des coffrages et plan général schématique du site Ai 04-01.

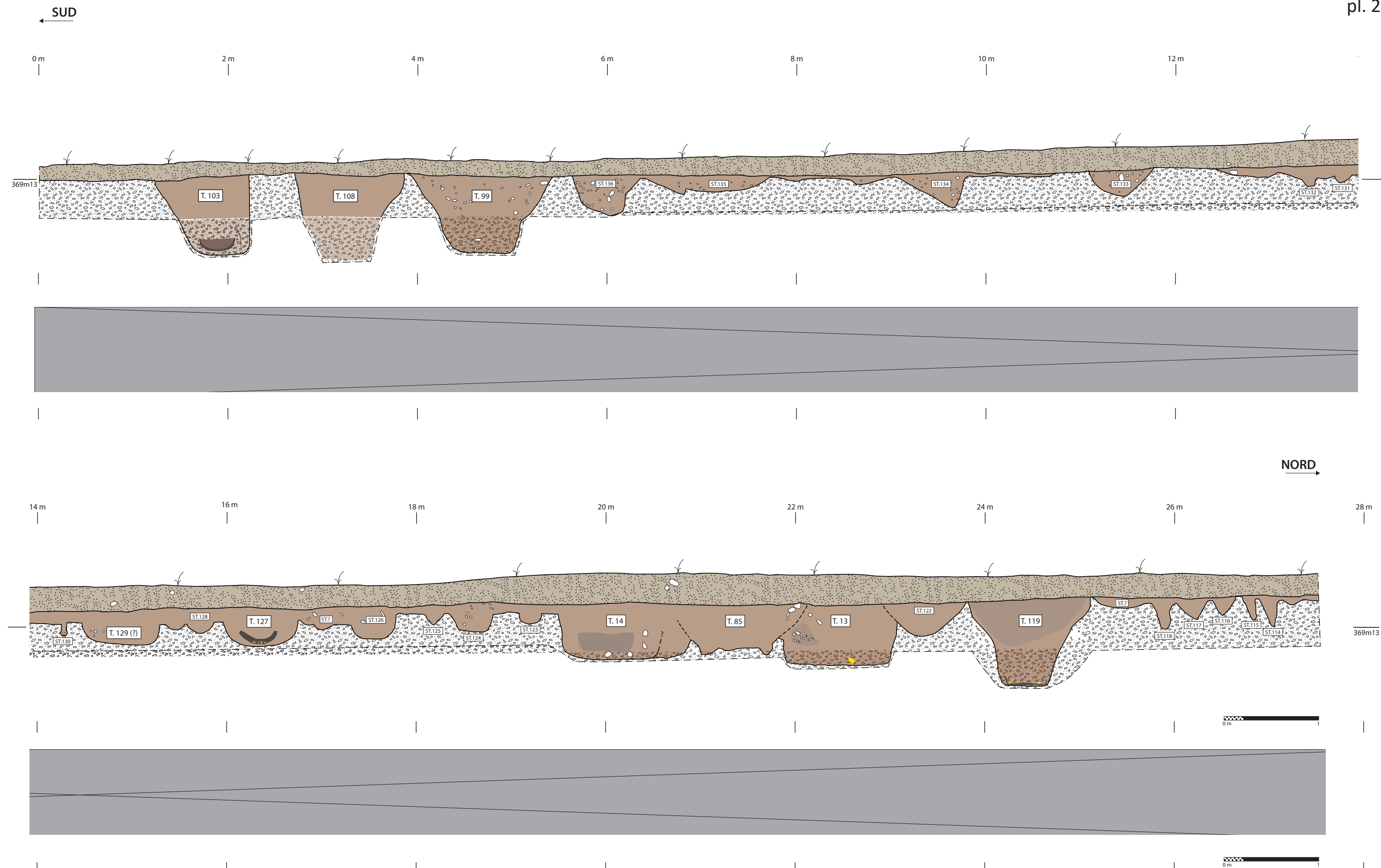


Planche 2. La stratigraphie, dessin vectorisé et orthophotographie.

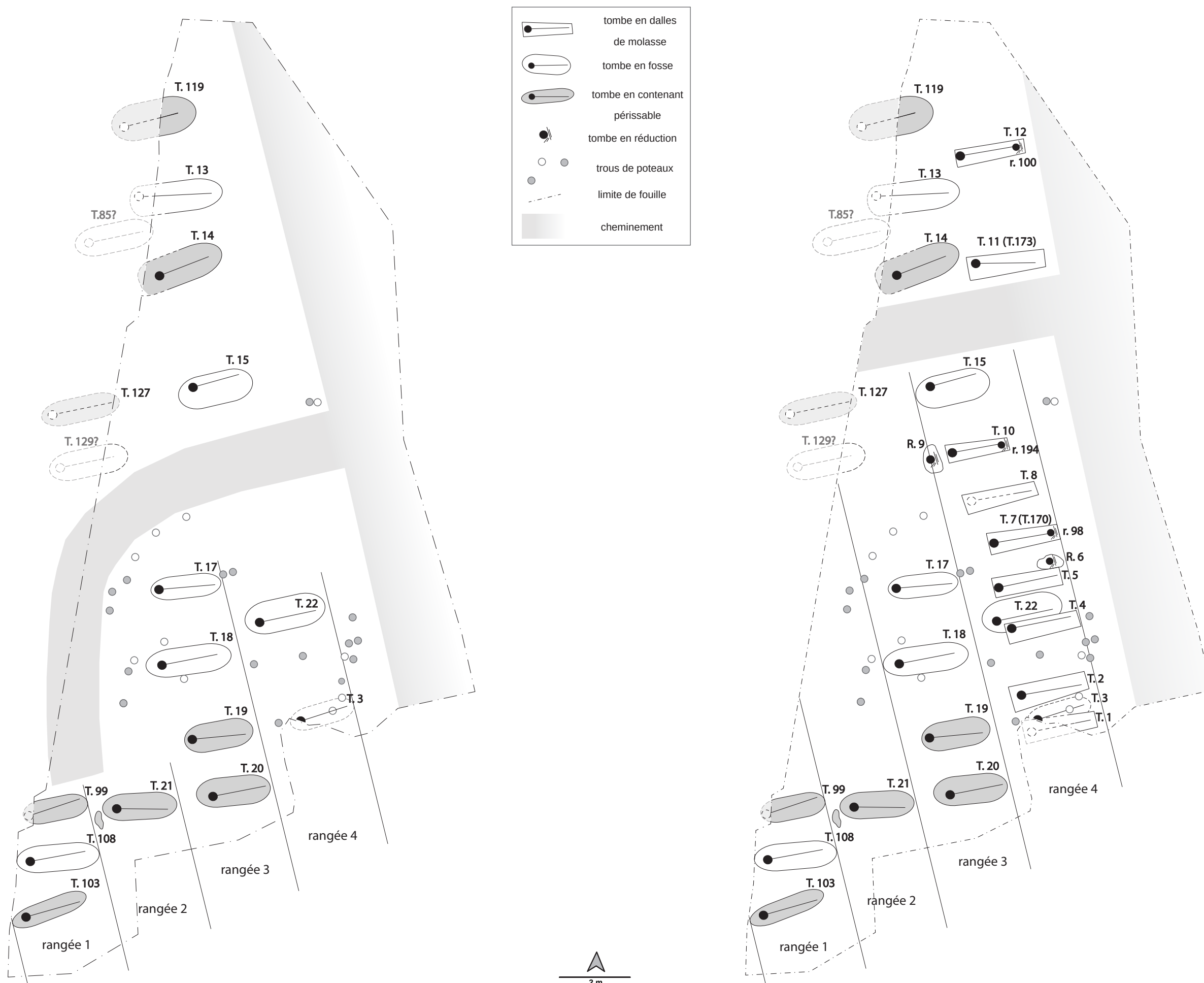
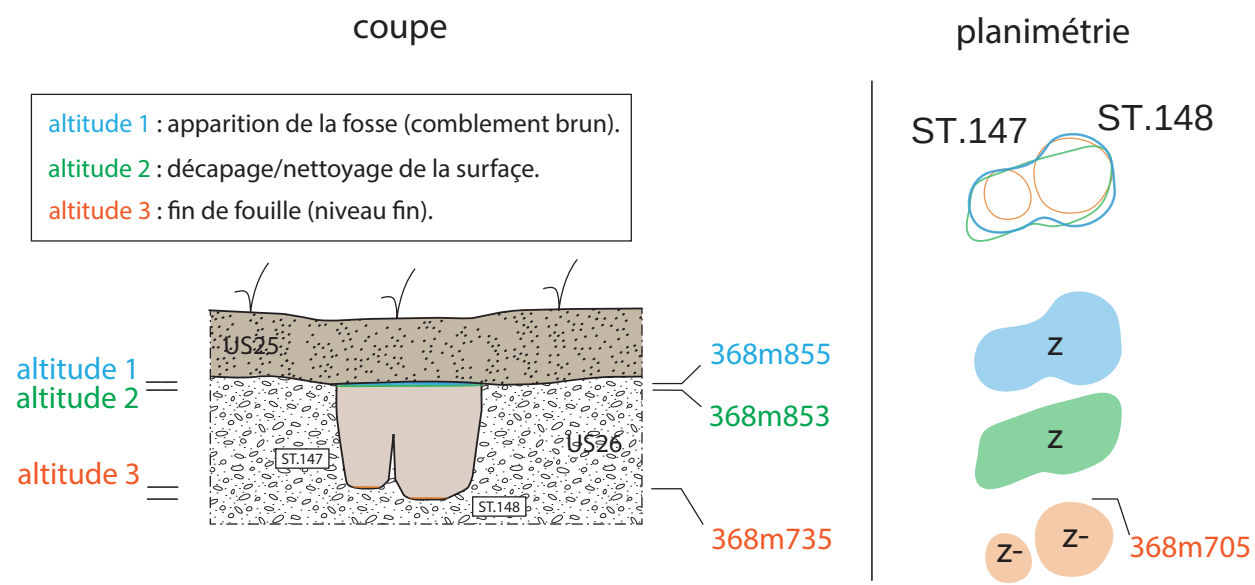


Planche 4. À gauche, organisation en rangées des tombes en fosse et en contenant périssable, avec proposition d'espaces de circulation.
À droite l'organisation du cimetière avec les tombes en dalles incluses.



TP N°	altitude 1	altitude 2	altitude 3
ST063	368.761	368.661	368.601
ST143	368.881	-	368.731
ST144	368.859	368.835	368.659
ST147	-	-	368.735
ST148	368.855	368.852	368.705
ST149	368.852	368.816	368.702
ST150	368.985	368.885	368.705
ST151	368.829	-	368.679
ST156	368.855	368.847	368.755
ST157	368.893	368.882	368.793
ST158	368.914	368.907	368.564
ST159	368.900	368.790	368.600
ST160	368.850	368.808	368.750
ST161	368.808	368.768	368.708
ST162	368.867	368.860	368.817
ST163	368.849	368.826	368.699
ST164	368.957	368.919	368.837
ST179	-	-	368.580
ST185	368.882	368.558	-
ST188	368.907	368.649	-
ST191	-	368.781	-

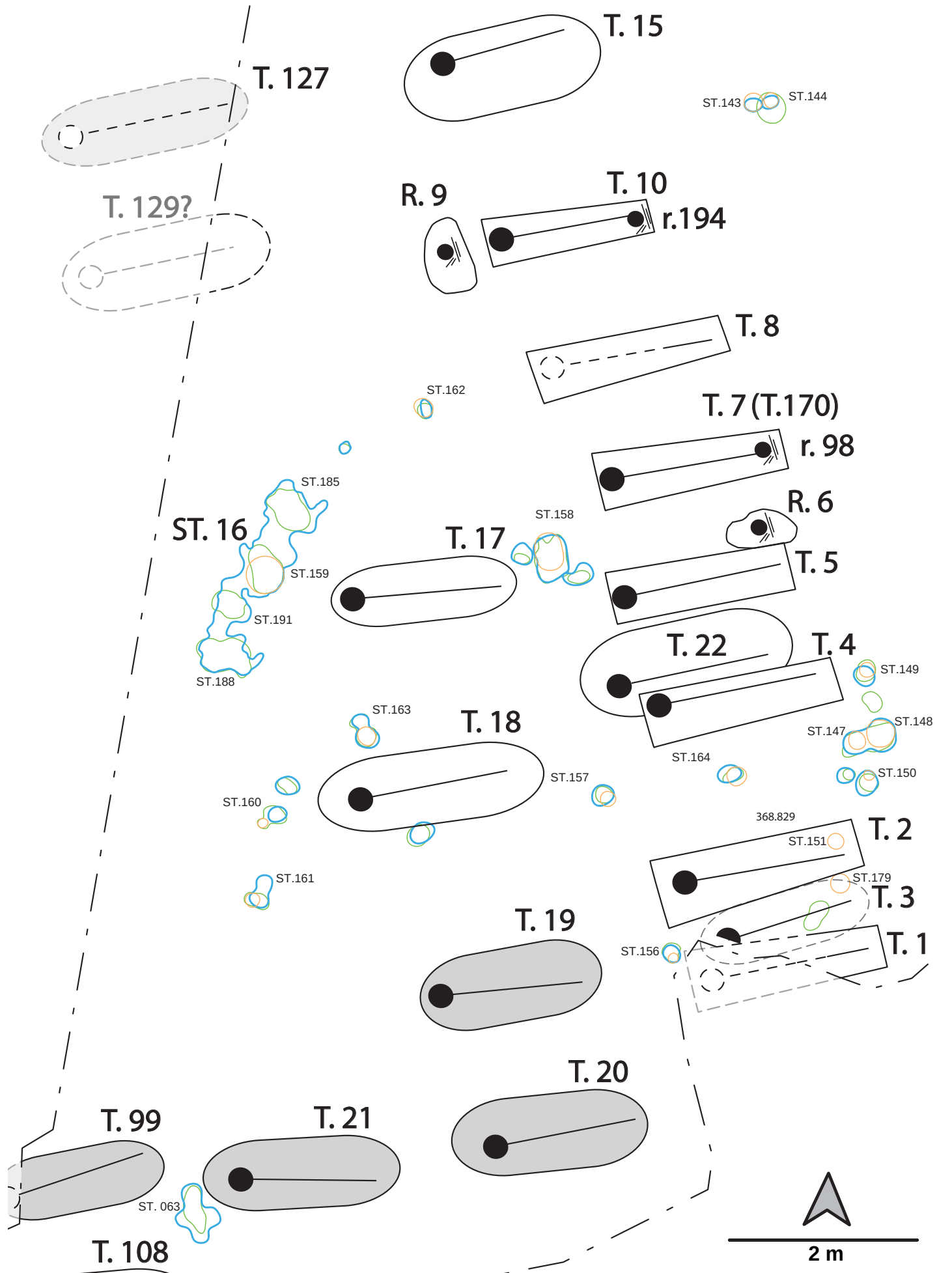
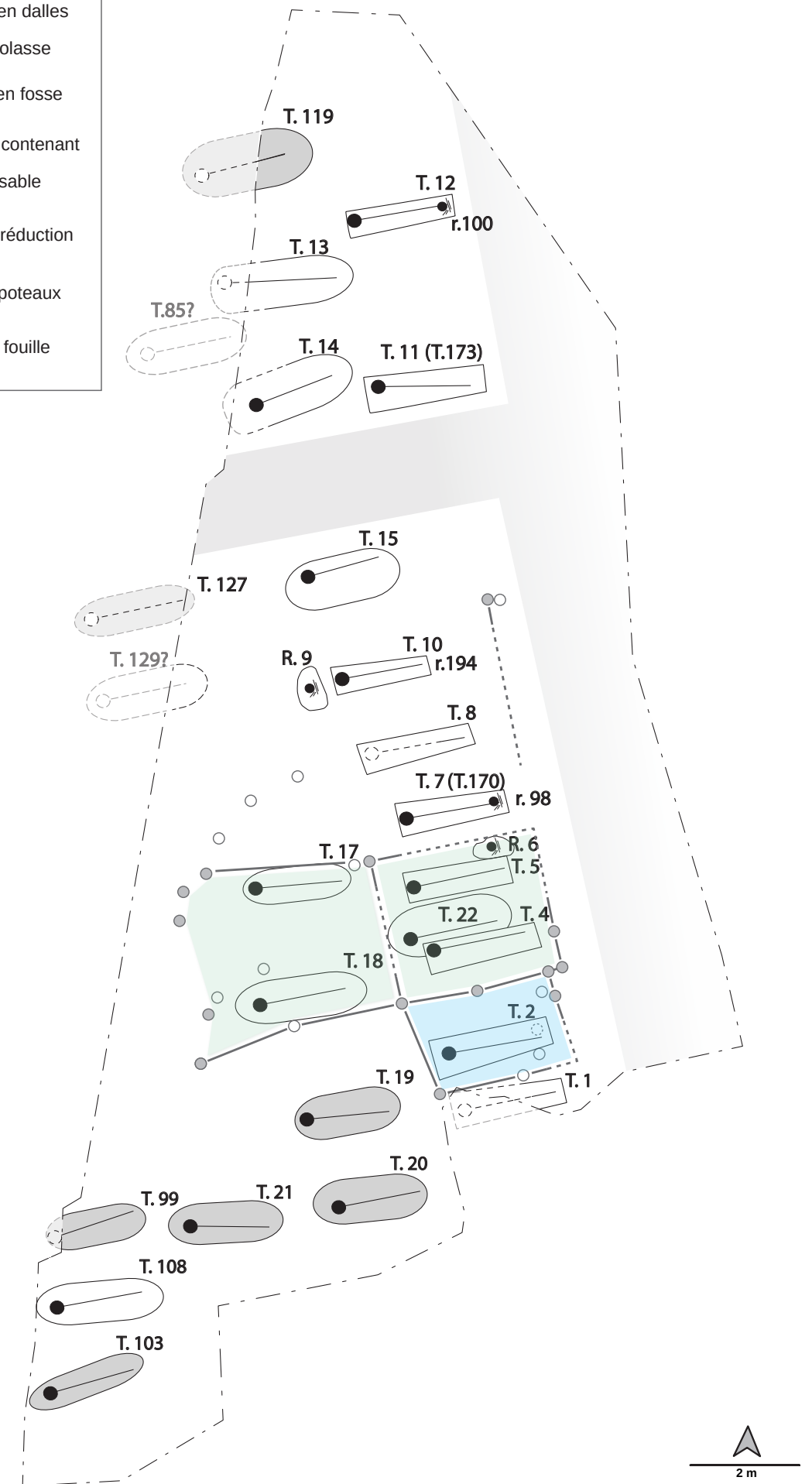


Planche 5. Schéma des altitudes, tableau et schéma de la zone avec les trous de poteaux (TP).



2 m

Tombe n°	orientation (gon)	orientation (direction)	type de tombes
T103	279	Ouest	aménagement périssable
T099	281	Ouest	aménagement périssable
T001	282	Ouest	aménagement "en dur"
T002	282	Ouest	aménagement "en dur"
T014	282	Ouest	en fosse simple
T015	282	Ouest	en fosse simple
T004	284	Ouest	aménagement "en dur"
T007-T170	286	Ouest	aménagement "en dur"
T008	287	Ouest	aménagement "en dur"
T012	287	Ouest	aménagement "en dur"
T005	288	Ouest	aménagement "en dur"
T022	288	Ouest	aménagement périssable
T018	289	Ouest	en fosse simple
T020	289	Ouest	aménagement périssable
T119	289	Ouest	aménagement périssable
T010	290	Ouest	aménagement "en dur"
T011-T173	290	Ouest	aménagement "en dur"
T108	291	Ouest	en fosse simple
T017	292	Ouest	en fosse simple
T013	294	Ouest	en fosse simple
T019	296	Ouest	en fosse simple
T021	299	Ouest	aménagement périssable

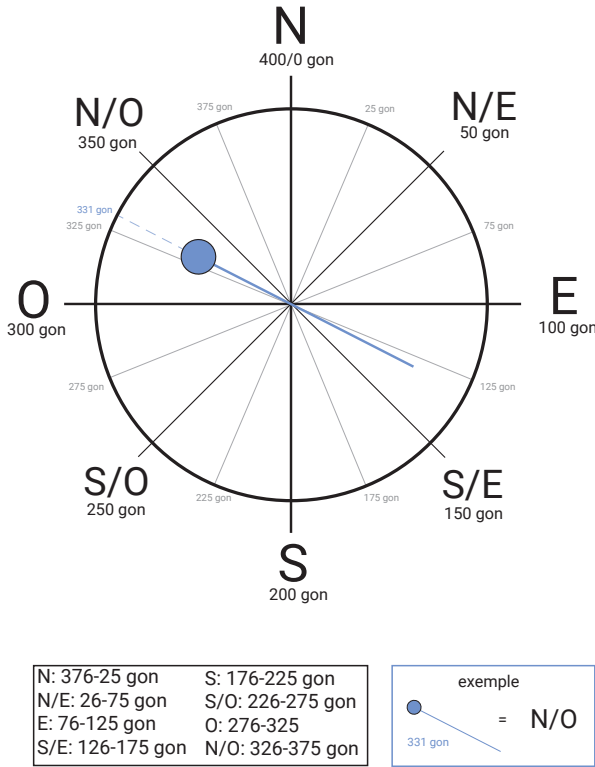
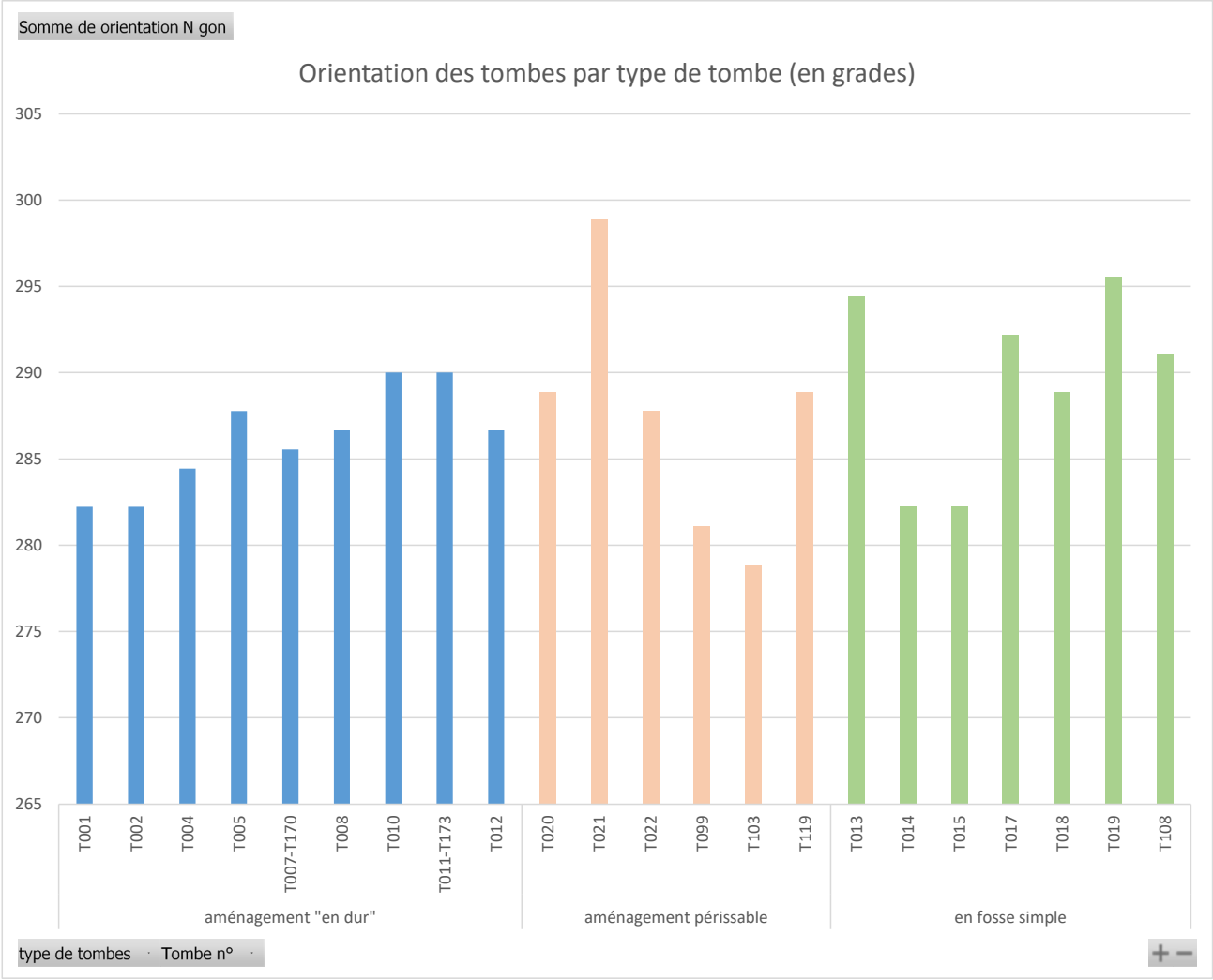


Planche 7. Tableau avec les mesures des angles (en gon) d'orientation des tombes; exemple de rose des vents; histogramme des orientation des tombe par type de tombe et exemple de tombe (T12) avec en rouge l'axe considéré pour le calcul de son orientation, soit l'ace médian de l'entourage en molasse.

Domaine :	ARCH: Antiquité tardive et Haut Moyen Âge	
Catégorie :	Récipients	
Numéro d’inventaire :	001215	
Autres No. :		
Fonctions :	Service et consommation des boissons, Récipient, Service et consommation des aliments	
Dénomination :	Coupe	
Auteurs/intervenants :		
Titre :		
Autres Titres :		
Datations :	entre 301 et 415 (entre le 4e s. et le début 5e siècle; civilisation : Gallo-Romains Ancienne date d’attribution : Époque gallo-romaine	
Références géographiques :	Découverte : Aire-la-Ville	
Références œuvre – œuvre :		
Textes (comm. objets en rapport) :	Dessin : Teresa Stengelin, graphiste	

DONNÉES DE BASE

Description :	
Matières et techniques :	— Matériau/Technique : Terre cuite, pâte claire, engobe orange — Technique mots clés : Céramique
Dimensions :	
Inscriptions :	
Textes (inscriptions) :	
Stade création :	
Comm. création :	
Ensemble :	
Nombre pièces :	
Propriétaire :	Ville de Genève, Musée d’art et d’histoire, Genève
Evénements historiques :	— Vente publique, Genève, 18.09.1902, Vente Jacques Mayor; pour la date d’achat, cf. cahier de comptes du Musée archéologique, maison de vente aux enchères : Office des faillites, Genève — Découverte, Aire-la-Ville, 1899, ancienne collection Jacques Mayor; fouille Mayor ?, archéologue : Jacques Mayor
Découverte :	Découverte, Aire-la-Ville, 1899, ancienne collection Jacques Mayor; fouille Mayor ?, archéologue : Jacques Mayor

ACQUISITION

Acquisition/Dépôt :	Achat, 18.09.1902, Vente Jacques Mayor
Textes (comm. ancienne possession) :	

DONNÉES COMPLÉMENTAIRES

Stade création :

Comm. création :
Classification :
Onom. Inscr. :
Topo. Inscr. :
Provenance géographique :
Comm. prov. :

PRÉCONISATIONS

Etat conservation. :

RÉFÉRENCES

Expositions :	—
Prêts :	
Bibliographie :	— Paunier Daniel, La céramique gallo-romaine de Genève : de la Tène finale au Royaume burgonde (Ier siècle avant J.-C. - Ve siècle après J.-C.), (Mémoires et documents publiés par la Société d’histoire et d’archéologie de Genève) , t. 9, Genève; Paris, 1981, p. 109, n° 370; p 229, n° 370
Textes (comm. sur la bilbiographie) :	

TEXTES

Textes (autres textes, non-confidentiel) :	— Commentaire général sur l’objet : [datation]: Paunier, «La céramique gallo-romaine de Genève», 1981, p. 229, no 370: «Coupe à marli comme le No 369; [...]»; p. 229, no 369: «Inv. 4929. [...] IVe - début Ve siècle», soit entre 301 et 415. (MACL, 03.12.2015.)
--	---

IMAGE



MAH n° inv. 7739: fiche d’objet

Domaine :	ARCH: Pré- et Protohistoire
Catégorie :	Archéologie notice générique
Numéro d’inventaire :	007739
Autres No. :	
Fonctions :	Domaine funéraire, Bijou, objet de parure
Dénomination :	Tube (6)
Auteurs/intervenants :	
Titre :	
Autres Titres :	
Datations :	-850 à -400; thésaurus : Hallstatt; civilisation : Préhistoire européenne
Références géographiques :	Découverte : Aire-la-Ville, tombe à inhumation
Références œuvre — œuvre :	
Textes (comm. objets en rapport) :	

DONNÉES DE BASE

Description :	
Matières et techniques :	— Matériau/Technique : Bronze, martelé. Forme : plaquettes enroulées
Dimensions :	diam. max.: 1.7 cm pour 1 tube; long. max.: 5.2 cm pour 1 tube
Inscriptions :	
Textes (inscriptions) :	
Stade création :	
Comm. création :	
Ensemble :	
Nombre pièces :	6
Propriétaire :	Ville de Genève, Musée d’art et d’histoire, Genève
Événements historiques :	— Découverte, Aire-la-Ville (tombe à inhumation), vers 1919, trouvés en sortant du gravier, découvreur : [M.] Christin-Blanc
Découverte :	Découverte, Aire-la-Ville (tombe à inhumation), vers 1919, trouvés en sortant du gravier, découvreur : [M.] Christin-Blanc

ACQUISITION

Acquisition/Dépôt :	Don, 1919, Waldemar Deonna
Textes (comm. ancienne possession) :	

DONNÉES COMPLÉMENTAIRES

Stade création :	
Comm. création :	
Classification :	
Onom. Inscr. :	
Topo. Inscr. :	
Provenance géographique :	
Comm. prov. :	

PRÉCONISATIONS



Etat conservation. :

RÉFÉRENCES

Expositions :	—
Prêts :	
Bibliographie :	— Deonna Waldemar, «Les arts à Genève: des origines à la fin du XVIIIe siècle», Gena-va, t. 20, 1942, p. 1-499, p. 66, note 1 — Deonna, Waldemar, Une nouvelle sépulture de l’âge du fer dans le canton de Ge-nève, dans Anzeiger für schweizerische Altertumskunde (ASA)/ Indicateur d’antiquités suisses (IAS), Bd 24, 1922, p. 118-120, 1923. , p. 118 — Musée d’art et d’histoire, Compte rendu pour l’année 1919, p. 18.

Textes (comm. sur la bilbiographie)
:

TEXTES

Textes (autres textes, non-confi-dentiel) :	— Commentaire général sur l’objet : [identification]: Selon le registre d’inventaire (A. Cartier 1919) au n° «7739»: «Six tubes en bronze martelé, probablement parties de collier. [comparaison] (voir analogues, pér[iode] Etrusque, Gal[erie] Fol). Tombe à inhu-mation à Aire-la-ville (voir note ci-contre). Age du Bronze. Don: W. Deonna»
--	---

Selon P. Corboud: «Tubes. [technique] Tôle de bronze. Bronze ancien ou Bronze final»

[technique]: Montés sur un fil métallique moderne.

[acquisition]: Don de M. W. Deonna, directeur du Musée d’art et d’histoire de 1922 à 1952.
[découverte]: Cet ensemble fut trouvé en sortant du gravier au bord de la falaise qui domine le Rhône, quelques mètres à droite de la route menant d’Aire-la-Ville à Peney, traversant le Rhône, à environ 40 cm de prof.; le corps était posé directement sur le sol, tête à l’est, pieds à l’ouest. Les ossements ont été détruits. (Note dactylographiée de W. Deonna, datant de février 1919, dans le registre d’entrée, en regard de la p. 103)

Une fiche informatisée fut aussi établie par Pierre Corboud lors de son inventaire des collections du MAH en 1990, travail qu’il reprit au printemps 1994, dans le cadre de son doctorat traitant du peuplement préhistorique du bassin lémanique (fiche suppri-mée, M. Jordan 2.6.2008)

IMAGE



Domaine :	ARCH: Archéologie classique
Catégorie :	Armement
Numéro d’inventaire :	011770
Autres No. :	
Fonctions :	
Dénomination :	Lance, fragment
Auteurs/intervenants :	
Titre :	
Autres Titres :	
Datations :	Empire romain (?)
Références géographiques :	Découverte : Aire-la-Ville, trouvé dans les moraines de Pique diot, entre Aire-la-Ville et le Moulin de Vert
Références œuvre – œuvre :	
Textes (comm. objets en rapport) :	

DONNÉES DE BASE

Description :	
Matières et techniques :	— Matériau/Technique : Fer. Forme : pointe, douille — Technique mots clés : Métal
Dimensions :	long.: 21.2 cm; Long 21.2 cm
Inscriptions :	
Textes (inscriptions) :	
Stade création :	
Comm. création :	
Ensemble :	
Nombre pièces :	
Propriétaire :	Ville de Genève, Musée d’art et d’histoire, Genève
Événements historiques :	— Découverte, Aire-la-Ville (trouvé dans les moraines de Pique diot, entre Aire-la-Ville et le Moulin de Vert)
Découverte :	Découverte, Aire-la-Ville (trouvé dans les moraines de Pique diot, entre Aire-la-Ville et le Moulin de Vert)

ACQUISITION

Acquisition/Dépôt :	Achat, 1925, [M.] Riesbeck
Textes (comm. ancienne possession) :	

DONNÉES COMPLÉMENTAIRES

Stade création :	
Comm. création :	
Classification :	
Onom. Inscr. :	
Topo. Inscr. :	
Provenance géographique :	
Comm. prov. :	

PRÉCONISATIONS

Etat conservation. :	douille cassée
RÉFÉRENCES	
Expositions :	—
Prêts :	
Bibliographie :	— Deonna Waldemar, «Acquisitions des collections en 1925 : Les collections archéologiques, les armures, le musée des moulages, les séries lapidaires», Genava, t. 4, 1926, p. 8-36, p. 19 — Reber, Burckhard, «Recherches archéologiques dans le territoire de l’ancien Evêché de Genève», dans Mémoires et Documents publiés par la Société d’histoire et d’archéologie de Genève (MDG), 23, 1888-1894, p. 281-326, p. 313-315
Textes (comm. sur la bilbiographie) :	
TEXTES	
Textes (autres textes, non-confidentiel) :	— Commentaire général sur l’objet : [datation]: Epoque romaine ou burgonde (registre d’entrée)
	[découverte]: Note du registre d’entrée : «Trouvé dans les marais (mot rectifié en «moraines») de «Pique diot» entre Aire-la-Ville et le Moulin-de-vert».
	[comparaison]: cf. pièce analogue trouvée à Veyrier
	[zadm]: «Acheté à Mr Riesbeck, Carouge, 14 rue Ancienne» (reg.)

IMAGE



Domaine :	AA: Objets civils et religieux
Catégorie :	Habillement, costume
Numéro d’inventaire :	E 0535
Autres No. :	
Fonctions :	Bijou, objet de parure
Dénomination :	Anneau de jambe ou Bracelet
Auteurs/intervenants :	
Titre :	
Autres Titres :	
Datations :	6e s. (?); 7e s. (?); 8e s. (?)
Références géographiques :	Découverte : Aire-la-Ville, tombeau
Références œuvre – œuvre :	
Textes (comm. objets en rapport) :	

DONNÉES DE BASE

Description :	
Matières et techniques :	— Matériau/Technique : Bronze
Dimensions :	
Inscriptions :	
Textes (inscriptions) :	
Stade création :	
Comm. création :	
Ensemble :	
Nombre pièces :	
Propriétaire :	Ville de Genève, Musée d’art et d’histoire, Genève
Evénements historiques :	— Découverte, Aire-la-Ville (tombeau), sans date, Circonstances inconnues
Découverte :	Découverte, Aire-la-Ville (tombeau), sans date, Circonstances inconnues

ACQUISITION

Acquisition/Dépôt :	Don, 20.11.1897, John Jullien
Textes (comm. ancienne posses-sion) :	

DONNÉES COMPLÉMENTAIRES

Stade création :	
Comm. création :	
Classification :	
Onom. Inscr. :	
Topo. Inscr. :	
Provenance géographique :	
Comm. prov. :	

PRÉCONISATIONS

Etat conservation. :	
----------------------	--

RÉFÉRENCES



Expositions :	—
Prêts :	
Bibliographie :	— Voir Reber M. de la Société d’Histoire et d’archéologie de Genève ?.
Textes (comm. sur la bilbiographie) :	

TEXTES

Textes (autres textes, non-confi-dentiel) :	— Commentaire général sur l’objet : [documentation, prises de vue]: Photo: Sans
---	---

[commentaire confidentiel sur l’objet]: A propos de la collection médiévale, voir le rapport introductif (dans : WORD: «AA1.rap») et la documentation conservée dans plu-sieurs classeurs (S. Aballéa, 09.1997).

ICONOGRAPHIES

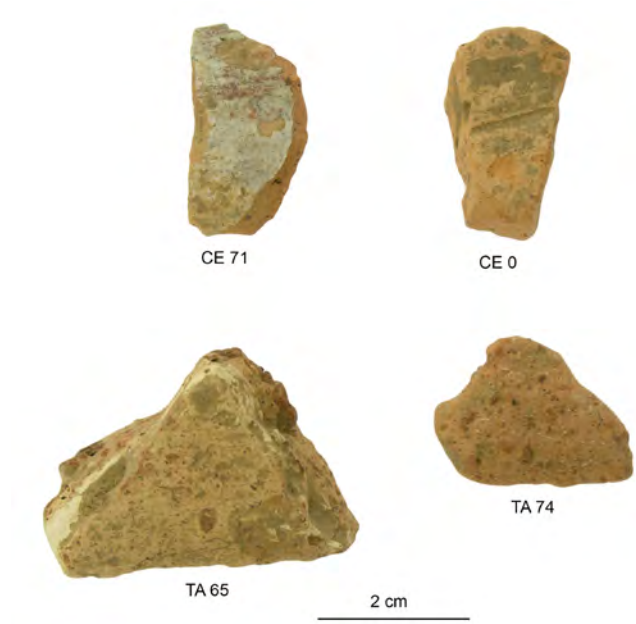
Références iconogra-phiques :	
Description iconogra-phique :	
Type représ. :	
Mouv./Style :	
Textes (comm. sur la représenta-tion) :	

IMAGE



céramique (CE) et terre cuite (TA)

métal (ME): fer



lithique (LI)



verre (VE)



Planche 12. Céramique (CE71, CE0), terre cuite (TA65, TA74), lithique (LI0-3, LI23-2, LI37-1), verre (VE50-3), métal (ME62-1, 80-2). Échelle 1:1.

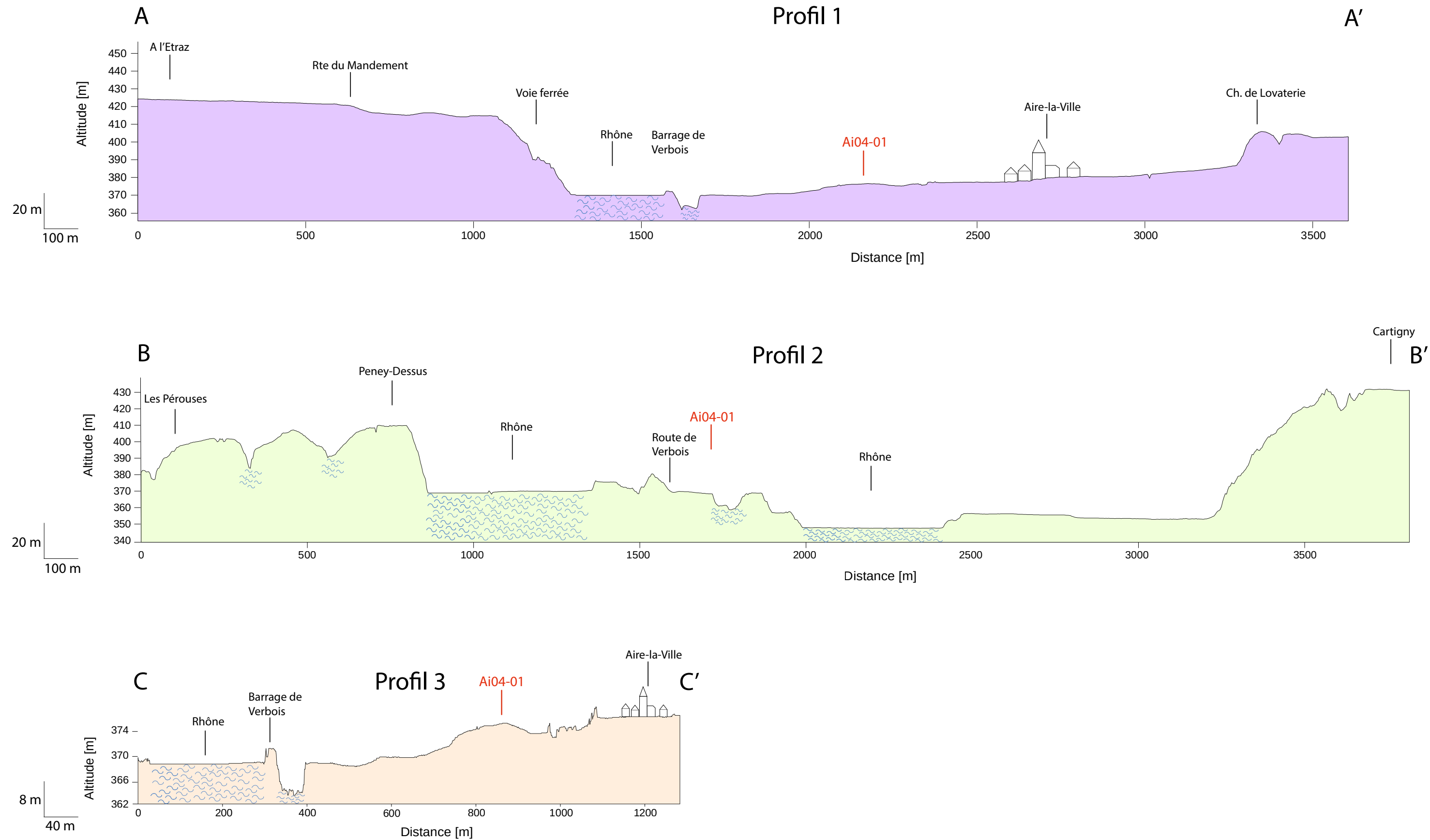


Planche 13. Même que Figure 36, trois profils de terrain (DAO, M. Brigadoi).

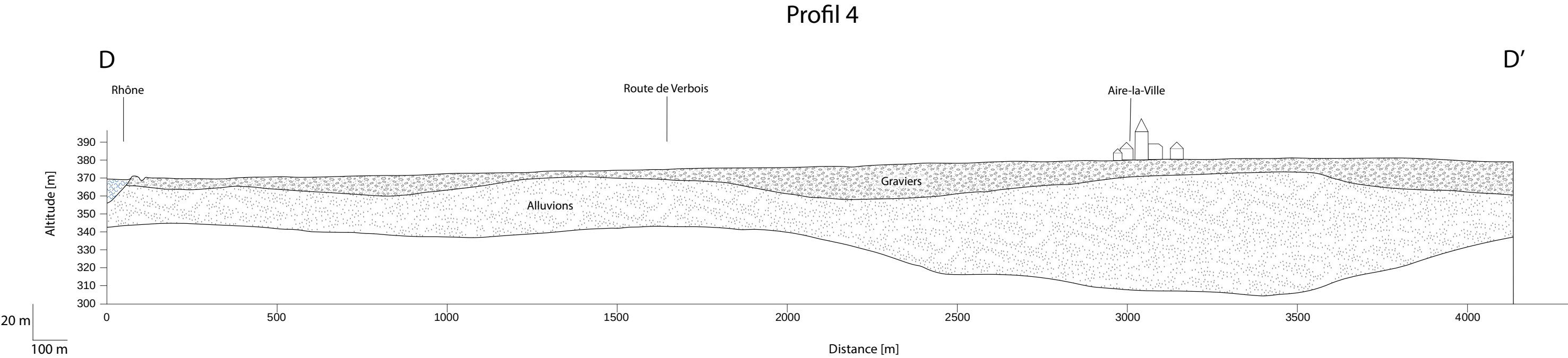


Planche 14. Même que Figure 37, Profil D-D' (DAO, G. Consagra).

4.7.2022



3.8.2022



pl. 15

2 m